

Observatoire *du monde juif*

Dossiers et documents n°3

Permanence du discours sur Israël

La presse française : des négociations de Madrid aux
accords d'Oslo (1991 – 1996).

Juliette Lichtenstein

L'Observatoire du monde juif, organisme indépendant et autonome, a pour vocation d'étudier et d'analyser la condition des communautés juives et les problèmes auxquels elles sont confrontées en France et dans le monde, tant sur le plan de leur existence spécifique que sur celui de leur environnement politique, social et culturel. Il se donne pour objectif de clarifier les enjeux des questions juives, d'en informer les responsables politiques et les professionnels de l'information, de communiquer les résultats de ces investigations aux milieux de la recherche, d'aider les communautés juives à se repérer dans l'évolution des choses.

Pour trancher sur les stéréotypes et les déformations qui accablent le plus souvent ces sujets, l'Observatoire se recommande des méthodes universitaires de la recherche sociologique et politologique.

Observatoire *du monde juif*

78 avenue des champs Elysées, 75008 Paris

**Association «loi de 1901» éditant le bulletin de
l'observatoire du monde juif**

Président : Shmuel Trigano

Comité éditorial : Alexandre Adler, Joelle Allouche Benayoun,
Emmanuel Brenner, Daniel Dayan, Richard Darmon,
Georges Elia Sarfati, Frédéric Encel, Raphaël Israeli, Marc Knobel,
Catherine Leuchter, Laurence Podselver,
Gérard Rabinovitch, Jacques Tarnero, Shmuel Trigano

Relations publiques : Renée Arki Benhamou

Secrétaire de rédaction, maquette :

Bertrand Laidain

email : obs.monde.juif@free.fr

IMPRESSION : IMB - BAYEUX

Dépôt légal juin 2003

ISBN : 2-915035-02-4

*Au Professeur Roselyne Koren,
Sciences du langage, Université de Bar Ilan*

« Il faut considérer la langue « dans sa fonction de médiatrice entre l'homme et l'homme, entre l'homme et le monde, entre l'esprit et les choses, transmettant l'information, communiquant l'expérience, imposant l'adhésion, suscitant la réponse, implorant, contraignant; bref organisant toute la vie des hommes. »

Émile Benveniste¹

PRÉFACE

La construction de la réalité

Catherine Leuchter

Il peut paraître surprenant de présenter ici et dans son intégralité une étude qui traite de l'image polémique d'Israël dans la presse française pendant la période 1991-1996, alors que depuis deux ans et demi nos journaux et magazines – puisque nous n'aborderons ici que la partie écrite du journalisme – regorgent d'articles qui alimentent amplement un portrait sévère d'Israël. Reflet de la réalité, serait-on tenté d'avancer. Mais c'est justement autour de la perception de la réalité et sa retranscription que la rigoureuse étude que nous proposons apporte un recul nécessaire pour questionner des notions telles qu'objectivité, impartialité, transmission d'information, qui sont ou devraient être au cœur de tout souci journalistique. Et il ne s'agit pas de propos de polémiqueurs ou d'arguties de pointilleux, mais bien de revenir à des notions essentielles sur lesquelles des strates d'incompréhension se sont accumulées.

Dans son avant-propos, l'auteur définit l'ambition de l'écriture de presse comme une diffusion démocratique « *du savoir intelligible et édifiant afin que le plus grand nombre de citoyens possibles puisse ensuite agir librement et en connaissance de cause* ». Ce n'est pas un exercice vain quand on manie l'écriture, surtout aux fins de porter connaissance à autrui, de prendre le temps de poser sérieusement la question de ce que l'on transmet. « *Le langage ne reflète pas tant la réalité qu'il ne la crée* »¹. Difficile assertion quand on est journaliste et que l'on tâche de rendre compte du monde tel qu'il va avec pour matériau premier le langage. Il n'y a pas de « métalangage », de langage au-dessus du langage qui permettrait de se détacher du sens des mots. Ici même, et dans cette analyse que nous présentons, nous sommes soumis au choix subjectif

des mots et de leur mise en forme. Mais la différence, même si nous tentons également de convaincre ou de montrer, c'est que l'étude qui suit se donne pour cadre exigeant la linguistique. L'approche linguistique a le double avantage de s'attacher au sens et à la portée véhiculée par les mots, à la construction du discours, et au système de référence ainsi créé, et aussi de traiter d'un sujet polémique d'une manière qui ne l'est pas, sans mise à l'index, sans diatribe, mais avec minutie, précision et clarté. Pour le linguiste, parler (écrire) est un acte. Cet acte est rendu possible car il y a un sujet pensant et percevant, le locuteur, qui opère à tout instant des choix, certains conscients, d'autres automatiquement. Nous faisons partie du monde que nous décrivons et le discours neutre n'existe pas, même si nous produisons des discours d'apparence objective. Décrire une réalité est donc un acte complexe, et il l'est d'autant plus que l'objet raconté est politique, polémique. Cela ne dépend pas tant de l'objet lui-même que de la polémique qui l'entoure. Si un arbre s'écroule sur une route, ne faisant aucun dégât, les descriptions faites par les témoins seront plus ou moins équivalentes. Par contre, si ce même arbre a tué quelqu'un, les témoignages vont commencer à intégrer des valeurs de plus en plus subjectives. Imaginez ensuite que la personne tuée soit l'ennemi juré du maire de la commune, et qu'il ait été en désaccord avec lui pour l'abattage des arbres bordant les routes dans le but de limiter les accidents de la route, on imagine aisément la variation dans les discours journalistiques que cet événement peut susciter. C'est alors que la construction du discours et les formes du langage revêtent de l'importance dans l'éclairage donné aux faits. Qu'il nous soit permis d'en donner un exemple non plus fictif, mais pris dans la presse récente.

L'appropriation d'un fait :

l'exemple de l'affaire des Brigades Rouges

Volontairement, l'analyse du discours suivant n'a pas pour cadre Israël. Fin août 2002, l'affaire des Italiens, anciens membres des Brigades rouges, qui avaient commis des crimes politiques en Italie refait surface. En effet, en 1985, il y eut ce que l'on appelle la « doctrine Mitterrand » qui consistait à ne pas extradier les membres de l'organisation d'extrême-gauche qui s'étaient réfugiés en France. Or, voilà que l'un d'entre eux, Paolo Persichetti, est extradé vers l'Italie le 25 août 2002, et que d'autres vont sûrement suivre. Le Ministre de la justice, Dominique Perben, en concertation avec son homologue italien, a décidé de mettre fin à la « doctrine Mitterrand ». Voilà des faits somme

toute assez simples. Pourtant, le sujet est aussi politique, car il s'agit d'un gouvernement de droite qui remet en question une mesure d'un Président de gauche. Aussi, le récit de cette actualité peut offrir des différences substantielles d'un quotidien à l'autre. Sans rentrer dans le détail, en voici quelques unes entre *Le Figaro* et *Le Monde*. Dans *Le Monde* daté du 13 septembre 2002 tout d'abord, les Italiens en question sont uniquement dénommés « *anciens activistes* ». On ne sait pas grand chose de Paolo Persichetti, sinon que c'est un ancien membre de l'Union des communistes combattants, et que la décision de M. Perben de l'extrader concerne « *des faits postérieurs à l'engagement du président Mitterrand* », et l'on n'en saura pas plus. *Le Figaro* diversifie ses appellations: les Italiens sont soit des « *anciens brigadistes* », soit des « *réfugiés* », mais aussi des « *anciens terroristes* », terme nettement tranché qui contient condamnation de ce qu'ils furent. *Le Figaro* se fait également plus prolixe, et nous apprenons de Paolo Persichetti qu'il a été condamné en Italie à 22 ans pour complicité de meurtre, notamment pour sa participation au meurtre du général Giorgeri en 1987 à Rome. Quant à l'abandon de la « doctrine Mitterrand », un intertitre du *Monde* reprend une expression de l'avocate de Persichetti, dont les propos d'ailleurs concluent l'article: « *un piège absolu* ». On apprend que les cas antérieurs à 1982, donc vieux de plus de vingt ans, seront considérés comme prescrits, sauf cas de « *gravité exceptionnelle* ». *Le Monde* nous laisse dans un flou entretenu, car si l'article stipule que Dominique Perben n'a pas précisé ce qu'il entendait par « *gravité exceptionnelle* », il est aussi écrit que la chancellerie entend par là la participation à des crimes de sang. Oui, « *mais à quel degré?* » demande le quotidien du soir. Revenons donc au *Figaro*: La « doctrine Mitterrand » est explicitée de façon plus complète, puisque là nous apprenons que François Mitterrand avait apporté un bémol à cette mesure de refuge: « *l'impunité ne concernait pas les Italiens condamnés pour des crimes de sang* » (cas de Persichetti). Cette petite précision éclaire d'un jour nouveau la décision de Perben, et il ne s'agit peut-être pas tant d'un « abandon » de la « doctrine Mitterrand » que de son application rigoureuse. *Le Figaro* ne s'interroge pas sur la notion de « *crimes exceptionnellement graves* », il donne la réponse: il s'agit selon ce journal des homicides, des complicités de meurtre et d'enlèvements. Quand Dominique Perben est cité dans *Le Monde*, on l'entend dire: « *J'ai eu la curiosité de relire le discours [il s'agit de l'engagement de Mitterrand] [...] et je m'interroge sur ma capacité d'interprétation juri-*

dique, car je n'ai pas compris ce que cela voulait dire en termes de droit ». Dans *Le Figaro*, ce qui pourrait paraître pour de l'incompétence, ou de la maladresse dans la façon de s'exprimer est adouci : « *J'ai relu ce discours et je ne crois pas qu'on puisse en tirer des conséquences juridiques* ». Enfin, *Le Figaro* apporte une indication que l'on ne trouve pas du tout dans *Le Monde* : c'est que « *Le dossier des Brigades rouges a été évoqué dans le cadre d'une réunion bilatérale sur la coopération européenne* » et la « *mise en place d'un espace judiciaire commun qui se concrétisera en janvier 2004 avec l'entrée en vigueur du mandat d'arrêt européen* ». Ceci n'a l'air de rien, mais c'est de contextualisation qu'il s'agit ici, et cela change beaucoup de choses. La lecture des deux articles laissent ainsi des impressions différentes même si globalement le contenu de l'un à l'autre est similaire, qui vont plus ou moins permettre au lecteur d'adhérer ou non à cette mesure gouvernementale.

La permanence du discours sur Israël

En 1996, le processus d'Oslo est en marche, les négociations entre Israéliens et Palestiniens sont intenses, et Israël subit une augmentation dramatique d'attentats terroristes (qui seront d'ailleurs à l'origine de la défaite des travaillistes aux élections du printemps 1996). Suite à un nouvel attentat sanglant, un quotidien titrait « *Israël : ces morts qui menacent la paix* ». À première lecture, on comprend qu'il y a eu un attentat, et que tout cela ne va pas dans le sens de la paix. Mais ce qui travaille en profondeur, c'est que l'entrave à la paix, ce ne sont pas les terroristes, ce sont leurs victimes. Des victimes israéliennes. Pourquoi ne pas avoir titré : « *Israël : ces terroristes qui menacent la paix* » (d'autant que c'est véritablement leur but, ils ne veulent aucune négociations, aucun compromis) ? Cet exemple pris parmi les très nombreux qui égrènent l'étude présente se situe en 1996. Les plus anciens plongent dans l'année 1991. Et c'est l'autre intérêt que de publier aujourd'hui un travail sur ces années, car la permanence d'un type de discours parlant d'Israël nous a frappés, tout ce qui est dit dans l'étude présentée est étrangement d'actualité. En fait, nous irons même plus loin en disant que des années de production d'écrits tendancieux – et nous ne nous contentons pas de l'affirmer, nous expliquons en quoi nous ne verrouillons pas le dialogue et sommes tout disposés à en discuter – ont fertilisé le terrain sur lequel aujourd'hui se développe un type de discours aberrant, un déchaînement inouï d'abjections et d'amalgames, un discours lancinant, répétitif et insidieux qui autorise en toute bonne

conscience et au nom du droit à exonérer le terrorisme, à douter de la légalité de l'État d'Israël (pour ce qu'il est), et finalement à brouiller toutes les données en faisant appel à des certitudes qui permettent de masquer la complexité du réel et d'en créer une représentation lisse et biaisée. Mais nous n'irons pas plus loin dans ce domaine puisque le sujet a déjà été traité². En 1996 donc, les victimes du terrorisme étaient une menace pour la paix.

Aujourd'hui, c'est un vivant qui semble tout désigné pour jouer ce rôle. Ce serait bien qu'il soit premier ministre d'Israël et que l'on puisse rappeler son passé, moyennant occultations et calomnies, pour entacher son présent. Quand nous regardons ailleurs, en Colombie par exemple, nous voyons les *Auc*, Autodéfense unie de Colombie, milices d'extrême-droite, qui sont ni plus ni moins le bras armé clandestin du gouvernement colombien, mis en place dans la fin des années quatre-vingt pour combattre sur le terrain la guérilla (anti-gouvernementale). On ne trouve pas anormal que là-bas, de tels procédés enlèvent au gouvernement la légitimité « *pour discuter avec la guérilla du rétablissement des droits de l'homme et de la démocratie* », dans ce pays ravagé par la corruption, les cartels de la drogue, la guérilla, les milices³.

Dans ce Proche-Orient pas moins tumultueux, tout est fait au contraire pour disculper Yasser Arafat de son implication dans le terrorisme qui sévit aujourd'hui et depuis longtemps en Israël, et on assiste à des efforts pathétiques pour tenter de dissocier les brigades des martyrs d'al-Aqsa, bras armé du Fatah - parti d'Arafat - de son leader. Pour renforcer l'effet, on lit souvent, soit sous la plume de l'auteur, soit par le biais d'une citation, que « *Sharon n'est pas intéressé par la paix* », alors que le Fatah, et même le Hamas et le Jihad islamique, « *veulent la sécurité entre Israël et la Palestine* » (*Le Monde*, 22 août 2002). Que Farouq Al-Qadoumi, le chef du bureau politique de l'OLP et Secrétaire général du comité central du Fatah, soutienne les « *attaques de résistance* » dans les frontières d'Israël et déclare que la stratégie du Fatah n'est pas différente de celle du Hamas (*Kul Al-Arab*, 3 janvier 2003); que Maslama Thabet, un leader des brigades des martyrs d'al-Aqsa atteste que son organisation est « *partie intégrante de Fatah* », et qu'elle est « *l'aile armée de l'organisation* » et que son commandant « *est Yasser Arafat lui-même* » (*USA Today*, 14 mars 2002); que les quartiers généraux des services de sécurité palestinien à Tel Al-Hawa soient devenus le principal centre de fabrication d'armes utilisées par les terroristes lors d'attaques contre des citoyens israéliens, tel que l'admet Yusuf Miqdad, haut responsable

des services de sécurité arrêté par les Israéliens en novembre 2002; que Yasser Zanon, officier dans les services de sécurité reconnaisse l'implication de la sécurité palestinienne dans le terrorisme par le fait que « *Des hauts responsables des services de sécurité nous fournissent une aide financière et logistique ainsi que des armes* »; sans compter les documents saisis en avril 2002 dans le Quartier général d'Arafat qui montrent, signés de sa main, les défraiement pour l'achat d'explosifs, funérailles, indemnisation de la famille et publications funèbres des terroristes, des « martyrs » des brigades d'Al-Aqsa. Que tant et tant d'autres éléments tous plus accablants les uns que les autres existent, c'est une réalité qui ne trouve pas sa place dans le discours qui nie à Israël le droit et le devoir de défendre légitimement ses citoyens. On préférera évoquer la résolution 1435 du Conseil de sécurité de l'ONU, rappelant au passage qu'elle « *demande l'arrêt immédiat du siège du QG de Ramallah* » (*Le Parisien*, 28 septembre 2002). Et omettant de rappeler la suite de la résolution: « *Il est demandé à l'Autorité palestinienne d'honorer l'engagement qu'elle a pris et de faire traduire en justice les auteurs d'actes terroristes. Le Conseil exige à nouveau la cessation complète de tous les actes de violence, y compris de tous les actes de terreur, de provocation, d'incitation à la violence et de destruction* ». Comme si le siège de Ramallah valait que l'on oublie que son origine se trouve dans la mort de centaines de victimes parmi la population israélienne.

Trois pôles

En fait, les exemples pris dans la presse de ces deux dernières années sont légion et alourdiraient considérablement l'introduction faite à cette étude réalisé à l'université de Bar-Ilan en Israël. L'analyse qui s'y développe s'articule autour de trois pôles qui créent un gradient entre la subjectivité parée des atours de l'objectivité et le discours idéologique.

Pour commencer, on verra donc comment le langage s'est doté d'outils qui veulent construire la neutralité: les chiffres, les citations, le fait à l'état brut, les ruses de la grammaire etc. créent l'idée d'objectivité.

Dans un deuxième temps, l'on chemine vers les dessous du discours subjectif, où l'intervention active du journaliste se fait plus sentir, où la dénomination revêt toute son importance, où la façon d'insinuer, de faire des parallèles ou de mettre des guillemets accrochent la réalité à l'idée que veut en donner son auteur.

Enfin, l'écrit idéologique, le journalisme d'opinion et sa sémantique particulière, qui évacue tout ce qui ne cadre pas avec sa conception de ce qui doit être.

En conclusion, s'il s'avère que la condition d'être humain ne nous permette pas d'atteindre l'impossible objectivité, c'est encore à la croisée des subjectivités que l'on en apprendra le plus, en prêtant son oreille aux diverses voix parfois discordantes et en aiguisant son intelligence pour éviter tous les écueils de la pensée confrontée à la complexe réalité.

1 Paul Watzlawick, *Le langage du changement*, Éd. Points Essais, 1980

2 Observatoire du monde juif, *Les médias sont-ils objectifs ?* Dossiers et documents 2002

3 Ingrid Bettencourt, *La rage au cœur*, Éd. Pocket, 2001

Introduction

L'écriture de presse politique se veut factuelle et impartiale pour le « bien commun ». Il s'agit de diffuser démocratiquement du savoir intelligible et édifiant afin que le plus grand nombre de citoyens possible puisse ensuite agir librement et en connaissance de cause.

L'objectivisme de ce discours n'est-il pas, cependant, un mythe? Le fait que ce langage se présente comme impersonnel et purement technique ne signifie pas qu'il soit dénué de parti pris et de force illocutoire*. Aucun langage ne peut renoncer à ses constituants, car ceux-ci sont intégrés dans le système inhérent à son fonctionnement.

A force de tenir un discours sans interlocuteur actif, sans réciprocité, qui prétend se limiter aux faits à l'état pur, la presse écrite finit, parfois, par abuser de son pouvoir. Le lecteur qu'elle prétendait libérer, se sent privé de sa liberté de pensée au nom de la liberté de pensée, tirée d'un discours péremptoire et idéologique. Seules, la distance critique et l'analyse des stratégies argumentatives permettent, précisément, de préserver la liberté de pensée du lecteur. Le rapport d'une subjectivité face à une autre subjectivité est ainsi plus protégé, plus équilibré.

La présente recherche analyse le discours journalistique à l'aide des théories linguistiques de l'énonciation et de l'argumentation qui décrivent et systématisent la dimension sociale de la langue, sa force illocutoire et ses effets perlocutoires**.

* Force illocutoire: L'intention et la visée du locuteur d'avoir un contact avec autrui. La force illocutoire conditionne la réaction de l'autre par rapport à la vérité de ce qui est dit.

** Effet perlocutoire: C'est le résultat, la conséquence de la force illocutoire. Il n'est pas obligatoirement contrôlé ni par le linguiste, ni par le locuteur.

A partir du moment où on considère le langage, avec Benveniste et Ducrot, comme un mode de vie sociale, il devient linguistiquement légitime et possible de s'interroger sur la presse politique écrite.

Le choix et la fréquence des articles soumis à notre investigation, qui peuvent sembler artificiels et subjectifs, sont dus au rythme irrégulier de leur parution dans la presse française. Dans la période que nous étudions, Israël, en tant que thème journalistique, n'intéresse essentiellement la presse française que dans deux domaines qui se recoupent: le processus de paix commencé avec les Palestiniens et les attentats commis par des Palestiniens toujours hostiles à Israël et au processus de paix. L'image d'Israël transmise, en général, par la presse française oscille entre ces deux pôles d'intérêt.

Les articles relatifs à l'État d'Israël ont été choisis, à dessein, dans des quotidiens et des hebdomadaires (*Le Monde*, *Le Figaro*, *Libération*, *Le Nouvel Observateur*, *Le Point*, *L'Événement du Jeudi*) de tendance et d'écriture différentes pour éviter l'écueil de la « langue d'un seul journal ». Occasionnellement, nous citerons quelques autres périodiques (*Le Courrier International*, *L'Express*) lorsqu'ils traitent les sujets suivants: le problème de Gaza et le rôle de la religion dans la société israélienne. Il est nécessaire de signaler également que les quotidiens *Le Monde* et *Le Figaro* publient un nombre d'articles proportionnellement plus important et plus régulier que l'autre quotidien national *Libération*.

Notre enquête s'inscrit dans une approche méthodologique qui se réfère aux thèses de la linguistique pragmatique.

Les pôles de cette recherche sont définis par les titres des ouvrages qui seront utilisés: « Les actes de langage », « Quand dire, c'est faire », « Dire et ne pas dire », « L'énonciation de la subjectivité dans le langage² ».

Dans une conception classique, « représentationnaliste » du langage, dire et faire sont antinomiques. Le langage a une fonction de représentation et non d'interaction. Le rôle dévolu au langage est d'établir la communication, de transmettre un message.

Dans la perspective d'une pragmatique illocutoire, « parler », c'est accomplir des actes de langage comme affirmer, établir, convaincre... qu'Austin a classifiés en cinq catégories³. Selon sa conception, le langage n'est pas uniquement un moyen de représenter la pensée ou la réalité. Il permet surtout d'accomplir des actes. L'acte de parole transforme les rapports entre les deux interlocuteurs⁴. La visée du langage peut parfois être uniquement l'exercice d'une influence sur l'Autre.

D'autre part, « dire sans dire », c'est utiliser des stratégies linguis-

tiques qui ont pour but d'obliger l'interlocuteur à construire, par ses propres moyens, le message transmis. Catherine Kerbrat-Orecchioni résume ainsi les différents travaux liés à la pragmatique du langage: « *Parler, c'est sans doute échanger des informations; mais c'est aussi effectuer un acte, régi par des règles précises, qui prétend transformer la situation du récepteur et modifier son système de croyances et/ou son attitude comportementale*⁵. »

Un des domaines de recherche essentiel sera le contenu sémantique de l'acte d'énonciation. Celui-ci se situe à des niveaux différents: il y a ce dont on prétend explicitement avoir informé le lecteur, ce qu'on présente comme un acquis indiscutable (les présupposés, les jugements de fait) et ce qu'on laisse au lecteur le soin d'interpréter, sans prendre la responsabilité de l'avoir dit (le non-dit, l'emploi de la parataxe, les guillemets, les citations, les tournures impersonnelles...).

Comme le journaliste qui utilise le langage pour légitimer ses propres dires, nous utiliserons, il est vrai, nous aussi, le langage pour interpréter les textes. Mais nous essaierons de justifier notre interprétation en nous appuyant sur des instruments théoriques dûment définis. Il y a de la rationalité dans la subjectivité si les normes, le contenu et les conclusions du discours scientifique ou de l'écriture de presse sont exposés explicitement.

Une approche supplémentaire, nécessaire à l'analyse des textes, est rendue possible par la théorie de l'argumentation que Perelman définit comme: « *une étude des techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment*⁶. » En effet, le journaliste vise à convaincre et à persuader le lecteur de la véracité et de la justesse de ses dires. Le langage est, en l'occurrence, lié à l'action dès qu'il a la vie sociale pour contexte extralinguistique.

Les effets d'objectivité

Un des slogans publicitaires de l'hebdomadaire *Le Nouvel Observateur* fut: « *Le plus objectif des journaux d'opinion et le plus engagé des journaux d'information*⁷. » Une des priorités de ce slogan est accordée à l'objectivité qui se trouve être un des critères essentiels d'une grande presse. Dans les domaines les plus variés de la vie sociale, se prétendre « objectif » témoigne d'un effort pour sortir de sa propre subjectivité, pour faire table rase de ses propres opinions, dans le but de comprendre les autres et le monde extérieur et de transmettre ainsi l'image la plus juste et la plus fidèle de la réalité.

Cette revendication à être objectif, c'est à dire rationnel, est justifiée par l'hypothèse que tout savoir doit être un savoir objectif. C'est ce que soulignent Lakoff et Johnson tout en dénonçant ce mythe: « *Il est généralement bon d'être objectif. Seul le savoir objectif est réellement un savoir. C'est seulement d'un point de vue objectif que nous pouvons réellement [...] comprendre les autres et le monde extérieur. L'objectivité nous permet de dépasser les préjugés personnels, d'être justes*⁸. »

Cette objectivité proclamée et vantée présente un double aspect positif pour la presse: d'une part, le lecteur est séduit par cette prééminence accordée au savoir objectif et à sa transmission. Il est rassuré et ne songe plus à mettre en doute ce qui est écrit. D'autre part, le journaliste a la puissance que lui confère son savoir objectif, il est à l'abri de toute critique.

De nombreux journalistes savent cependant que l'objectivité des sciences exactes est un idéal impossible à atteindre pour eux, car leur domaine est la vie sociale, comme le souligne Perelman: « *On a trop souvent méconnu sous l'empire d'un objectivisme abstrait, que la pensée*

qui détermine l'action a un statut différent des énoncés intégrés dans un système scientifique⁹. » Ils n'en continuent pas moins à proclamer sa primauté et à utiliser des techniques linguistiques, les effets d'objectivité (pas toujours décelables lors d'une lecture superficielle), qui donnent l'apparence d'une pseudo-objectivité. Leur crédibilité est à ce prix.

D'autre part, cette revendication à être objectif, donc à savoir rationnellement, n'est pas dépourvue d'une autre motivation profonde. La presse a toujours rêvé d'être indépendante du pouvoir politique et des puissances de l'argent. Elle veut être une forme de pouvoir que lui confère son savoir ou plutôt de « contre-pouvoir », apte à transmettre l'information librement, impartialement.

L'image d'Israël, transmise par la presse française, répond-elle à cette aspiration ?

Le discours des faits.

Une des techniques les plus courantes pour créer des effets d'objectivité est de laisser parler les faits, de se retrancher derrière eux.

Le fait à « l'état pur. »

Certains journalistes aspirent à n'être que de simples miroirs qui reflètent la réalité perçue. Afin d'atteindre ce but, ils utilisent une écriture qu'ils prétendent neutre pour obtenir l'assentiment du plus grand nombre de lecteurs. Ce désir de transparence caractérise particulièrement les dépêches de l'A.F.P. qui sont intégrées dans différents quotidiens.

Voici un exemple courant et caractéristique: « CISJORDANIE: un Palestinien a tué un colon israélien à coups de couteau, mardi 5 septembre, après avoir réussi à s'introduire dans une petite implantation en Cisjordanie occupée. Un interlocuteur anonyme se réclamant du Front populaire pour la libération de la Palestine a revendiqué, par téléphone, l'attentat. » (A.F.P., 7 septembre 1995).

Le journaliste, dans ce communiqué laconique, veut faire preuve d'un haut degré d'objectivité en établissant une distance entre lui et le fait, et en s'efforçant d'être rationnel dans sa relation. Les renseignements sont authentiques et incontestables: le lieu, la date, le « fait ». Le style neutre, à première lecture, semble être l'indice d'une absence de prise de position, d'une impassibilité face à l'événement. Mais nous pensons que dans le cas d'une mort aussi sauvage, ce qui peut paraître suspect, c'est précisément la neutralité affichée. Le journaliste emploie, tout d'abord, le verbe « tuer » qui signifie, suivant la définition du diction-

naire Robert: « Faire mourir de mort violente ». Le verbe « assassiner » pouvait également être choisi: il est plus spécifique et plus adéquat à la situation: Assassiner, c'est « commettre un meurtre avec préméditation ou guet-apens ». Par extension: « Causer la mort d'un innocent ». Le choix du verbe le plus neutre dissimule, dans l'énoncé, toute trace d'énonciation, et aussi minimise la gravité de cet acte sauvage. Dans les mêmes circonstances, le journaliste israélien, pour décrire cet acte, n'utilise pas le verbe « tuer » (*laarog*) mais le verbe « assassiner » (*lirtsoah*) car cet acte n'est pas accidentel à ses yeux. Il le considère comme un meurtre prémédité. Pour désigner un Israélien, vivant en Judée-Samarie, c'est le mot « colon » qui est employé dans ce texte. Nous retrouverons cette même dénomination dans tous les articles de presse étudiés. Or le choix du substantif « colon » n'est pas innocent. Il implique un parti pris et reflète la volonté d'amalgamer des notions différentes. Il est connoté péjorativement par les Français, à l'heure actuelle. Depuis la conquête de l'Algérie par la France, le terme « colon » désigne une personne étrangère au pays, sans scrupules, qui exploite, au nom d'une idéologie et d'un pouvoir politique impérialiste, les habitants de ce pays. Comme si l'allusion n'était pas assez claire, le mot « colon » est renforcé par un mot qui appartient dans ce contexte, au même domaine sémantique et idéologique « implantation ». Ces personnes s'introduisent et s'installent de force dans un territoire sur lequel ils n'auraient aucun droit et ils y demeurent.

L'analogie est créée par la dénomination. Les habitants de Judée-Samarie sont perçus, dans leur ensemble, par le lecteur, comme des personnes peu morales, qui n'inspirent pas la sympathie.

Nous remarquons que le terme courant employé pour désigner les habitants de Judée-Samarie, dans la presse israélienne, est « *mitnakhhalim* »: habitants qui ont reçu la terre en héritage. Ce type de différences entre l'hébreu et le français dépasse le cadre des difficultés inhérentes à la traduction. Elle est l'expression d'une conception différente du problème israélo-palestinien. Israël revendique le droit de s'installer en Judée-Samarie, région qu'il considère comme un héritage légitime, comme un patrimoine. Ce droit lui est contesté par les Palestiniens et par le monde arabe qui estiment que ce sont des biens usurpés. La presse française, en reprenant dans son discours le lexique palestinien, condamne implicitement la politique israélienne.

Ce terme de « *mitnakhhalim* » est encore employé en 1996, dans deux journaux israéliens de tendance différente. *Maariv* s'adresse au grand

public. *Haaretz* serait approximativement l'équivalent de *El Pais* en Espagne et du *Monde* en France. L'emploi systématique de ce terme semble prouver que les journalistes israéliens, toutes tendances confondues, adoptent un point de vue identique linguistiquement. « *La nouvelle alliance autour de la ville des Patriarches, entre les mitnakhhalim et les ultra-orthodoxes...* » (*Maariv*, 3 mai 1996). « *Les représentants des mitnakhhalim se réuniront aujourd'hui pour discuter de l'évacuation de Hébron* » (*Haaretz*, 3 mai 1996). Il est vrai que « *mitnakhhalim* » est une notion difficile à traduire: Il aurait fallu employer une périphrase ou conserver le mot hébreu, comme cela a été fait dans la presse française pour le mot arabe « *intifada* ». Dans le cas de la citation d'« *intifada* », le journaliste veut créer un effet de réel. La traduction de « *mitnakhhalim* » est l'indice d'un parti pris.

La dénomination est le lieu où se manifeste le plus la subjectivité et où les divergences d'opinion se font jour. Ainsi, la région que les Israéliens nomment « *Judée-Samarie* » est dénommée par le journaliste « *Cisjordanie* ». La différence d'appellation n'est sûrement pas fortuite. Elle permet d'exprimer, d'une manière voilée, l'opposition du locuteur à la politique menée, dans cette région, par l'État d'Israël. Le participe passé « *occupée* », lié à Cisjordanie, accentue ce parti pris idéologique: c'est encore une condamnation de l'État d'Israël qui pratique une politique annexionniste et occupe des territoires illégalement, à la suite de la guerre de 1967. Par l'emploi de ce participe, le journaliste dénie à Israël la légitimité de sa présence sur ce territoire. Mais cela est suggéré par un mot et non pas affirmé explicitement, toujours par souci apparent d'objectivité et donc de crédibilité.

Enfin un des termes qui désigne le mouvement auquel appartient le meurtrier est « *libération* ». Ce mot est toujours connoté positivement. C'est le meurtrier qui se dénomme ainsi, comme pour justifier, au nom d'une idéologie libératrice, les actes commis. Le journaliste se contente de rapporter, laconiquement, dans sa dépêche la proclamation de « *l'interlocuteur anonyme* ». Mais nous sommes surpris que l'auteur de l'article n'émette aucune réserve critique en retransmettant cette information.

Le journaliste de l'A.F.P., pour transmettre son message, utilise une langue naturelle qui crée la réalité. Or la langue n'est pas uniquement, comme on voudrait le faire croire, une structure de transmission, elle est porteuse d'une subjectivité, plus ou moins implicite, influencée par le milieu où il vit, par l'époque, par l'attente du lecteur. Dans l'univers de

la vie, du vraisemblable, il n'y a donc pas de choix neutre ou innocent dans la sélection des termes employés pour communiquer l'information: « *Le choix qui paraît neutre, est celui qui passe inaperçu*¹⁰ » affirme Perelman, ce qui ne signifie pas qu'il soit innocent. En outre, dans cet article, l'utilisation d'un style neutre par l'énonciateur, crée un climat de confiance chez le lecteur. Il transpose (inconsciemment peut-être) l'assentiment donné au langage à l'assentiment donné aux dires: il associe le parler courant, ordinaire, au parler vrai. C'est un des avantages du parler neutre, ordinaire, que souligne Perelman: « *Le rapprochement entre langage ordinaire et idées reçues n'est pas fortuit: le langage ordinaire est, en lui-même, la manifestation d'un accord, d'une communauté, au même titre que les idées reçues. Il peut servir à favoriser l'accord sur les idées*¹¹. » Le journaliste gagne, grâce à l'écriture, en crédibilité. Ce compte rendu qui se veut simple reflet de la réalité n'est donc pas pour autant dénué d'intentionnalité ni de parti pris idéologique: « *Il n'existe pas des manières de s'exprimer qui seraient descriptives en soi, des discours où seuls interviennent les faits et leur objectivité indiscutable*¹². » Comme le souligne Perelman, il n'y a pratiquement pas de fait « *à l'état pur* » car l'appréhension de la réalité et sa transmission dépendent de la subjectivité de chacun: « *Il ne serait ni possible, ni conforme à notre propos de donner du fait une définition qui permette en tous temps et en tous lieux, de classer telle ou telle donnée concrète comme étant un fait. Il nous faut, au contraire, insister sur ce que dans l'argumentation, la notion de « fait » est caractérisée uniquement par l'idée que l'on a d'un certain genre d'accords au sujet de certaines données, celles qui se réfèrent à une réalité objective matérielle et qui désigneraient ce qui est commun à plusieurs êtres pensants et pourraient être commun à tous*¹³. » Prétendre pouvoir transmettre un fait à l'état pur nous semble un mythe qui, cependant, persiste.

Le fait controversé.

Une autre dépêche de l'A.F.P., illustre la question de la disparité des interprétations, disparité que souligne le journaliste Marc Paillet: « *Quant aux faits, il y en a autant que de témoins avec des points de vue disparates voire divergents. La version du manifestant et celle du policier ne coïncident jamais. La vérité judiciaire est fragile, la vérité militaire ne l'est pas moins*¹⁴. »

L'article suivant qui se situe à l'époque d'une vague d'attentats terroristes en Israël, témoigne de cette impossibilité d'obtenir un consensus

à propos d'un fait visuel: « *La police israélienne privilégie maintenant la thèse de l'attentat à propos de l'accident automobile du 26 février au cours duquel un Palestinien a été tué, à Jérusalem, par des civils armés après avoir percuté un groupe de personnes qui attendaient un bus. Une passante avait été tuée par la voiture. La police, qui a hésité entre la thèse de l'accident et celle de l'attentat, affirme disposer à présent d'assez d'éléments pour retenir la seconde explication.* » (A.F.P., 29 février 1996).

Dans cette dépêche, le seul fait incontestable est qu'il y a eu des victimes. Mais, curieusement, les points de vue de la police et du journaliste sont antagonistes. Chacun interprète le drame différemment. Le journaliste, absent du texte et certainement du lieu du drame, joue cependant un double rôle. Il commente la prise de position de la police et exprime implicitement son propre point de vue pour convaincre le lecteur et le faire adhérer à sa thèse. L'écart créé entre les deux versions est l'argument essentiel. Contrairement à l'article précédent de l'A.F.P., le journaliste s'érige en juge et marque des réserves à propos de la version officielle de la police. La fiabilité de la police est mise en doute puisque le journaliste emploie le verbe « privilégier » qui signifie « favoriser, accorder un avantage ». Le rédacteur de l'article laisse planer le doute et la suspicion. La version officielle ne serait-elle pas hâtive, arbitraire laisse entendre le journaliste. Ainsi, bien qu'il ait eu connaissance de la thèse officielle, au moment où il rédige son article, le journaliste continue à présenter ce fait comme un « accident ». Or, un « accident » est ce qui arrive par hasard, d'une façon inattendue. Si le journaliste avait accepté la thèse de la police, il aurait dû écrire: « *à propos de ce qu'on supposait être un accident automobile* » et non « *à propos de l'accident automobile* ».

Le Palestinien n'est, suivant les affirmations du journaliste, que l'auteur involontaire d'un accident automobile. Il n'est donc qu'une victime, injustement tuée par des civils, car jamais, juridiquement, un auteur d'accident n'est passible de la peine de mort. En outre, l'accent critique est mis sur le fait que des civils soient armés et qu'ils rendent eux-mêmes la justice comme dans un pays non civilisé. Peu d'importance est accordée à la personne tuée par le Palestinien, le fait est juste signalé. Dans ce court article, le journaliste exploite l'hésitation légitime de la police, entre deux thèses, pour laisse planer le doute sur la validité des conclusions de l'enquête. Dans ce but, il emploie d'abord le verbe « privilégier » et ensuite le verbe « affirmer ».

La mort des deux victimes n'est pas présentée de manière identique.

La priorité est accordée au Palestinien dont la mort est relatée avant celle de la victime israélienne. Sa mort est due à l'hostilité des civils: elle est intentionnelle. La mort de la passante est due à un accident, au hasard, elle n'est imputable à personne. Par l'importance inégale accordée aux deux personnes tuées, le journaliste marque ses prises de position, son parti pris que le langage argumentatif traduit: le Palestinien est la seule vraie victime. Le dessein de décrire la réalité n'est ici que le subterfuge d'un dessein plus profond: faire pression sur l'opinion d'autrui, présenter le Palestinien comme la « victime » et le civil israélien armé comme le « bourreau ».

S'il est vrai que la perception d'un événement ne comporte pas automatiquement d'évidences logiques, ni de certitudes scientifiques qui permettent des affirmations péremptoires, catégoriques, non controversées, reconnues universellement, elle n'est pas pour autant livrée au hasard, à l'aléatoire. Il ne peut pas être dit n'importe quoi sur tout, comme semble se le permettre l'auteur de l'article qui veut imposer son point de vue. Si nous admettons la définition de Perelman selon laquelle: « *Le fait comme prémisse est un fait non-controversé*¹⁵. » nous voyons clairement, ici, que « le fait à l'état pur » et la vérité absolue du fait, dans le domaine de la vie sociale et politique présentée par l'écriture de presse, sont fréquemment un leurre.

La banalisation du fait

« *Ne pas formuler de jugement peut être considéré comme une forme implicite de solidarité*¹⁶. » Cette aspiration à la transparence, à la stricte neutralité, comporte, en outre, un autre danger: la banalisation de l'événement à laquelle le discours, en apparence impassible même dans les situations les plus tragiques, peut conduire, comme dans cette autre dépêche de l'A.F.P.: « *Une femme soldat israélienne tuée à coup de hache par un Palestinien. Une femme soldat israélienne a été tuée à coups de hache, à Afoula, dans le nord d'Israël, mercredi 30 novembre, par un Palestinien, qui a été arrêté par des passants alors qu'il tentait de s'enfuir. Selon le premier ministre, Itzhak Rabin, l'agresseur est un militant du Mouvement de la résistance islamique (Hamas), opposé aux accords d'autonomie. L'attaque a eu lieu près de la station centrale d'autobus d'Afoula, là où un attentat à la bombe contre un autobus avait fait huit morts le 6 avril. Ce meurtre porte à quarante cinq le nombre d'Israéliens tués par des Palestiniens depuis l'entrée en vigueur de l'autonomie dans la bande de Gaza et dans la région de Jéricho, en mai.* » (A.F.P., 2 décembre 1994).

La victime est dénommée « femme soldat », ce qui la place dans une situation particulière, où elle est plus exposée à risquer sa vie, à cause du rôle qu'elle joue. Mais c'est aussi une sorte de légitimation implicite de l'attaque: le soldat, en cas de « guerre », est une cible légitime. En outre, la juxtaposition des mots « femme » et « soldat », met en relief le côté insolite de cette double fonction car il n'est pas bien admis, dans la société occidentale, que le rôle, attribué conventionnellement à un homme, soit exercé par une femme. Le mot « soldate » pouvait être employé à la place de femme-soldat. Son agresseur est un « Palestinien », terme neutre, qui désigne une « appartenance géographique ou nationale ». Il aurait été possible et même légitime de le nommer « meurtrier » ou « assassin » et de préciser ensuite qu'il était palestinien. Mais le journaliste réduit l'importance du crime en évitant d'employer le terme le plus spécifique. Il situe cet acte qui nous paraît sordide, sauvage, dans le cadre d'un conflit armé. Dans ce but, au lieu du mot « meurtre », il préfère choisir le mot « attaque », plus vague, mais dont le sens premier est militaire: « action d'attaquer, de commencer le combat ».

Ainsi ce Palestinien est assimilé, grâce à l'emploi de certains termes spécifiques, à un combattant. Son acte sauvage est atténué, minimisé, puisqu'il est présenté comme un acte politique dans le cadre du conflit israélo-palestinien. Il n'est pas coupable d'avoir assassiné un civil mais il a tué, comme lors d'une guerre, une ennemie, une « femme soldate ». D'une manière subtile, le journaliste insinue, par l'utilisation d'un vocabulaire explicatif, rationnel, qu'il y a une logique dans ce meurtre. Mais il ne le dit pas ouvertement. En outre, il s'appuie sur les dires du Premier ministre pour conforter l'orientation qu'il donne à sa relation et pour mettre en relief le fait que l'« agresseur » appartienne au Mouvement de la résistance islamique. Pour le lecteur français, le mot « résistance » est connoté positivement. Il évoque l'attitude héroïque d'un certain nombre de Français, « les Résistants » qui ont combattu secrètement contre l'ennemi allemand et contre leur gouvernement légitime, pendant la seconde guerre mondiale. Par association d'idées, le meurtrier se trouve dans une situation parallèle à celle du résistant français. Et pourtant, encore une fois, le journaliste n'est pas intervenu explicitement. « C'est dire sans dire¹⁷ ». C'est seulement lorsque, d'une manière implicite, le crime est légitimé que le journaliste peut employer le mot « meurtre » qui signifie selon le dictionnaire Robert: « *action de tuer volontairement un être humain. Syn. : crime* », car il a perdu alors de sa force illocutoire par les justifications qui ont été apportées.

Cette volonté de paraître objectif aboutit, dans le dernier paragraphe, à un bilan sec et inhumain. Les victimes israéliennes des attentats ne sont plus des êtres humains mais de simples chiffres que l'on comptabilise pour donner une image exacte, fidèle de la situation. Un rapport statistique est établi entre les accords de paix et le nombre de morts, comme si la vie était l'un des termes d'une équation mathématique. Pas un mot de pitié pour la victime, pas un mot de réprobation contre ce meurtre, comme si l'auteur de l'article essayait de le banaliser le plus possible. Les valeurs morales sont ici estompées, effacées, car il s'agit de justifier la thèse de l'« agresseur ». Nous pensons que, dans ce cas, prendre le parti de la victime, est une obligation. Se taire quand quelqu'un est assassiné à coups de hache, ce n'est pas être neutre ou objectif, mais c'est déroger à son rôle de journaliste. Plus généralement, quel que soit le rôle de l'homme dans la société, il est parfois impératif de prendre parti: « *Même un philosophe, lorsqu'on parle d'événements graves, doit être obligé de prendre parti*¹⁸ ».

Occultation du sujet d'énonciation.

Dans la même perspective, une autre stratégie pour rester fidèle à ce principe tabou d'objectivité et de neutralité, est de s'effacer, de masquer le sujet d'énonciation, le « je », de transmettre un message sans énonciateur. Le code linguistique permet ainsi d'occulter la présence et la responsabilité du sujet parlant. Les « faits » ainsi parlent d'eux-mêmes et ce qui est dit est présenté comme incontestable.

« *La dynamique de la paix au Proche-Orient.* » (Le Monde, 15 septembre 1993). Dans ce titre, les faits acquièrent des qualités humaines. La paix a une vie autonome et peut progresser par ses propres moyens. Les hommes, journaliste inclus, sont absents. Ainsi ce qui est dit ne peut être contesté car les agents de l'action sont des faits. Le lecteur ne trouve, en face de lui, personne avec qui argumenter. « *L'histoire parut enfin moins ingrate au Proche-Orient* » « *Décidément la haine et le fanatisme n'ont pas dit leur dernier mot dans cette région du monde.* » (Le Monde, 21 octobre 1994).

Dans tous ces exemples « *il s'agit de faire passer un jugement de valeur ou une interprétation pour un jugement de fait évident*¹⁹ ». Comme les exemples d'occultation du sujet d'énonciation sont abondants dans la presse et revêtent des caractères variés, nous les présentons sous des rubriques différentes.

Mise en scène de l'information ou l'information-spectacle :

« *Quand Israël flirte avec l'O.L.P.* » *Le Nouvel Observateur*, 16 juin 1993. Le titre de l'article banalise une information importante et la transforme en spectacle. Le monde des hommes a disparu pour faire place à des entités. Le verbe « flirter » donne une impression de désinvolture, de légèreté, qui détonne dans une telle situation et dans une presse d'opinion. Mais le journaliste cherche à séduire et non à informer. « *Israël et l'O.L.P. n'ont pas manqué leur rendez-vous avec l'Histoire.* » (*Le Monde*, 21 septembre 1993). L'époque se prête à une sorte d'euphorie sentimentale et magique, digne de contes de fées, que le journaliste veut partager avec ses lecteurs, en feignant d'oublier l'importance des hommes. L'Histoire avec un grand « H » devient un « *Deus ex machina* » dans un monde merveilleux d'où l'homme concret est absent.

Banalisation de l'événement.

Un attentat a eu lieu en Israël et le nombre des victimes s'élève à 25 ou 27. Voici deux titres qui figurent respectivement à la première page du quotidien *Le Figaro* et d'un article de l'hebdomadaire *L'Événement du Jeudi* : « *Israël : 25 morts contre la paix.* » (*Le Figaro*, 26 février 1996). « *27 morts ; 85 blessés et la paix est dans le coma.* » (*L'Événement du Jeudi*, 29 février – 6 mars 1996).

Pour répondre aux critères d'objectivité requis, pour faciliter la mise en scène recherchée, les journalistes ne laissent aucune place à la réaction émotionnelle, à la sensibilité. Les notions abstraites et les hommes sont placés sur le même plan. Une déshumanisation de l'homme se profile. L'homme n'est plus un être de chair et de sang. Il devient une thèse abstraite. Sur l'échiquier politique, les morts ne sont que des pions qui entravent un processus de paix présenté comme indépendant de la volonté humaine. Dans le titre de *L'Événement du Jeudi* c'est paradoxalement, la paix qui est personnifiée. L'humour noir surprend dans un tel contexte même si le but est de provoquer une réaction chez le lecteur. Ces périodiques sont censés être des journaux d'information et non des journaux humoristiques ou satiriques. Mettre sur le même plan des hommes et des entités, c'est faire offense à ces victimes.

Lors d'un nouvel attentat, la semaine qui suit, nous retrouvons approximativement le même scénario, le même « face à face » entre les morts et la paix. « *Israël : ces morts qui menacent la paix.* » (*Le Figaro*, 4 mars 1996). Ce jour-là, *Le Figaro* consacre quatre pages à cet attentat et à ses conséquences. Si un article est consacré à la description de ce

drame, (« *C'est le même cauchemar. Il se passe le dimanche au petit jour, quand les jeunes conscrits regagnent leurs casernes. Il secoue le cœur de Jérusalem, côté juif...* »), la majorité des commentateurs s'inquiètent des répercussions politiques de cet attentat. Dans le titre que nous avons cité, le journaliste décontextualise la tragédie de l'attentat pour mettre l'accent sur le futur du processus de paix déjà engagé. Par l'emploi du déictique, l'adjectif démonstratif « ces », et du verbe « menacer » qui présuppose qu'une action mauvaise va être accomplie, il émet un jugement axiologique négatif, il jette le discrédit sur ces victimes qui entravent l'essentiel, le processus de paix. Dans cette mise en scène macabre, les morts, comme s'ils étaient encore de ce monde, jouent un rôle néfaste : ils empêchent le bon déroulement du processus de paix. Paradoxalement, ils ne sont plus sur le banc des victimes puisque, même morts, ils ont le pouvoir de constituer une menace. Ils sont plutôt des accusés.

Occultation du « je » par l'emploi d'un sujet collectif.

« *Les excès des colons juifs sont condamnés par la grande majorité de la population.* » *Le Monde*, 8 décembre 1993. Le journaliste encore une fois, s'efface, laisse parler « *la grande majorité de la population.* » Son but est de masquer le sujet dénonciation pour paraître objectif et plus crédible. Or c'est un mythe de croire que les faits parlent d'eux-mêmes ou qu'il existe une pensée collective, celle de la « *grande majorité.* » « *Le monde soutient Pérès.* » *Le Figaro*, 14 mars 1996. À une époque et dans une situation différentes, nous retrouvons cette même pensée collective, unique, univoque. Le cœur des nations du monde s'insurge contre les attentats. Les Grandes Puissances ont décidé de se réunir à Charm el Cheikh pour tenter d'enrayer cette entrave à la paix. Elles ont dénommé cette rencontre : « *Le sommet des bâtisseurs de la paix.* »

Pourtant, l'affirmation péremptoire de soutien au Premier ministre Pérès, exprimée par le monde entier, n'est qu'une image embellie de l'événement. Elle ne vise que le sensationnel et le pathétique. Si le lecteur ne lit que les titres, le but recherché est atteint. Or, ce mythe magique et séduisant de l'adhésion collective est réfuté dans la suite de l'article : les ennemis officiels ou non de l'État d'Israël (le Liban, la Syrie, l'Iran) n'ont pas participé à ce chœur, au sommet des « *bâtisseurs de paix.* »

Cependant, le journal *Le Monde*, moins euphorique, donnait un autre titre à la rencontre. Il la dépouillait de son titre pompeux, médiatique et artificiel en soulignant l'absence des principaux actants. « *La Syrie et le*

Liban boycottent le sommet antiterroriste mondial ». (*Le Monde*, 13 mars 1996). Le fait est incontestable. « *Changement de décor : après les poignées de mains sur la pelouse de la Maison-Blanche, c'est aujourd'hui la paix dans le désert* ». (*Libération*, 26 octobre 1994). Ici, le « c'est » de l'affirmation péremptoire, irrécusable, remplace le « je crois », le « je pense », et interdit au lecteur toute objection, toute réaction contraire.

Cette occultation du sujet d'énonciation qui présente, comme nous l'avons vu, de nombreuses facettes, offre au journaliste un abri. Il est protégé, immunisé contre toute critique puisque ce n'est pas lui qui parle. La parole est donnée à des « faits », à des entités, à une pensée collective.

Grammaire et argumentation.

L'emploi de certaines formes syntaxiques est également une technique visant à créer l'impression que le journaliste est le simple photographe d'une réalité qu'il se contente de transcrire.

L'usage de la phrase nominale ou de la parataxe lui permet de rester neutre, de ne pas établir, en apparence, de rapports entre les différentes propositions. Le rapport de subordination est ainsi écarté et, par là même, les marques discursives de l'intervention et de la mise en sens subjectives.

La phrase nominale.

Dans une forme lapidaire, la phrase nominale crée l'illusion d'une présentation cinématographique. Le nom est conceptuel, notionnel, il ne décrit pas l'action inscrite dans le temps. L'absence de verbe établit que ce qui est dit est hors du temps et par là, hors de la subjectivité, de la partialité.

Si nous ne connaissions pas le contexte de l'article, l'exemple suivant pourrait en être une parfaite illustration : « *Gaza-ville... Un océan de misère dans un décor de Club Méditerranée. Des rues défoncées, des tas d'ordures, des camps faits de bric et de broc, la poussière, la crasse, la chaleur* ». (*Le Point*, 18 septembre 1993). Ces séquences d'une ville où l'homme est paradoxalement absent, veulent être filmiques. Elles ne seraient que l'image d'une réalité perçue où la subjectivité n'a pas de place. Cependant le journaliste éveille d'abord la sensibilité du lecteur-spectateur par la construction et le rythme de la phrase. L'émotion est créée par un rythme lent au début, qui se prolonge par des noms saccadés puis haletants, énumération sèche de termes évoquant un monde

où l'atmosphère devient irrespirable. L'émotion est également créée par le contraste souligné entre une terre de rêve, idyllique, faite pour le bonheur, et le malheur, la misère qui y règnent. Cela voudrait être un simple constat. Mais la suite de l'article vient infirmer cette aspiration journalistique à n'être qu'un simple miroir. « *Quelques artères tranquilles, quelques villas cossues rappellent la Gaza d'antan, d'avant 1948, avec ses avenues ombragées, ses restaurants bondés. La Gaza d'avant la tourmente* ». (*Le Point*, 18 septembre 1993).

Ainsi, la mise en scène de la ville de Gaza et de sa tragédie n'était pas innocente. Une fois la compassion suscitée, l'auteur de l'article enchaîne en insinuant discrètement qu'il y a des responsables à cette situation, mais il ne les nomme pas. Le lecteur doit interpréter son message et ses sous-entendus : l'État d'Israël est coupable. Le bonheur existait sur cette terre « *avant 1948* », « *avant la tourmente* », avant la création de l'État d'Israël. Ici, la juxtaposition explicite relègue les relations de cause à effet dans le non-dit. La Gaza paradisiaque, tranquille, riche, vivante, protégée, a disparu parce que les Israéliens, qui sont la cause, le symbole de « la tourmente », ont détruit par leur présence son bel équilibre et l'ont vouée au malheur. Les phrases nominales n'ont servi qu'à rendre plus crédible la condamnation implicite du « mal » pénétrant dans l'univers du « bien ».

La manipulation de l'écriture a consisté à ne jamais prononcer le nom d'Israël, pourtant présent par la simple évocation d'une date (1948). Aucun jugement de valeur n'a été explicitement émis. La phrase nominale a permis de « dire sans dire ».

Dans l'exemple suivant, le journaliste focalise son regard sur la situation de la communauté druze. Le titre de l'article est : « *L'État juif accorde une aide financière aux Druzes* ». « *Dénominateur commun de toutes ces localités : la pauvreté des ressources et des services municipaux, des classes surchargées dans les écoles, des crèches inexistantes, des rues défoncées, parfois des égouts à ciel ouvert. La majorité des huit cent mille citoyens arabes d'Israël (à 80 % musulmans) connaissent le même genre de paysage urbain* ». (*Le Monde*, 18-19 décembre 1994).

C'est une vision qui se veut impartiale. Il est évident que la situation des Druzes est tragique, révoltante. L'aspect sombre, négatif de cette description est mis en relief par l'accumulation, la juxtaposition d'expressions nominales. Dans la première phrase, la mise en apposition des conditions de vie précaires, des souffrances accolées les unes aux autres, accroît la dramatisation et suscite la compassion pour le sort

de cette population. La surprise est créée par la juxtaposition des deux phrases de ce passage. Qu'ont de commun les Druzes avec les Arabes d'Israël et pourquoi intégrer les Arabes dans un tel contexte? C'est que le journaliste, subtilement, utilise la compassion suscitée par le sort des Druzes comme un tremplin. En juxtaposant les deux mondes, il transfigure l'émotion naissante, la fait rejaillir et l'étend aux citoyens arabes d'Israël. Grâce à une comparaison (« *le même paysage urbain* »), à une formule lapidaire, et à un chiffre impressionnant, le message a été transmis: les Arabes d'Israël comme les Druzes (et c'étaient ces derniers qui étaient le sujet de l'article) sont des victimes, des citoyens mal traités en Israël.

Nous incluons dans l'analyse de ce texte une remarque qui nous semble importante bien qu'elle n'ait pas de rapport direct avec la phrase nominale. Dans ce texte, le journaliste utilise une dénomination différente suivant la thèse qu'il défend, sans pourtant intervenir. Quand il s'agit d'identifier les Arabes aux Druzes pour condamner implicitement l'exploiteur commun, les Arabes d'Israël sont appelés « *citoyens arabes d'Israël* ». Mais ensuite, dans le même article, il apporte une sorte de rectificatif et utilise une dénomination contradictoire: « *Contrairement à ceux qu'il est convenu d'appeler les « Arabes d'Israël », et qui sont en fait des Palestiniens qui se sont refusés à abandonner leurs terres lors de la création d'Israël sur le territoire de la Palestine mandataire en 1948, les Druzes...* » (*Le Monde*, 18-19 décembre 1994).

Le journaliste exploite l'opportunité que lui offre la revendication des Druzes pour exposer sa propre conception de l'histoire et émettre des critiques contre des injustices commises, sous les dehors d'une écriture filmique impartiale.

La juxtaposition

Dans une optique à peu près identique, les journalistes font grand usage de la parataxe, procédé syntaxique consistant à juxtaposer des phrases, sans expliciter par des conjonctions de subordination ou de coordination le rapport qui les lie entre elles. Grâce à cette écriture, le journaliste ne semble vouloir imposer aucun point de vue au lecteur qui se sent plus libre. Le texte ressemble à un « procès verbal » qui s'en tient strictement aux faits et exclut la présentation des causes. « *Dans l'avenue Omar el-Mouktar, près du marché central, quelques dizaines de gamins jettent des pierres sur une patrouille de soldats. Deux 4x4 grillagés et quelques militaires s'avancent sous les projectiles. Les gamins hurlent*

« Allah o akhbar » (*Dieu est le plus grand*): ils sortent juste d'une réunion du Hamas hostile à l'accord israélo-palestinien. Des pierres pleuvent sur les soldats israéliens. L'un s'agenouille posément, ouvre le feu avec son fusil Galil. Un gamin est touché. Un soldat balance une grenade offensive sur une terrasse, elle explose en projetant des graviers. » (*Le Point*, 18 septembre 1993).

Nous avons l'impression d'assister à une projection cinématographique. Le film se déroule sous nos yeux, rapidement, grâce à la succession d'énoncés lapidaires (ici, les propositions indépendantes, concises, jouent ce rôle). Les deux protagonistes apparaissent en pleine action. Nous voyons ce que le journaliste voit ou plutôt ce que sa caméra enregistre. Lui n'est pas présent, il n'intervient pas. Il est simplement la courroie de transmission des faits qui se déroulent sous ses yeux, ou, tout au moins, c'est l'impression qu'il s'efforce de donner au lecteur. Le lecteur, pris par la vivacité du style, peut penser que c'est une reconstitution honnête, fidèle. L'absence d'intervention du locuteur facilite l'adhésion à la reconstitution de la réalité ainsi recréée.

Or, si nous laissons se dissiper le charme, la séduction des séquences rapides, nous prenons conscience que nous avons assisté à une véritable mise en scène de l'information. Nous assistons à une nouvelle version de David et Goliath. D'un côté, des gamins aux mains nues, sans défense, et qui n'ont pour toute arme, comme David, que des pierres. De l'autre, des adultes, des soldats armés, protégés, osent s'attaquer à des enfants qui n'ont lancé que des pierres. Face à la force brutale, aveugle, les gamins clament des slogans religieux. Innocence, fragilité et foi s'opposent à la froideur des armes et à l'insensibilité des puissants. Toutes les caractéristiques, axiologiquement positives, sont attribuées aux enfants palestiniens. La sympathie du lecteur leur est toute acquise sans qu'il ait été prononcé un mot qui leur fût explicitement favorable. Tel était le but poursuivi.

Un détail insolite, inséré dans la description, nous fait cependant douter de la bonne foi du journaliste. Ceux qu'ils dénomment « gamins » (dénomination affective), sortent d'une réunion du Hamas hostile à l'accord israélo-palestinien. Il nous semble étrange que des gamins assistent à des réunions du Hamas. Le discours du Hamas est-il accessible à des gamins d'une dizaine d'années? Le Hamas endoctrine-t-il des enfants pour s'en servir ensuite? Nous l'ignorons. Mais le journaliste veut peut-être nous faire entendre, qu'après cette réunion, il est normal que les enfants lancent des pierres contre des soldats israéliens.

C'est une recreation du mythe si populaire de « Gavroche ». Mais le rôle du journaliste est d'informer et non de susciter l'émotion afin de mieux « diaboliser » Israël. Les soldats israéliens, vus sous un aspect aussi sombre, aussi négatif, ne peuvent éveiller que colère, rejet, haine peut-être.

L'habileté du journaliste est de décontextualiser la description. Par ces images, « prises sur le vif », détachées de tout contexte, l'intention est de créer le pathétique et d'orienter le lecteur dans une direction donnée, de le faire adhérer à une thèse sous-jacente : l'armée israélienne se comporte en maître à Gaza et n'a aucun égard pour personne, pas même pour des enfants. L'adverbe « posément » illustre bien le fameux thème de l'insensibilité, de la cruauté des soldats israéliens. Cependant le flot de « pierres qui pleuvent » peut blesser et provoquer la réaction des militaires. Mais cet aspect de la situation semble négligeable.

L'utilisation de la parataxe, dans ce passage, sous couvert d'objectivité, aboutit à une manipulation qui neutralise, mutile la communication, l'objection. « *l'informativité est (en fait) seconde par rapport à l'argumentativité*²⁰ », et tout est mis en œuvre pour masquer les procédés employés. Le journaliste nous offre une vision manichéenne du monde. Il présente la scène sous l'angle qui lui semble le plus adéquat pour faire pression sur l'opinion du lecteur. Il faudrait qu'il ait le courage de formuler, dénoncer clairement ses partis pris et d'affronter les lecteurs et leurs réactions.

Le pronom indéfini : « on »

Ce pronom indéfini qui confère tout pouvoir à un acteur anonyme, et le rend maître de la situation permet bien des manipulations. Il est d'un usage fréquent dans la presse quotidienne. « On » représente une pensée collective. Elle apparaît de ce fait comme vraie, objective et légitime. « *La stupeur passée, l'enthousiasme maîtrisé, on essaie de comprendre comment tout cela est arrivé, on essaie surtout d'imaginer l'avenir. Le dédale des événements qui ont abouti à la fameuse poignée de main entre Rabin et Arafat, on commence à y voir clair. Imagine-t-on le foyer de prospérité que constituerait, non pas une juxtaposition, mais une entente réelle des Palestiniens et des juifs ? Peut-on délirer à ce point ?* » (Le Figaro, 16 septembre 1993).

Même si l'enthousiasme a été très grand lors de cet événement, il est fort peu probable qu'il y ait eu un consensus général comme l'indique le pronom indéfini « on » qui est le sujet anonyme du texte, l'instance

collective derrière laquelle le journaliste se retranche.

Faire comme si une pensée collective existait présente l'avantage d'inclure dans la même affirmation le locuteur et les lecteurs. Le journaliste n'a pas obtenu l'adhésion du lecteur à ses dires mais s'est approprié sa pensée en employant « on ».

Nous ouvrons ici une parenthèse pour inclure une réflexion qui n'a pas de rapport avec « on » mais qui a un lien avec l'image d'Israël. Le mot juif est écrit avec une minuscule dans tout le texte alors que Palestinien est écrit avec une majuscule. D'après le dictionnaire « Trésor de la langue française », l'usage de la majuscule tend à se généraliser, qu'il s'agisse d'appartenance à un groupe ethnique ou à une communauté religieuse.

Au cours de l'étude des textes, nous avons remarqué un autre article du même Jean d'Ormesson où se retrouve le même phénomène caractéristique. (l'article est écrit à propos de l'opération militaire « les raisins de la colère ») : « *Les juifs et les Arabes sont également subtils et également blessés.* » (Le Figaro, 17 avril 1996). D'autre part, le journaliste semble répugner à employer, dans ce contexte, le seul mot adéquat : les « Israéliens » et, par là même, semble oublier l'existence de cet État qui porte un nom précis. Le journaliste fait usage de la « langue de bois ». Il masque le réel sous les mots, extirpe et bannit toute dénomination non orthodoxe, non conforme à son mode de pensée. « On » crée une distance entre l'énonciateur et l'énoncé. « *On a douté jusqu'au dernier moment de l'opportunité de la démonstration spectaculaire de Washington.* » « *On respire.* » « *À Washington, on a célébré ce phénomène toujours prodigieux qui conduit deux ennemis supposés irréductibles, voire « héréditaires », à se transformer un beau jour en partenaires pour on ne sait pas encore exactement quoi.* » (Le Nouvel Observateur, 16 septembre 1993). L'éditorial de Jean Daniel, rédacteur politique du Nouvel Observateur, à la même époque, est aussi symptomatique. Jean Daniel emploie le pronom « on » comme un leitmotiv représentant une pensée collective et qui scande le début des paragraphes. Grâce à l'emploi de ce pronom, le journaliste crée une distance entre lui et ce qu'il dit et diminue sa propre responsabilité. (il n'est qu'une partie infinitésimale de la pensée collective.). Il érige, pour ainsi dire, cet emploi en système d'expression dans tout l'article, ce qui crée un certain malaise ressenti par le lecteur, malaise dû à la non-identification du locuteur, surtout dans un éditorial. « On » crée l'équivoque. « *En premier lieu parce que, dans le pays où l'on assassine si aisément les présidents, on pouvait très bien redou-*

ter qu'au milieu de deux mille invités Yasser Arafat ou même Rabin ne fussent les victimes d'un fanatique ». Toujours dans le même article, cet usage excessif et monotone du « on » conduit à créer une équivoque, un flou, une ambiguïté. Le regard et l'intérêt se révèlent doubles : celui du locuteur et celui de l'allocutaire. Qu'entend le journaliste par « on assassine si aisément » ? Que comprend le lecteur ? Tous les Américains sont-ils des assassins potentiels ?

« On » transforme un jugement de valeur en jugement de fait. Cet « on », multiforme, permet aussi de donner plus de poids à l'énoncé, de transformer un jugement de valeur (moment opportun pour discuter de l'avenir de Jérusalem) en expression de faits en l'attribuant à quelqu'un d'inconnu, non désigné dans le texte. Nous pensons que cet « on » représente les principaux protagonistes du conflit. Mais il s'agit peut-être des États-Unis ou de quelque autre pays : « En fait, cette question est sans doute celle qu'on a le plus intérêt à placer en dernier... La question de Jérusalem se présentera autrement lorsqu'on trouvera un accord sur le reste. » (*Le Nouvel Observateur*, 16 septembre 1993). Tous ces exemples sont extraits de l'éditorial de Jean Daniel. « On » est un artefact.

« De chaque fenêtre, on entend la radio qui retransmet le discours du président Bush... Côté israélien, les artères revêtent l'apparence tranquille d'un jour férié. La circulation est étonnamment fluide. On reste chez soi, le nez collé au petit écran. On garde le poste allumé, y compris sur le lieu de travail. » (*Libération*, 31 octobre 1991). Le journal *Libération* n'échappe pas, lui non plus, à l'attrait du « on » pour caractériser une attitude anonyme, collective, uniforme, comme si tous les hommes réagissaient de manière identique, presque comme des robots et ne pouvaient avoir de comportement personnel. Ce sujet collectif, cet « on » est un artefact construit pour mettre en vedette l'idée du consensus, de la décision unanime et de l'émotion générale. « On peut dès à présent parler d'une victoire pour les Palestiniens. » (*Libération*, 31 octobre 1991). Cet « on » passe-partout, utilisé abusivement, crée, à la fin de cet article, l'illusion d'un consensus général à propos du rapport de forces entre Palestiniens et Israéliens, lors de la conférence de Madrid et favorise la libre expression d'un parti pris en faveur de la thèse palestinienne, par voix unanime interposée.

Dans l'extrait de presse d'un article dont le titre est : « Comment délivrer Israël de Netanyahu ? » le journaliste utilise « on » comme voix de la raison et comme symbole des sentiments généreux. Il l'oppose à ceux

qui ne sont pas « on », à ceux qui ne sont que déraison et sécheresse : la majorité des Israéliens qui a élu le Premier ministre : « On se tue en Palestine parce que règnent à Jérusalem des gens intellectuellement d'un autre siècle, momies échappées d'un tombeau qui ne peuvent même pas imaginer que l'on se respecte, que l'on se parle, encore moins que l'on s'aime. Le reste est littérature. Rien à dire... à quoi servirait de faire une conférence sur Descartes dans un asile de fous. » (*L'Événement du Jeudi*, 3-9 octobre 1996). Malgré son pouvoir de traduire une adhésion collective à une idée, le « on » est ici impuissant à assourdir la voix du journaliste J-F Kahn. La violence du ton, le côté polémique et méprisant de l'accusation (« des momies échappées d'un tombeau, un asile de fous »), la revendication à détenir la vérité, témoignent d'une intervention directe.

Le journaliste fait du « on » une espèce de paravent qui le met à l'abri des critiques et qui permet la transmission d'un message idéologique. Le consensus obtenu par l'emploi du « on », rend même légitime de fausses assertions : la Palestine n'existe pas juridiquement. Pourtant son existence est présentée comme un fait établi. « On pense ainsi » équivaut à « il faut penser ainsi ». Le journaliste passe du normal au normatif. Dans l'analyse des différents rôles du « on », nous avons décelé que la voix plurielle, anonyme, l'amalgame ne servent qu'à occulter la nature idéologique du message transmis et l'identité subjective de l'énonciateur.

Les indications chiffrées.

Les indications chiffrées, sont difficilement contestables et reflètent le désir permanent de transparence et d'authenticité. Mais les chiffres ne révèlent qu'une vérité partielle et peuvent être manipulés. Ils sont parfois filtrés, sélectionnés, dans le but d'argumenter : « 5 000 invités, 1 millier de journalistes, 6 000 policiers mobilisés. » (*Libération*, 26 octobre 1995). (Le processus de paix commence à prendre forme. Les principaux protagonistes sont réunis à la Maison-Blanche, en vue de la signature d'un accord). Cette juxtaposition de chiffres « absolus » parle vivement à l'imagination. Elle met en valeur l'importance de la cérémonie et de sa couverture médiatique et souligne surtout le danger permanent (fictif ou réel) qu'encourent ceux qui soutiennent le processus de paix. C'est pourquoi, paradoxalement, et les chiffres le mettent en relief, le nombre de policiers chargés de la sécurité est aussi important que celui des participants.

Ces indications chiffrées dramatisent l'événement autant qu'elles

informent. La grande précision des indications chiffrées sert parfois à dissimuler l'intention essentielle: « 800 000 personnes s'entassent. 500 000 d'entre elles sont des réfugiés. » (*Le Point*, 18 septembre 1993).

Les chiffres sont utilisés pour mettre en relief la misère et les conditions de vie précaires des Palestiniens en général et des réfugiés en particulier. Le but est de sensibiliser le lecteur, par l'importance du chiffre, au problème des réfugiés et de suggérer qu'il y a, peut-être, une cause, un responsable à cette situation. Le terme « réfugié » est toujours connoté positivement. Le réfugié inspire spontanément la compassion car, par définition, il a dû fuir le pays qu'il habitait afin d'échapper à un danger politique, religieux ou militaire. Même si ces chiffres « absolus » ne sont pas toujours exacts comme nous le montrerons plus loin, ils jouent un rôle important dans la transmission de l'information. Un de leurs buts est de frapper l'imagination, de susciter une approbation à une orientation implicite, non dite.

Les chiffres sont un argument qui évite au journaliste d'émettre un jugement de valeur ouvertement: « *Le problème de la ville de Hébron, où vivent 400 colons au milieu de 12 000 Palestiniens, n'est toujours pas résolu...* » (*Libération*, 9 août 1995). La disproportion entre les deux chiffres incite le lecteur à s'interroger et à formuler mentalement la réponse que lui a suggérée le journaliste: qu'est-ce qui peut pousser ces 400 colons à vivre au milieu d'une telle population? Ces 400 colons sont des trouble-fête. Ils pourraient vivre ailleurs. « *Théâtre d'affrontements quasi quotidiens entre une partie des 120 000 Palestiniens de la cité, l'armée et certains des 450 colons juifs intégristes installés au cœur de la ville.* » (*Le Monde*, 29 février 1996). Dans ces deux articles des journaux *Libération* et *Le Monde*, il s'agit du problème de la ville de Hébron. La comparaison entre ces deux articles qui réfèrent à la même situation, révèle que l'indication chiffrée a été utilisée à titre argumentatif (disproportion entre le nombre d'Israéliens et de Palestiniens) et non informatif. L'écart entre 12 000 et 120 000 Palestiniens nous paraît énorme.

Voici un autre exemple d'erreur dans des données chiffrées. (Projet de construction d'une nouvelle route). « *Le coût total en est d'environ 170 millions de shekels (quelque 510 millions de francs), somme très importante en période de restriction budgétaire.* » (*Le Monde*, 4-5 août 1996). Même si le journaliste ne semble pas favorable à la création de cette route qui « *isole les enclaves palestiniennes* », ce n'est pas une raison pour en exagérer le coût. 170 millions de shekels ne sont l'équivalent que de 275 millions de francs. L'absence de sérieux dans les données

chiffrées citées ci-dessus, crée un sentiment de doute qui peut parfois s'étendre à la lecture de tout l'article.

Les indications chiffrées peuvent, parfois, être chargées d'une certaine émotion, même si dans la majorité des cas elles traduisent une insensibilité mathématique: « *Naplouse, première ville arabe de Cisjordanie occupée avec une population estimée à 150 000 âmes, est en colère.* » (*Le Monde*, 27 septembre 1995). Le substantif « âme » atténue la froideur des chiffres même si c'est une synecdoque figée, conventionnalisée. La population de Naplouse est composée d'êtres humains.

Par contre dans l'exemple suivant, les victimes sont froidement comptabilisées, de façon laconique: « *Depuis lors, ces violences ont coûté la vie à près de 1 150 Palestiniens et à 186 Israéliens. Sombre bilan qui, si on en juge par l'humeur guerrière des adversaires du processus de paix, va certainement salourdir dans les semaines à venir.* » (*Le Monde*, 8 décembre 1993). Les chiffres, ici, ne se contentent pas de mettre en lumière l'écart énorme qu'il y a entre le nombre de morts palestiniens et le nombre de morts israéliens. Reflets d'un déterminisme inéluctable, ils annoncent un effet de « boule de neige ». L'avenir est présenté, à priori, comme la répétition du passé, ce qui ne contribue pas à l'émergence de la nouveauté.

L'utilisation de chiffres sans commentaires, dans des données statistiques, peut confiner à l'insensibilité, à l'inhumain, à l'oubli des valeurs éthiques. Nous en avons donné un exemple, à propos de la jeune soldate assassinée. Chaque fois qu'un attentat sanglant est commis en Israël, le journaliste se croit obligé de faire un rapport comptable des attentats précédents, dans toute sa froideur. Les victimes ne sont plus que des éléments comptabilisés.

Nous tombons ici dans une sorte de barbarie qui fait qu'un chiffre est proposé comme une information en soi, le substitut du réel même, alors qu'il n'est qu'une des facettes nécessairement partielle d'une réalité complexe. Ce procédé de sélection et de mise en scène de certaines indications chiffrées est employé, avec la même intentionnalité argumentative, dans le choix des citations.

La citation

Par l'emploi de la citation, le journaliste prétend atteindre un haut degré d'objectivité discursive, non contestable, puisqu'il se contente de reproduire les paroles d'autrui. Les journalistes politiques ne manquent pas d'en faire grand usage parfois, un tiers du texte des articles est composé de citations.

Cette inclusion de citations répond-elle vraiment à un désir d'objectivité, de transparence et d'exhaustivité? La subjectivité du journaliste ne se manifeste-t-elle pas dans le choix de la personne et de la séquence citées? Le statut de la citation n'est-il pas ambigu?

Argument d'autorité.

« De la droite, représentée par Maariv, qui qualifiait les colons d'Hébron de bande de voyous maraudeurs et qui appelait les autorités à prendre les mesures les plus sévères y compris l'arrestation des leaders, à la gauche, avec Haaretz, qui engageait les commandants militaires à ne pas dialoguer avec les gens armés de Kiriat Arba, lesquels ne cherchent qu'à renverser le gouvernement par la force. » (*Le Monde*, 8 décembre 1993). Dans cet extrait, le journaliste ne s'aventure pas à critiquer sévèrement les habitants de Judée-Samarie d'une manière explicite. Il se contente de rapporter certains propos exprimés par des journalistes israéliens de tendances différentes.

Les citations qui corroborent l'essentiel de l'argumentation donnent une valeur aléthique* à la démarche du journaliste. Ce qu'il a lu et cite fonde ce qu'il écrit. En terminant son article par ces citations, il s'efface derrière l'autorité de Maariv et de Haaretz: ce qu'il écrit est donc irréfutable. Mais dans son désir d'englober l'ensemble de la presse israélienne, il n'hésite pas à employer une qualification réductrice et inexacte. Maariv ne représente pas la droite. C'est un quotidien plus populaire que Haaretz.

Le contexte de l'article prouve cependant que l'introduction de citations partielles n'a servi qu'à étayer son argumentation et non à diversifier les points de vue. Il a sélectionné les dires des journalistes israéliens. Il a obtenu un matériau nouveau qu'il a intégré dans la transmission de son discours. Celui-ci a ainsi gagné en efficacité argumentative. Les citations lui ont permis de rompre la monotonie de la parole univoque, de masquer sa propre subjectivité, de responsabiliser d'une certaine manière les journalistes israéliens, ceux à qui il emprunte les propos.

C'est cette utilisation de la citation que dénonce D. Maingueneau: La citation joue un rôle crucial « rompant la continuité du Même par des fragments localisables de l'Autre, elle apparaît comme un leurre nécessaire, qui n'introduit qu'un simulacre²¹. »

Dire sans dire

* Aléthique: concerne la vérité (information)

La citation suivante est extraite du discours d'un des leaders palestiniens, Fayçal El Hussein et dont le journaliste ne cite que quelques passages: « *Nous avons brandi le rameau d'olivier. Nous voulons la paix car il n'y a pas d'alternative. Nous ne voulons la destruction de personne. Nous voulons bâtir des écoles et non des prisons. Nous ne voulons pas construire un État sur les ruines d'un autre, nous voulons bâtir un meilleur avenir pour tous les enfants du Proche-Orient.* » (*Le Monde*, 7 septembre 1993). Le journaliste ne fait aucun commentaire sérieux sur ce discours, il n'émet aucune réserve quant à son contenu idéologique. Il indique seulement que c'est « *un beau discours en arabe... même si F. El Hussein n'est pas un grand tribun.* »

L'intégration de la citation sans commentaires permet au journaliste de « dire sans dire », de ne pas assumer de responsabilité. Cette stratégie lui offre la possibilité de faire croire à la parfaite sincérité des propos humanistes, généreux de l'orateur. Il s'abstient d'intervenir et de mentionner qu'il existe une Charte palestinienne, non annulée en 1993, qui contredit toutes ces déclarations et qui proclame ouvertement la destruction de l'État d'Israël. Il approuve tacitement les propos d'El Hussein et passe sous silence les articles de la Charte qui argumentent en faveur de thèses inverses.

L'exemple suivant est une seconde variante de la stratégie de l'omission de l'acte de « dire sans dire »: « *Moshe crache dans ses mains avant de reprendre sa besogne. Le colosse blond réajuste dans sa ceinture le colt 45 qui a une fâcheuse tendance à glisser... Moshe n'est pas inquiet.* » *Nous avons des armes. Que l'armée s'en aille et nous réglerons le problème.* » (*Le Point*, 18 septembre 1993).

À l'inverse du cas précédent, le locuteur donne la parole à celui dont il n'ose pas désavouer publiquement l'attitude peu propice au climat de paix régnant. Il se désolidarise, par la mise en scène de la citation, des propos tenus, mais ne dit rien explicitement. Il dévalorise l'auteur de la citation par la description qu'il en fait: cet homme au physique impressionnant est porteur d'une force brutale et dangereuse. L'arme qu'il détient est la source de sa quiétude. Sa manière de se comporter est vulgaire: « *il crache dans ses mains.* »

La désignation de la personne interrogée, par son prénom exclusivement, et l'omission d'un nom de famille, nous semble traduire ici, le manque d'importance, de respect accordé à cette personne. Il est vrai que cette désignation peut être appréhendée sous un angle différent: le journaliste veut créer un effet de réel.

Mise en scène de la citation.

Dans un article du *Nouvel Observateur*, la mise en scène des citations est plus sophistiquée. À la question rhétorique: « *Fallait-il sacrifier Waksman?* » (soldat pris en otage, torturé puis assassiné lors d'un assaut militaire), le journaliste ne répond pas directement, et évite de prendre position. Il relate le drame et construit ensuite son argumentation prudemment. Il illustre ses dires par une grande mosaïque de citations empruntées aussi bien au monde littéraire que politique (des écrivains israéliens célèbres, le Premier ministre Itzhak Rabin) qu'il met en scène.

Une sorte de table ronde imaginaire, conçue à l'insu des auteurs des citations, s'instaure et crée l'illusion d'un véritable débat. Nous sommes ici en présence d'une utilisation de la parole de l'Autre: 1. l'écrivain David Grossman: « *Personne n'a pu s'imaginer que cette opération allait réussir.* » 2. le Premier ministre Itzhak Rabin: « *Toute opération de ce genre est dangereuse, et fait presque toujours des victimes... (coupure dans l'article). Mais notre devoir est de ne pas nous soumettre au diktat du terrorisme. Ma politique est la suivante: partout où une opération militaire est possible, nous devons préférer l'assaut au marchandage avec les terroristes-assassins.* » 3. l'écrivain Amos Kenan: « *J'attends de Rabin qu'il se débarrasse enfin de son uniforme de général et qu'il enfle un habit civil.* », dit l'écrivain Amos Kenan, sans beaucoup d'espoir, semble-t-il. L'article se termine ainsi: « *Il faut dire à la décharge de Rabin que l'issue catastrophique de son opération antiterroriste a rendu indirectement un immense service à Arafat.* » (*Le Nouvel Observateur*, 20-26 octobre 1994).

Le journaliste prend certaines distances par rapport aux affirmations des trois « protagonistes » cités. Il juxtapose des opinions différentes. (David Grossman estime que l'opération était vouée inévitablement à l'échec. Itzhak Rabin justifie l'intervention en arguant du fait qu'Israël ne se soumet pas au « diktat » des terroristes. Amos Kenan reproche implicitement à Itzhak Rabin d'avoir réagi en militaire, ce qui a conduit à ce drame.) Il ne se risque pas à répondre au questionnement éthique du titre de l'article. Il fuit la prise de position et extrapole en affirmant que Rabin a rendu indirectement un grand service à Yasser Arafat. Cet enchaînement qui se voulait logique, a éludé l'essentiel du problème: la mort de N. Waksman était-elle inéluctable?

Les paroles d'autrui, coupées de leur contexte, n'ont été utilisées et n'ont servi qu'à la mise en scène d'une situation tragique. Comme le souligne Perelman, les propos déjà cités qui sont intégrés dans un nou-

veau cadre, dans un nouveau discours, perdent obligatoirement de leur signification première car ils sont codés et décodés à deux reprises. « *Même les paroles d'autrui, reproduites par l'orateur, changent de signification, car celui qui les répète prend toujours à leur égard une position d'une certaine manière, nouvelle, ne fut-ce que par le degré d'importance qu'il leur accorde*²². »

Citation anonyme ou la voix de l'homme de la rue

L'article du journaliste du *Monde* commence par un chant de triomphe, de gloire, ce qui crée la surprise et suscite un intérêt favorable: « *Nous sommes libres! O Palestine adorée, terre sacrée de nos ancêtres, te voilà rendue à la vie!* » (*Le Monde*, 15 septembre 1993). Parfois la citation n'embrasse pas de personnages bien définis mais, comme cet exemple le montre, de celui qui veut se faire l'écho de « dizaines de milliers de Palestiniens » et qui rapporte le cri de l'homme de la rue. Le chœur antique retrouve un rôle ici.

Les figures de rhétorique comme l'hyperbole ou l'apostrophe, tendent à frapper l'imagination du lecteur et à lui communiquer, à lui faire partager l'émotion ressentie. Le rythme de la phrase joue également un rôle dans l'expression de cette émotion extrême que les mots même ne suffisent pas à décrire, ne sont pas aptes à transmettre.

Désolidarisation d'avec la citation

« *Le Premier ministre ne s'est guère autorisé qu'une seule précision... « Jérusalem ne sera jamais divisée de nouveau et restera sous la souveraineté des juifs », a-t-il assuré sous les vivats, alors même que le sort de la ville figure au menu des négociations sur le statut définitif des territoires palestiniens.* » (*Le Monde*, 4 juin 1996).

Le journaliste ne donne pas explicitement son opinion sur la politique future du nouveau Premier ministre d'Israël à propos du statut de Jérusalem. Il la désapprouve indirectement, sans intervenir lui-même. A une déclaration claire et sans aucune équivoque qui est citée entre guillemets, il oppose l'évocation de probables engagements contraignants entamés sous le gouvernement précédent.

Ce journaliste paraît de bonne foi et l'argument qu'il propose peut paraître opportun dans l'optique de la poursuite du processus de paix. Israël doit faire des concessions s'il veut aboutir à la paix avec les Palestiniens. Mais son argumentation est essentiellement basée sur un non-dit, sur l'occultation d'une vérité essentielle. Un des thèmes-clefs de

la campagne électorale de Benyamin Nethanyaou, candidat au poste de Premier ministre, était l'indivisibilité de Jérusalem, capitale souveraine de l'État d'Israël. Elle est transformée par le journaliste français en souveraineté des Juifs et non d'un État.

Le journaliste préfère rappeler les intentions d'un gouvernement précédent, intentions qui convenaient mieux à sa vision du monde. Ce journaliste jette un voile sur la nouvelle réalité créée en Israël. Il semble avoir sa propre conception politique qu'il voudrait voir appliquer. Dans la phrase qui inclut la citation, le journaliste se désolidarise des dires du Premier ministre, en introduisant un argument suivant lequel tout nouveau chef de gouvernement doit suivre les engagements de son prédécesseur même s'ils sont contraires à sa propre plate-forme politique. D'autre part, ces engagements, bien que non officiels (réels), sont mis par le journaliste, au « menu des négociations ».

Cette citation a permis au journaliste, dans un style lapidaire, de contre-argumenter, de plaider une cause comme si c'était une évidence « allant de soi ». Comme nous l'avons vu dans la majorité des exemples cités, le journaliste feint de se retrancher derrière la voix des autres et il peut parfois se désolidariser de ce qu'il cite. Par contre, comme nous le verrons au chapitre suivant, il assume généralement avec le lecteur qu'il implique, ou il présente comme une évidence, ce qu'il présuppose.

Les présupposés.

Le champ des informations présupposées est vaste et interprétable à différents niveaux. Nous choisissons deux définitions qui nous semblent complémentaires: « *Nous considérerons comme présupposées, affirme C. Kerbrat-Orecchioni, toutes les informations qui sans être ouvertement posées (i.e. sans constituer en principe le véritable objet du message à transmettre) sont cependant automatiquement entraînées par la formulation de l'énoncé, dans lequel elles se trouvent intrinsèquement inscrites, quelle que soit la spécificité du cadre énonciatif*²³. » « *[Le présupposé] est présenté comme allant de soi, ou comme étant déjà connu et impossible à mettre en doute.* » constatent Ducrot et Todorov. « *Le choix d'un énoncé comportant tel ou tel présupposé introduit une certaine modification dans les rapports entre les interlocuteurs. Présupposer serait alors un acte de parole ayant une valeur illocutoire**, au même titre que promettre, ordonner, interroger²⁴. »

* Valeur illocutoire: « intentionnalité qui préexiste à l'énonciation » (C. Kerbrat-Orecchioni). Intention de produire un effet sur l'autre. «Prétention pragmatique de l'énoncé» (Ducrot)

Les motivations implicites.

« *Linexcusable massacre de civils libanais.* » (Le *Nouvel Observateur*, 8-15 mai 1996). L'affirmation que le massacre de civils est sans excuse, est irréfutable. C'est un présupposé car c'est un crime qui transgresse des lois internationales. C'est une condamnation sans recours du comportement israélien au Liban, car ce massacre est considéré ici comme un acte délibéré, prémédité et non comme le résultat d'une erreur stratégique.

Cependant il faut préciser ce qui fut à l'origine de ce massacre. Les villes du nord d'Israël étaient bombardées et les tireurs de katiouchas se cachaient parmi la population civile du Liban. Malgré les conséquences tragiques qu'entraînait son action (et il est déplorable qu'il y ait eu massacre), Israël était obligé de réagir pour défendre sa population civile. Le massacre, Israël l'a déploré et a affirmé qu'il était la conséquence d'une méprise tragique et regrettable. « *La télévision du Hezbollah... On y voit quelques dizaines de candidats à l'attentat suicide, en treillis, le visage noirci et la ceinture remplie de bâtons d'explosifs, prêter serment sur le Coran et promettre de sacrifier leur vie dès que l'ordre leur en sera donné. En voyant ces hommes fanatisés, robotisés, on se demandait combien d'entre eux, quand ils étaient enfants, avaient dû faire leurs balluchons en guettant la mort venue du ciel. Le gouvernement israélien a emprunté à Steinbeck le nom de code de cette opération, baptisée « les raisins de la colère ». C'était bien trouvé.* » (Le *Monde*, 16 avril 1996).

La journaliste au début de ce passage, retransmet fidèlement les images que beaucoup ont vues à la télévision, dans le film de propagande du Hezbollah. Elle met en relief leur aspect effrayant. Dans la réflexion qui suit la description, elle inclut tous les téléspectateurs en employant le pronom indéfini « on ». L'énonciateur est à la fois une instance collective et le sujet individuel, la journaliste. Elle affirme, en employant une interrogation indirecte, qu'il y a une cause, un facteur à un tel comportement: Israël et ses bombardements (la mort) sont responsables.

Le présupposé de la question indirecte est l'affirmation qu'elle contient implicitement: la souffrance endurée pendant l'enfance justifie la vengeance, même horrible. Cette affirmation reste intacte quelle que soit la réponse que nous voulons lui apporter. Nous pouvons argumenter sur le nombre de candidats à l'attentat suicide mais pas sur la logique de leur comportement. Les arguments que nous pouvons opposer à l'affirmation de la journaliste ne se situent pas au même niveau. Ce qui

est exprimé paraît irrécusable. C'est une logique, une forme de pouvoir que le langage permet d'imposer.

Que dirait cette même journaliste si les habitants adultes du nord d'Israël parce qu'ils ont été soumis périodiquement à des tirs pendant leur enfance, allaient se venger individuellement et sauvagement ou si des Israéliens qui subissent, enfants, les affres des camps de concentration, assassinaient n'importe quel Allemand pour la simple raison qu'il est Allemand ou encore si les Juifs exclus des pays arabes se livraient à des actes de terrorisme contre les Arabes. Ce qu'elle présuppose comme évident, allant de soi, logique, n'est, en fait, qu'une explication stéréotypée faisant partie des lieux communs à la mode aujourd'hui. Elle substitue donc, au devoir de faire émerger la nouveauté, la répétition d'idées reçues.

La nominalisation

« *Les bavardages de l'ONU* » (Le Figaro, 28 septembre 1996). Le titre de l'article est éloquent. Le journaliste présente comme évident, irréfutable le fait que les discours et les débats qui se sont tenus à l'ONU, ont été futiles. Le nom « bavardage », expression d'un fait établi, empêche toute contestation. Une phrase de l'article éclaire, peut-être, cette critique négative et sévère du rôle de l'ONU : « *Mais aucune résolution condamnant Israël n'était attendue à l'issue des débats.* » « *Le très relatif durcissement sémantique américain contre la politique israélienne de colonisation des territoires arabes occupés commence à sérieusement embarrasser Benyamin Netanyahou.* » (Le Monde, 21 décembre 1996).

L'emploi du mot « *durcissement* » permet d'affirmer, implicitement, que les États-Unis ont changé d'attitude vis à vis d'Israël. Cette affirmation semble être une évidence partagée par tous. Il ne peut y avoir d'objection. Une fois le présupposé établi d'une manière irréfutable, « *Les États-Unis ont durci leur attitude* », le journaliste apporte une précision par l'adjonction d'un adjectif qualificatif : « *sémantique* ». Pour l'instant, le changement critique n'est que verbal.

La nominalisation a permis l'économie d'une longue démonstration. Le lecteur adhère aux dires dans leur totalité. « *La colonisation des territoires palestiniens a suscité des jugements très différents de la part des administrations américaines successives.* » (Le Monde, 21 décembre 1996). La notion de « *colonisation* » a été analysée précédemment. Cette « *usurpation de terres* » est une conception revendiquée, seulement, par un des deux protagonistes du conflit : les Palestiniens.

En employant un nom, le journaliste transforme un fait controversé en évidence, en vérité allant de soi : les Israéliens n'ont aucun droit légitime sur ces territoires. Grâce à la nominalisation, le journaliste évite toute critique, toute accusation de parti pris. La nominalisation offre donc la possibilité de transformer des interprétations en évidences qui sont comme préexistantes au discours.

Le rôle du verbe savoir.

« *Au moment où le bombardement israélien y fit la boucherie que l'on sait.* » (Le Monde, 8 mai 1996). Le verbe savoir est la manière la plus directe et la plus claire d'introduire une évidence qui paraît irréfutable. Le grand nombre de morts civils imputables à l'intervention israélienne ne peut être mis en doute ; il est impossible à récuser. C'est un fait tragique et douloureux. Ce qui est problématique (et nous l'avons déjà signalé) c'est le jugement axiologique que sous-tend le mot « *boucherie* » : les auteurs d'une boucherie sont des criminels inexcusables, conscients de ce qu'ils voulaient faire. Or, pour l'état-major israélien, le bombardement de Kfar Cana est un incident regrettable et tragique. En outre, le droit de réponse nous est refusé par l'emploi du pronom englobant « on », car le rédacteur a impliqué le lecteur avec lui dans cet « on ». « On sait », ce présupposé, nous a mis dans l'impossibilité de discuter, de contre-argumenter car « *Présupposer une proposition au sens pragmatique, c'est la considérer comme acquise et assumer que les gens qui font partie d'un même contexte en font autant*²⁵. »

Voici un autre exemple où des appréciations personnelles sont présentées comme des évidences indiscutables. Le titre de l'éditorial est « *La responsabilité de M. Netanyahou* ». « *Il sait, depuis dimanche, qu'il ne devra s'en prendre qu'à lui-même si ces percées sont remises en question à cause d'initiatives malheureuses.* » (Le Monde, 30 juin 1996). Le processus de paix est dans l'impasse à cause de certaines erreurs. C'est ce que pense le journaliste mais il ne le dit pas, par souci d'objectivité. Il utilise le verbe savoir – « *il sait* » – pour faire comme si le Premier ministre était disposé à admettre lui-même ses propres fautes, le journaliste n'étant qu'un simple rapporteur.

De notre étude sur l'objectivité discursive revendiquée par les journalistes, il ressort que cette prétendue « objectivité » n'est qu'un leurre. Tout énoncé est marqué d'une certaine manière subjectivement, même si l'emploi de techniques linguistiques tend à le faire paraître objectif.

L'objectivité absolue, à l'image des sciences exactes, est impossible à

atteindre dans le domaine journalistique, pour des raisons différentes. Dans l'utilisation de la langue naturelle qui crée la réalité, transparait obligatoirement la subjectivité de l'énonciateur, même si celui-ci s'efforce de s'effacer. Il est souvent possible de déceler l'identité de l'auteur d'un article d'après le vocabulaire employé, le style et le ton. Le choix effectué parmi les différents thèmes de l'actualité, l'importance accordée à chacun des éléments, sont le reflet d'une intervention personnelle. Le silence, l'absence d'intérêt pour certains thèmes, témoignent également d'une certaine subjectivité. « L'absence porte sens comme la présence²⁶. »

Un journaliste du *Monde*, Pierre Vianson-Ponté, n'hésite pas à dénoncer ainsi, dans un article, le mythe de l'objectivité journalistique: « *L'objectivité absolue, la pureté de cristal, cela n'existe pas. Tout est choix dans ce métier – et qui peut prétendre ne faire de choix qu'objectifs et indiscutables? À chaque instant, quel que soit le journal, sa formule, sa tendance s'il en a une, il faut choisir et donc manquer à l'impossible objectivité.* »

La subjectivité discursive

Nous avons vu que le discours, à prétention objective, qui s'efforce de gommer toute marque de l'existence de l'énonciateur est, cependant, porteur de traces subjectives. Nous nous proposons d'analyser, dans ce chapitre, des formes plus spécifiques de la subjectivité discursive qui reflètent l'intervention explicite ou implicite de l'énonciateur.

La dénomination.

Approches linguistiques et argumentatives.

La dénomination est par essence subjective. Dénommer, c'est une manière d'entrer en relation avec l'autre, avec ce qui nous est extérieur. Nous donnons un nom à ce que nous percevons, nous évaluons, nous interprétons. « *Dénommer*, affirme C. Kerbrat-Orecchioni, *c'est choisir au sein d'un paradigme dénominatif; c'est faire « tomber sous le sens », c'est orienter dans une certaine direction analytique, l'objet référentiel; c'est abstraire et généraliser, c'est classifier et sélectionner*²⁸. »

La dénomination est un argument, dès lors qu'elle impose telle interprétation, tel parti pris, au détriment des autres noms qui n'ont pas été sélectionnés.

Les protagonistes.

« Israéliens » et « Palestiniens »

La personne qui semble la plus difficile à être dénommée dans les articles qui font l'objet de notre étude, est le citoyen de l'État d'Israël. Un citoyen de France est un Français, sans conteste. Par contre, il semble difficile pour certains de considérer un citoyen d'Israël comme un Israélien. Le nom « Israélien » n'est employé que dans certaines cir-

constances et selon certains événements. Nous analyserons différentes versions de ce nom, versions qui sont le reflet d'un choix, d'une orientation précise dans la désignation. « *Israéliens et Palestiniens.* » (*Le Monde*, 21 septembre 1993). « *Israéliens et Palestiniens.* » (*Le Figaro*, 26 novembre 1993). Les deux protagonistes du conflit sont présentés et dénommés d'une manière claire et qui correspond à la dénomination qu'ils se sont donnée. Il y a adéquation entre ce qu'ils veulent être et la manière dont les perçoit le journaliste. La coordination des deux dénominations implique que les protagonistes sont appréhendés d'une manière identique, impartiale.

« Juifs » et « Palestiniens »

Mais cette technique de dénomination n'est pas la plus fréquente. « *Juifs et Palestiniens* » (*Le Monde*, 10 décembre 1993). « *Palestiniens et juifs* » (*Le Figaro*, 16 septembre 1993). « *Des Palestiniens ont attaqué des juifs* » (*Le Monde*, 9 décembre 1993). Ici, un déséquilibre est créé. Si la dénomination « Palestinien » est conservée, elle s'oppose à une nouvelle désignation du second protagoniste. Celui-ci n'est plus le citoyen d'un État duquel son nom dérive. Il n'est révélé que sous un aspect religieux et historique. L'aspect d'entité politique et nationale est ainsi occulté, passé sous silence.

« juifs » et « Arabes »

« *Les juifs et les Arabes sont également subtils et également blessés.* » (*Le Figaro*, 17 avril 1996). Les noms « juif et Arabe » dans ce contexte, désignent deux peuples. Nous avons l'impression que le journaliste veut ignorer le conflit présent pour ne laisser apparaître que le conflit ancestral, beaucoup moins actuel, entre deux entités.

Nous signalons que le mot juif écrit avec une minuscule n'est pas une faute typographique de notre part. Le mot juif, employé comme nom propre, est écrit ainsi, de façon constante, dans le texte original alors que le nom Palestinien ou Arabe est toujours écrit avec une majuscule. Cela témoigne d'une volonté évidente de différencier deux mondes et de marquer même dans la graphie, ses inclinations, ses partis pris, sa conception de l'histoire.

sionistes

« *Les Juifs ont fait un joli coup... L'ennemi sioniste.* » (Propos tenus par des Arabes.) (*Le Monde*, 7 septembre 1993). Le journaliste reproduit des

propos sur lesquels il n'émet aucune réserve critique. L'emploi du mot « *Juifs* » est marqué d'une nuance dépréciative par la proximité avec l'antiphrase, « *un joli coup* », par l'action qu'ils ont commise. Suivant la définition du dictionnaire Robert, « « *joli* » s'emploie comme « *beau* » en parlant de ce qui est laid, désagréable, mauvais, raté. Il a fait un joli tour ». Cette impression est confirmée par « *l'ennemi sioniste* ». Le Juif est coupable d'être sioniste et donc d'être un ennemi car il a voulu voir le renouveau de Sion, créer l'État d'Israël. « (Il s'agit de la Syrie) *La seule justification du maintien de ses troupes au Liban est la défense de sa petite voisine contre l'ennemi sioniste.* » (*Le Figaro*, 14 avril 1996). Cet exemple est à peu près identique au précédent. La dénomination « *l'ennemi sioniste* » a plus de force à cause du contexte. D'un côté, un petit État faible (protégé par la Syrie), de l'autre, le méchant, « *l'ennemi sioniste* ». Le journaliste n'assume pas la responsabilité de la dénomination péjorative de l'État d'Israël. Il se contente simplement de transmettre les positions et les justifications de la Syrie et n'émet aucune réserve. « *Les Sionistes (selon les dires de Téhéran)* » (*Le Monde*, 27 septembre 1995).

Dans ces trois cas, la dénomination correspond à une conception révolue de l'histoire qui est spécifique à ceux qui dénie le droit à l'existence d'Israël. Le nom « *sioniste* » permet de présenter l'Israélien (dénomination qu'ils semblent ignorer) comme un conquérant. Le terme « *sioniste* » dans ces contextes, est connoté péjorativement. Dans le troisième cas, il y a une distance critique, une réserve qu'exprime « *selon* ». Ce n'est que l'avis de l'énonciateur des propos.

« Juifs » et « Israéliens »

« *Une guerre civile entre Juifs* » (*Le Monde*, 13 février 1996). Même lorsqu'ils sont entre eux, sans confrontation avec le monde extérieur, les habitants d'Israël continuent souvent à être appelés « *Juifs* », comme si leur trait distinctif le plus important, était trop ancien, trop marqué pour laisser apparaître leur situation nouvelle: être des citoyens dans leur propre État. Il est vrai que lors de la création de cet État, il avait été déclaré que ce serait l'État des Juifs. Mais notre critique est d'abord fondée sur le fait que, dans le discours occidental antisémite, le mot « *Juif* » a été chargé de connotations péjoratives, et qu'il en conserve quelques traces. (« *Il est riche comme un Juif* », « *C'est un Juif, un vrai Juif; Se dit par dénigrement d'un usurier... de quiconque cherche à gagner de l'argent par des moyens injustes et sordides ou dont le sens des affaires passe avant le sens de l'honnêteté.* » Dictionnaire Quillet 1958). Cela

témoigne également d'une volonté de dénier aux Israéliens le droit à un État politique.

Nous sommes surpris par l'abondance des dénominations qui désignent l'Israélien. La dénomination dans ce cas, n'est pas comprise comme: « *l'attribution d'un signe à un élément du réel pour pouvoir à l'aide de ce signe y référer ensuite durablement*²⁹. » Le journaliste, ici, refuse cette référence codée et fait un tri parmi de nombreux référents pour choisir la dénomination qui convient le mieux à la transmission de son message idéologique. À la force illocutoire du langage s'ajoutent ses effets perlocutoires.

Les « colons juifs » et les « Israéliens »

L'Israélien habitant la Judée-Samarie, « *les colons juifs messianiques* », « *les colons d'Hébron* » (*Le Monde*, 8 décembre 1993). « *Les colons fanatiques* » (*Le Monde*, 10 décembre 1993). « *L'attitude des colons a provoqué la colère...* » (*Libération*, 6 décembre 1993).

Les habitants de Judée-Samarie sont toujours appelés « colons » dans la presse française par analogie avec une situation jugée similaire et que nous avons déjà analysée. Il n'est pas légitime d'amalgamer deux situations dont le contexte est différent. Cela crée une ambiguïté, certainement recherchée.

L'amalgame enraye l'émergence de la nouveauté et ne permet pas de signaler les différences essentielles: le problème des habitants de Judée-Samarie est idéologique. Ils considèrent qu'ils ont des droits religieux (spirituels) et historiques qui légitiment leur présence sur cette terre, sur cette région. Les colons français en Algérie n'agissaient qu'en fonction d'une politique impérialiste et ne désiraient qu'exploiter ce pays.

Dans la dénomination dévalorisante de ces habitants se condense toute une idéologie. Les tenants de la linguistique traditionnelle admettent, eux-mêmes, que le lexique d'une langue véhicule les valeurs et les croyances de la société qui les emploie. Et comme si l'analogie dévalorisante n'était pas suffisamment évocatrice, au mot « *colon* » est souvent adjoint un adjectif dépréciatif. Le « *colon fanatique* », « *le colon extrémiste* », « *le colon messianique* ». Les qualificatifs, « *fanatique* » et « *extrémiste* » soulignent que ces personnes sont intolérantes est intraitables dans les domaines politiques et religieux. En outre, ils semblent anachroniques à l'homme du vingtième siècle qui met sa confiance en l'homme. Le colon messianique semble venir d'une autre époque: il met sa confiance en Dieu et en sa promesse. De toute manière, leur statut de

citoyen israélien est occulté.

« *Colon* », « *extrémiste* » sont porteurs de connotations négatives et le seul fait de désigner une personne par ces mots, le marque d'un sceau négatif voire infamant. Ce procédé est d'un usage facile quand on veut discréditer quelqu'un: « *Selon un vieux procédé terroriste on juge dans le même temps que l'on nomme, et le mot lesté d'une culpabilité préalable vient tout naturellement peser dans un des plateaux de la balance. Tout se passe comme si il y avait des mots lourds, des mots tarés, chargés d'alimenter le jeu infamant de la balance et de l'autre des mots légers, purs*³⁰... »

« Palestiniens » et « Arabes israéliens »

Par contre, presque toujours, les journalistes emploient le terme « Palestinien » dont le sens est pourtant plus vague puisqu'il désigne une appartenance géographique ou nationale. Nous n'avons trouvé qu'un cas où ils sont appelés « citoyens arabes d'Israël », quand le journaliste déplore la discrimination ethnique en Israël. Plus loin dans ce même article (déjà cité p. 29), le journaliste apporte une rectification pour rappeler qu'ils sont des hommes spoliés, des Palestiniens. « *Contrairement à ceux qu'il est convenu d'appeler les « Arabes d'Israël », et qui sont en fait des Palestiniens qui se sont refusés à abandonner leurs terres...* » (*Le Monde*, 18-19 décembre 1994).

Personnages importants ou de premier plan dans le conflit

Itzhak Rabin

« *Mais pas plus le matin que le soir, la voix grave et rocailleuse d'Itzhak Rabin n'a été celle d'un tribun, ce fut celle d'un soldat. Et c'est en vieux soldat qu'il continua de répondre aux questions du journaliste.* » (*Le Monde*, 15 septembre 1993). « *Vieux soldat, ancien kibboutznik, homme rugueux, si peu doué d'ordinaire pour l'oraison, a prononcé le discours de sa vie.* » (*Le Monde*, 15 septembre 1993). « *Lex-général vainqueur de la guerre des Six Jours.* » (*Le Point*, 18 septembre 1993). « *Le général israélien, le Premier ministre israélien.* » (*L'Événement du Jeudi*, 23 septembre 1993). « *En sortant de la réunion, M. Rabin, qui est aussi ministre de la défense...* » (*Le Monde*, 26 novembre 1993). « *Lui qui reste un chef militaire dans l'âme, tient à conserver toutes les options ouvertes...* » (*Libération*, 18-19 décembre 1993).

Les exemples que nous avons choisi se réfèrent à une courte période, au moment où la presse s'intéressait particulièrement à Israël et à son

Premier ministre. La classification des dénominations suit un ordre chronologique non recherché. Nous la présentons ainsi, exclusivement à cause des différentes facettes qui éclairent le personnage.

Au moment de la signature des accords de Paix à Washington, et alors qu'il est « Premier ministre » de l'État d'Israël et au sommet de sa carrière politique, Itzhak Rabin est présenté comme un soldat. C'est un rôle qui semble, aux yeux des journalistes, l'avoir marqué d'une manière indélébile. Même dans ses actions politiques, son passé d'homme de guerre réapparaît, ce qui laisse supposer qu'en toutes circonstances son comportement est celui d'un militaire qui peut, le cas échéant, avoir recours à la force armée. Cette persistance à se reporter, à se référer à tous moments au passé militaire du Premier ministre n'est donc pas innocente. Le lecteur appréhende le Premier ministre comme un personnage dichotomique dont la face militaire est la plus importante.

Si le terme de « soldat » n'était pas connoté autrefois péjorativement (le métier militaire était prestigieux jadis), il n'a plus cette aura en ce vingtième siècle finissant. Le monde est plus enclin à l'heure actuelle, à prôner officiellement la paix entre les peuples par des voies diplomatiques, à rechercher le désarmement sous toutes ses formes.

L'expression « *vieux soldat* », employée à deux reprises dans le journal *Le Monde*, n'est donc pas neutre. Elle peut signifier qu'il s'agit d'une personne qui a affronté des moments difficiles et qui est toujours prête à réagir rapidement et efficacement avec les réflexes d'un soldat lorsqu'une situation périlleuse se présente. « *Manières rugueuses, parler vrai et poigne de fer, la légende d'Itzhak Rabin, soldat de haut vol et politicien ombrageux, se confond avec celle de l'État juif et de Tsahal, son armée.* » (*Le Monde*, 25 juin 1992).

Dans cette description, tous les qualificatifs attribués à un grand militaire se retrouvent. Il n'a pas de manières raffinées, mais il est un héros de légende de Tsahal (présenté ici, sous un aspect positif et inséparable de l'État d'Israël). Comme tout chef militaire qui est arrivé rapidement à un poste important, « *soldat de haut vol* », et qui a de grandes responsabilités, il parle sans détours, d'une manière directe. Il faut préciser que cette présentation est faite le jour de la victoire d'Itzhak Rabin aux élections législatives de 1992. Le journaliste se réjouit, dans l'article, de cette victoire et vante donc celui qui en est le vainqueur et qui devient un héros.

« *Ytzhak Rabin un guerrier mort pour la paix.* » « *Soldat de légende... sans état d'âme.* » (*Le Figaro*, 6 novembre 1995). Au moment de la mort

tragique de Rabin, son aspect militaire est revalorisé. Il devient un héros qui a lutté pour un idéal de paix. Seulement l'expression « *sans état d'âme* » vient rompre cette évocation élogieuse et harmonieuse d'un personnage à qui le côté humain fait défaut et qui ne se pose pas de problèmes éthiques.

Yasser Arafat.

« *L'homme au keffieh* » (*Le Point*, 18 septembre 1993). « *Le chef de l'O.L.P. est coiffé de son inséparable keffieh* » (*France Soir*, 14 septembre 1993). C'est la facette médiatique du personnage qui est mis en scène dans la dénomination. Un détail vestimentaire, qui est devenu un symbole, suffit parfois à le caractériser, comme si l'habit était le reflet d'une personnalité. Par contre les journalistes oublient de mentionner le port perpétuel du revolver... « *Le « Vieux » est devenu un symbole.* » (*Le Monde*, 16 septembre 1993). « *parce qu'il est un proche d'Arafat sur lequel le « Vieux » peut compter.* » (*Le Nouvel Observateur*, 9 septembre 1993). « *Le père Yasser* » (*Le Monde*, 2 décembre 1993). Certains noms qui le désignent « le père », « le vieux », expriment la reconnaissance de son rôle de patriarche, de guide. Parfois il est dénommé « *mentor* ».

La description de l'apparence extérieure, l'expression de certains sentiments, occultent pas l'importance de son rôle politique que mettent en valeur les différentes appellations: « *Le leader palestinien* » (*Le Figaro*, 15 septembre 1993). « *Le président Arafat* ». « *Le chef de l'O.L.P.* » (*Le Figaro*, 13 décembre 1993). « *Le chef de la centrale palestinienne.* » « *Abou Ammar, nom de guerre de Yasser Arafat.* » (*Le Monde*, 7 septembre 1993). « *Tantôt intransigeant, tantôt conciliant, M. Arafat faisait preuve de son grand sens tactique.* » (*Le Monde Diplomatique*, avril 1996). « *Le vieux chef palestinien, l'ancien terroriste* » (*L'Événement du Jeudi*, 26 septembre 1993). « *Yasser Arafat règne... l'ancien terroriste apparaît maintenant comme domestiqué.* » (*Le Monde*, 13 février 1996).

La dénomination de Yasser Arafat n'est pas nette, bipolaire comme celle d'Itzhak Rabin. Elle est beaucoup plus nuancée. Elle suit un mouvement ondoyant qui s'adapte aux diverses facettes du personnage. Le mot « *terroriste* » est la seule note discordante dans ce portrait du dirigeant palestinien. Mais le mot « *terroriste* » connoté péjorativement car il sous-entend l'emploi de la violence, est corrigé par l'adjectif « *ancien* ». Yasser Arafat est un homme nouveau dont le passé n'influe plus sur son rôle politique actuel. « *L'homme lige de Yasser Arafat.* » (*Le Monde*, 8 décembre 1993). Le journaliste emploie un vocabulaire châtié, emprunté

à l'époque seigneuriale. Il transpose le temps et nous transporte dans un monde de noblesse, de grandeur. Ainsi Arafat devient un seigneur auquel son vassal, entièrement dévoué, vient rendre hommage.

L'emploi de la dénomination comme argument, n'est pas l'apanage des deux seuls protagonistes. Nous allons présenter dans le paragraphe suivant deux autres exemples choisis dans des mondes différents.

Autres personnalités.

Le « Rav » Ovadia Yossef.

« *Le vieux sage aux lunettes noires.* » (*Le Monde*, 21 septembre 1993). Il s'agit du « rav » Ovadia Yossef, chef spirituel du groupe religieux sépharade « Chass », qui est également un parti politique au rôle prépondérant. En général, les journalistes ne sont pas particulièrement tendres avec les « ultra-religieux ».

Dans le cas présent, le gouvernement a besoin des voix du rav Ovadia Yossef et de son parti pour conforter sa politique en faveur du processus de paix. Comme le journaliste est, lui aussi, favorable à cette recherche de la paix, il fait l'éloge de ce rabbin, empreint de sagesse et auréolé du mystère que lui confèrent les lunettes noires. L'adjectif « *vieux* » est ici connoté positivement : la sagesse s'accroît au fil des ans. Le rabbin mérite cette louange qui transparait dans la dénomination, car, grâce à sa sagesse, il a su faire le bon choix, selon le journaliste.

Suivant les circonstances, le rapport au monde religieux est différent, et la dénomination reflète ces différents points de vue. Ce même journaliste cite les propos de personnes, non identifiables dans le texte, qui évoquent d'une manière méprisante, voire insultante, ces mêmes religieux quand leur comportement diffère de leurs propres normes : « *ces fanatiques religieux, et ces hommes en noir qui veulent nous dominer, nous imposer leur diktat et leur mode de vie, tous ces calotins de la Torah...* » (*Le Monde*, 26 et 27 novembre 1995). D'après le contexte, le journaliste est du même avis que le « nous ». La dénomination facilite le jugement sans que celui qui dénomme soit compromis par ses dires parce que c'est le lecteur qui interprète.

À propos de la dénomination des personnes religieuses, nous voulons intégrer un détail vestimentaire qui permet parfois de désigner ces protagonistes : la kippa. « *Jeune assassin en kippa* » (*Le Monde*, 13 février 1996). Le journaliste dénomme Ygal Amir « *assassin* » alors qu'à cette date il n'était qu'assassin présumé. Or légalement toute personne n'est

reconnue coupable de meurtre qu'après avoir été dûment jugée.

L'argument de la proximité, est une autre stratégie efficace, qui crée dans l'esprit du lecteur l'amalgame de deux notions très éloignées l'une de l'autre. L'aspect extérieur définit ainsi une personne et la fait entrer dans une catégorie. Elle porte une kippa, elle est donc religieuse. Le choc est produit par la juxtaposition du mot qui criminalise et du mot qui est censé symboliser l'appartenance à la religion juive. La relation entre l'assassinat et la religion s'établit spontanément et la réprobation s'ensuit. Comme le crime est réprouvé, la religion telle que la conçoivent certains jeunes religieux, peut l'être aussi. Il a suffi de deux noms placés côte à côte, pour inviter les esprits à identifier leurs référents.

La kippa est un détail extérieur qui attire souvent le regard des journalistes, et particulièrement celui du journal *Le Monde*, et qui lui permet facilement de définir une personne. Elle est propice à la création d'un modèle type aux caractéristiques identiques. L'usage du terme « kippa » a ainsi une valeur argumentative.

Nous n'avons pas trouvé le mot « kippa » dans un contexte connoté positivement. Elle est souvent perçue comme un signe ostentatoire, insolite, qui dérange. L'utilisation, qui en est faite dans l'exemple suivant, est outrancière. Comparer les habitants juifs de Hébron à des cow-boys en kippa, relève de l'information-spectacle « *pour protéger les 450 « cow-boys en kippa » qui se sont installés au milieu de 120 000 Arabes.* » (*Le Monde*, 27 septembre 1995). Nous pourrions penser qu'il s'agit d'humour. L'ennui, c'est qu'il s'applique unilatéralement, à un seul des deux protagonistes. Ce qui nous surprend aussi c'est la juxtaposition insolite des termes « *cow-boy* » et « *kippa* ». Mais le but du journaliste était peut-être de créer la surprise.

Ariel Sharon

« *Ariel Sharon, vieux baroudeur reconverti en tribun populiste d'extrême-droite mais personnage pragmatique a bien senti que quelque chose d'irréversible s'était produit.* » (*Le Point*, 18 septembre 1993). Ariel Sharon, militaire et homme politique est dans cet article particulièrement malmené. Deux ou trois noms connotés péjorativement suffisent à brosser de lui un portrait peu flatteur. Le dictionnaire Robert donne du nom commun « *baroudeur* » une définition succincte : « *baroudeur* » : *celui qui aime le baroud. baroud* : Arg. milit. Combat. Les guerriers de cette tribu ont le baroud dans le sang. »

Un terme d'argot désigne un homme qui fut général d'armée et

ministre de l'État d'Israël. Ariel Sharon, d'après cette dénomination, est un combattant habile, éprouvé, qui aime le combat pour le combat. Le participe passé « reconverti », indique que, ayant dépassé l'âge d'exercer une fonction militaire, il a trouvé un second souffle, une seconde carrière, par obligation. En outre, il ne le présente pas sous son aspect d'homme politique, mais le dépeint comme « *tribun populiste* », défenseur de l'extrême-droite, ce qui est moins valorisant.

La notion d'« *extrême-droite* » a une valeur axiologique très négative. Ainsi, le journaliste, en mettant l'accent sur l'aspect exclusivement négatif (« *tribun d'extrême-droite* ») de la personnalité d'Ariel Sharon, en fait un anti-modèle. À la fin de la phrase, le journaliste tempère l'agressivité et la désinvolture irrespectueuse du portait, non par respect, mais parce qu'il y a entre eux une communauté de vues sur un sujet défini : la paix. Il ajoute cependant une petite restriction : ce n'est pas par adhésion à une idée qui se veut noble qu'Ariel Sharon accepte le processus de paix, mais seulement par pragmatisme.

Nous retrouvons toujours ces notions de droite et d'extrême-droite employées quand il s'agit de discréditer une personne. Qualifier quelqu'un d'« homme d'extrême-droite », c'est s'ériger en juge, c'est s'arroger un pouvoir sur lui, et le reléguer dans un cadre préétabli et déjà connoté. Ariel Sharon est une des cibles privilégiées des journalistes. Son comportement heurte leurs conceptions politiques et ils n'hésitent pas à l'attaquer violemment : on est loin de la pseudo-objectivité affichée.

« *Ariel Sharon. Un des grands coupables de ce siècle devant l'Histoire. Car c'est cet homme-là – un salaud au sens sartrien du terme – qui, au nom de l'intégrisme juif, a réinventé l'intégrisme musulman...* » (*L'Événement du Jeudi*, 25 avril – 1^{er} mai 1996). Jean-François Kahn, dans son éditorial, n'est guère plus tendre avec Ariel Sharon. La dénomination injurieuse « *salaud* », est surprenante par sa vulgarité. Un fois le choc produit par la force du terme qui intègre Sharon dans une catégorie d'hommes méprisables, le journaliste apporte une précision qui ne peut éveiller d'écho que chez des intellectuels connaissant la terminologie sartrienne. Tous les autres lecteurs gardent en tête l'image de « *salaud* » dans le sens courant du terme.

La dénomination restrictive est une technique qui permet de suggérer sans dire vraiment, de laisser au mot toute sa force malgré la spécification. « *Ariel Sharon, le « bulldozer du Neguev » entre en scène. (Après Sabra et Chatila) l'insubmersible « Arik » revint au gouvernement.* » (*Le Monde*, 9 juillet 1996). Ariel Sharon perd définitivement toute qualité

humaine. Le « *bulldozer* » n'est qu'une machine qui écrase tout sur son passage, sans égards pour personne et dont on ne peut se défaire quels que soient les méfaits qu'il a commis. L'adjectif « *insubmersible* » relève de l'information spectacle et exprime la raillerie.

Le kamikaze

Nous voulons terminer notre chapitre sur la dénomination des différents acteurs de ce conflit, en analysant un mot étranger très couramment employé par les journalistes, lors d'attentats en Israël :

« *Deux kamikazes palestiniens ont semé la mort hier matin en Israël, (photo B. Hendler AP) une première attaque suicide contre un autobus a fait 23 morts et plus de 40 blessés.* » (*Le Figaro*, 26 février 1996). « *Les deux kamikazes palestiniens suspectés d'avoir perpétré le double attentat de dimanche 25 février à Jérusalem et à Ashekelon...* » (*Le Monde*, 29 février 1996).

Le sens du mot « *kamikaze* » est censé être connu du lecteur car c'est le même mot qui est presque toujours utilisé, dans la même situation, (attentats contre des civils israéliens) par certains journalistes. La définition qu'en donnent les dictionnaires Littré et Robert est à peu près identique. Le mot a des connotations positives. Il met en relief l'aspect généreux de l'homme qui se sacrifie pour une noble cause. Il s'agit, suivant la définition, de la destruction de cibles militaires.

« *kamikaze: n.m. (mot japon. signif. vent divin). Nom des pilotes japonais du « groupe d'attaque spécial » qui allaient s'écraser volontairement, avec leur avion suicide bourré d'explosifs, sur les navires ennemis (guerre de 1941-1945).* » (Littré)

« *kamikaze: n.m. et adj. – propr. « vent divin » de kami « dieu » et kaze « vent ». Nom donné à un typhon qui arrêta providentiellement une invasion mongole au XIII^e siècle. Avion chargé d'explosifs, dont le pilote se sacrifiait en l'écrasant contre l'objectif (au Japon, à la fin de la Seconde Guerre mondiale 1944-1945); le pilote lui-même.* » (Robert)

D'après ces deux définitions, le journaliste prête au Palestinien, auteur de l'attentat, des qualités de courage, de noblesse que possédaient les kamikazes japonais, fidèles à leur tradition. Le suicide est valorisé dans la culture japonaise alors que le culte de la mort est étranger aux musulmans sunnites. Par transposition d'une culture à l'autre pour justifier un acte criminel, par un transfert d'arguments, le journaliste crée une similitude et remet en honneur l'attentat suicide. Il établit une correspondance entre des actes différents par l'emploi de la

même dénomination. Une différence essentielle est passée sous silence dans cet amalgame : en Israël, l'auteur de l'attentat s'attaque à des civils et non à des militaires, en état de guerre. Il faut cependant souligner que, dans le second exemple, le verbe « *perpétrer* », à valeur axiomatique négative, atténuée, affaiblit, la valorisation initiale du mot « *kamikaze* ».

Il est vrai que notre interprétation peut paraître orientée et oiseuse à ceux qui pensent que le terme « *kamikaze* » est simplement employé, dans la presse, comme synonyme de « auteur d'attentats suicides ». Nous avons insisté sur ce point, car ce terme n'est pas neutre, à nos yeux. Il traduit exactement le point de vue du Hamas qui dénomment ces attentats, des « *attaques martyres* », comme le souligne la citation suivante : « *La branche armée du Hamas a annoncé, mardi, dans un communiqué, qu'elle suspendait, immédiatement et totalement ses « attaques martyres ».* (Le Monde, 7 mars 1996). Lors des mêmes attentats, le journaliste du Point, s'exprime ainsi : « *En faisant près de 30 victimes en une semaine, les attentats suicides à Jérusalem et à Ashkelon perpétrés par les intégristes du Hamas...* » (Le Point, 2 mars 1996). Sa relation est moins engagée. L'accent est mis d'abord sur l'importance du nombre de morts qui sont dénommés « *victimes* ». La soi-disant noblesse de l'auteur de l'attentat n'apparaît pas en toile de fond. Il est même condamné implicitement par l'emploi du verbe, « *perpétrer* ».

Le journaliste israélien, de langue française, lui non plus ne fait pas l'amalgame : « *Le Hamas a revendiqué les deux attentats suicides, commis le 25 février à Jérusalem et à Ashkelon... une autre terroriste se faisait sauter avec une bombe similaire.* » (Jérusalem Post Édition française, 28 février 1996).

Nous trouvons en hébreu le mot « *mitabed* » : « celui qui se suicide », pour désigner l'auteur de l'attentat. Le journaliste du Jérusalem Post, dans le quotidien du 28 février 1996, emploie, en anglais, l'expression « *the suicide bombers* », en traduction approximative, « les poseurs de bombe qui se suicident ». Même si les traductions ne sont pas très exactes, nous ne trouvons pas de valorisation, par la dénomination, de l'auteur de l'attentat suicide comme l'ont fait ceux qui ont employé le mot « *kamikaze* ». L'emploi de ce terme par les journalistes du Figaro et du Monde n'est peut-être pas innocent.

Grâce à cette dénomination, l'action des auteurs d'attentats suicides, se révèle empreinte de courage. Ils peuvent faire figure de héros et non de criminels. L'amalgame de deux contextes hétérogènes empêche, de plus, l'émergence de la nouveauté qui est, en principe, le but poursuivi

par la diffusion de l'information.

L'État d'Israël et Jérusalem.

L'État d'Israël.

La même attitude ambiguë que nous avons analysée quand il s'agissait de désigner l'Israélien, se retrouve dans la dénomination de l'État d'Israël. Celle-ci devrait être, pourtant, claire et sans équivoque possible.

Israël est le nom qui a été donné à cet État lors de sa création. Voici la traduction d'un extrait de la proclamation de l'État d'Israël : « *Nous proclamons la création d'un État Juif en terre d'Israël, c'est l'État d'Israël* » (C'est nous qui soulignons.) L'article défini indique la dénomination de l'État. Il ne viendrait à l'idée de personne de nommer un pays par un nom différent de celui choisi par un gouvernement légal, sinon ce serait un indice de la difficulté à reconnaître l'existence légitime de ce pays

Or en ce qui concerne Israël, les journalistes s'octroient une grande liberté d'expression qui favorise la transmission de leur message idéologique. « *État d'Israël* » (Libération, 28 octobre 1994), cette dénomination la plus neutre et la plus adéquate à la volonté des créateurs de l'État n'est pas actuellement la plus employée. Les exemples suivants vont nous permettre d'analyser et de montrer que, dans le choix de l'appellation, transparaissent les divergences de conception d'une réalité politique. « *État juif.* » (Le Monde, 28 décembre 1993. 24 mai 1995. 25 juin 1995. 20 janvier 1996).

Le journal Le Monde a, dans la période que nous étudions, une propension à employer le nom État, suivi de l'épithète juif, c'est à dessein que les exemples choisis s'échelonnent de 1993 à 1996). Nous remarquons que lors de la création de cet État en 1948, la dénomination « *État d'Israël* » ne semblait pas poser de problème à ce même quotidien : « *Pour la France, le moment de se prononcer est également venu. M. Bidault a reçu latitude du Conseil des ministres pour choisir le moment de reconnaître l'État d'Israël.* » (Le Monde, 20 mai 1948). La divergence dans la dénomination de cet État est le reflet d'une évolution dans l'appréhension d'un fait historique. Israël n'est plus perçu comme un État similaire à d'autres États. Le journaliste met l'accent, par l'adjonction de l'épithète « *juif* », sur le côté spécifique de cet État. Il intègre ainsi des notions d'histoire, de peuple, de religion.

« *État hébreu* » (Le Figaro, 31 décembre 1993. Libération, 18-19 décembre 1993, 29 mai 1995). Cette dénomination se rapproche de la précédente. Elle évoque le même passé historique et religieux des habi-

tants de cet État. Mais elle reste plus vague et évite l'écueil de l'emploi de l'adjectif « juif », connoté péjorativement dans certains contextes, et qui pourrait susciter des interprétations critiques.

« *État sioniste* » (*Le Monde*, 12 au 12 décembre 1993). Ici, l'accent est mis sur le processus de la création historique et politique de cet État (vieux de près d'un demi-siècle) qui semble marqué par son passé et dont l'image est figée. S'il est vrai que chaque création d'État est un cas d'espèce, il ne nous semble pas opportun d'évoquer, dans des situations spécifiques, la genèse de leur création (la Corse a été achetée, la Savoie et le comté de Nice ont été annexés, mais s'en souvient-on ?).

Dans le lexique palestinien, repris par la presse française, parfois, l'Israélien est appelé le Sioniste car il s'est, selon le point de vue palestinien, indûment emparé de terres, au nom de l'idéologie du « Retour à Sion » ; Le sionisme est donc illégitime. « *État sioniste* » est devenue une dénomination aux connotations négatives.

« *Grand Israël* » (*Le Monde*, 8 décembre 1993). L'unanimité des journalistes se fait autour de l'appellation « *Grand Israël* » ou « *Israël et les territoires occupés* ». Ces deux expressions sont toujours connotées péjorativement. Elles traduisent la réprobation des auteurs des articles face à ce qu'ils considèrent comme une volonté expansionniste d'Israël. Ainsi le mot « *grand* », adjectif évaluatif, non axiologique, comporte ici un jugement de valeur négatif. Israël veut agrandir, à la suite de la guerre de 1967, son territoire. La dénomination « *Grand Israël* » exprime la condamnation par le journaliste de la politique actuelle suivie par cet État.

Ce qui nous semble paradoxal dans la dénomination de l'État d'Israël, c'est l'emploi de termes différents suivant les situations. Quand il s'agit de désigner l'État reconnu officiellement par les nations, le locuteur préfère employer des périphrases. Par contre, quand il s'agit de condamner cet État, il peut alors employer le mot Israël puisqu'il y ajoute l'adjectif « grand », dévalorisant dans les contextes où il est employé.

La définition qui est donnée dans *Le Monde Diplomatique* de l'expression « Grand Israël » est éloquent et confirme notre analyse. « « *Le Grand Israël* », *synthèse presque achevée de la théocratie, du colonialisme et de la discrimination ethnique est déjà une réalité concrète, édifiée étape par étape en toute hypocrisie.* » (*Le Monde Diplomatique*, octobre 1991). Tous les qualificatifs attribués au « Grand Israël » sont appréhendés négativement dans la société occidentale démocratique.

Le rythme ternaire de la phrase met en relief la gradation dans la

condamnation sans appel de cet État qui est satanisé. Israël serait le creuset où s'est effectué la fusion de tous les types de gouvernement honnis au vingtième siècle : le régime religieux où toute autorité émane de Dieu, la politique d'occupation par la force d'un pays et l'exploitation de ses habitants, et surtout la ségrégation faite parmi la population.

Le journaliste paraît clair dans son entreprise de démonisation. Et pourtant, en analysant de plus près le texte, nous décelons une confusion au niveau des notions, confusion qui risque d'égarer le lecteur. Israël est un État légalement reconnu. Le « Grand Israël » est cet État plus, approximativement, la Judée et la Samarie. Le journaliste est tout à fait dans son droit de juger illégale l'occupation de certains territoires, d'en faire une critique justifiée et de dénoncer ce qui lui paraît être une forme de colonialisme. Mais ici, le journaliste profite d'une nouvelle donnée politique pour condamner en bloc tout l'État d'Israël et non pas un certain aspect. D'autre part, il affirme qu'Israël est une théocratie, ce qui est faux. Selon la définition du dictionnaire « Trésor de la langue française », la théocratie est une « *forme de gouvernement dans lequel le pouvoir considéré comme émanant de Dieu, est exercé par ceux qui sont investis de l'autorité religieuse ou par un souverain considéré comme le représentant de Dieu sur la terre* ».

Donc Israël n'entre pas dans cette catégorie. C'est un État régi par un Parlement élu démocratiquement tous les quatre ans et dont les députés sont religieux ou non, Arabes ou non, sans « discrimination ethnique ».

La discrimination ethnique, n'existe donc pas en Israël, quoique le journaliste le prétende. Il faut souligner que des formes de discrimination, non officielles parfois, existent peu ou prou, partout dans le monde. Le danger dans l'accusation du journaliste est qu'il en fait une des caractéristiques essentielles de la politique gouvernementale, ce qui est erroné et excessif. Cette condamnation de l'État d'Israël relève davantage d'une entreprise de démonisation partisane et polémique plutôt que d'une analyse qui se veut « objective ».

Jérusalem : ville divisée.

« *les Israéliens ont célébré avec ferveur, ce week-end, le 28^e anniversaire de la conquête de la partie orientale de la ville sainte.* » (*Libération*, 29 mai 1995). « *Israël qui a conquis la partie orientale de la ville sainte en 1967 et la unilatéralement annexée...* » (*Le Monde*, 7 septembre 1993).

Jérusalem, capitale d'Israël

n'est pas reconnue comme telle par de nombreux commentateurs de la presse française qui ne la désignent que comme « la ville sainte ». En outre, ils prennent soin, en toutes circonstances, même sans raison évidente, de souligner la division bipartite de Jérusalem : la partie occidentale appartiendrait à Israël mais pas la partie orientale. Les journalistes français suivent la ligne fixée par leur gouvernement et leur langage reflète des prises de position politiques.

La dénomination d'une ville, code simple d'un référent, prend quand il s'agit de Jérusalem, une valeur symbolique et politique. Par la dénomination, le journaliste dénie tout droit à Israël d'être souverain chez lui et le contraint à être dépendant des décisions d'autres pays. L'essentiel, quand les journalistes dans leur ensemble évoquent Jérusalem, c'est de la nommer de telle sorte qu'il soit impossible de la considérer comme une capitale. Ce n'est qu'une ville divisée qu'Israël a unie illégalement, d'après eux. Très souvent quand ils parlent de la partie orientale de la ville, ils précisent : « Jérusalem-Est, annexée par Israël. » « Jérusalem-Est, la musulmane exulte, Jérusalem-Ouest, la juive, est à la fois médusée et remplie d'espoir. » (Le Point, 18 septembre 1993).

La même division dichotomique se retrouve dans cet exemple. Elle est abordée sous l'angle politique, soulignée par l'aspect religieux. Tout s'oppose dans les deux cas, l'est et l'ouest, le Juif et le musulman. Le chrétien n'est pas mentionné, signe de la primauté du problème politique à Jérusalem. Ce point de vue est contesté dans l'exemple suivant. Jérusalem : ville universelle.

Jérusalem universelle

« Jérusalem, ville universelle, éternelle », « autour de Jérusalem, ville internationale par excellence, Palestiniens et Juifs. » (Le Figaro, 16 septembre 1993). Pour le journaliste dont la pensée reflète les prises de position de nombreux de ses compatriotes, la ville de Jérusalem est un bien commun à tous, ce qui ôte à Israël toute souveraineté sur elle, à tout jamais. Ce qui importe, c'est de rappeler, en toute occasion, que Jérusalem est une ville sainte pour trois religions et qu'Israël n'en a pas le monopole.

Jérusalem : ville arabe sainte, ville juive sainte

« Tout le monde ici a compris : « Al Quods » (la sainte) est le nom arabe de cette ville mystérieuse que le reste du monde nomme Jérusalem. » (Le

Monde, 15 septembre 1993). « La réaction que suscite la prétention des harédim – « ceux qui tremblent » (devant Dieu) à régenter la vie de chacun. Jusqu'aux vendredis soirs provocateurs de Jérusalem, quand la Ville sainte ressemble à Sodome ou à Gomorrhe. » (Le Monde Diplomatique, mai 1996). Ces deux exemples émanant du journal *Le Monde* sont significatifs de la manière dont sont perçus différents aspects de cette ville. D'un côté, le mystère, la sainteté sont les attributs positifs conférés à une partie de la ville. La dénomination en arabe augmente son mystère et sa spécificité. De l'autre une vision sévère, critique. Nous nous proposons d'analyser ce dernier exemple dans la troisième partie.

Le Grand Jérusalem

« Itzhak Rabin affirme que la construction dans le « Grand Jérusalem » continuera. » (Le Monde, 17 mai 1995). Le journaliste du quotidien *Le Monde* crée un néologisme en employant l'expression « Le Grand Jérusalem » sur le modèle du « Grand Israël », en utilisant un glissement de sens. En employant l'adjectif « grand », il condamne la politique annexionniste d'Israël, selon lui. Nous trouvons une fois seulement, Jérusalem reconnue comme capitale d'Israël, dans un article relatant un attentat terroriste à Tel-Aviv. « Nul n'a oublié les trois derniers attentats suicides. Mais les plus meurtriers ont eu lieu, à Jérusalem, à 60 kilomètres de Tel Aviv. Sur une autre planète ! Les habitants de la métropole méditerranéenne n'aiment pas la Ville sainte, l'immense majorité n'y met jamais les pieds. Trop austère, trop violente, trop religieuse, la « capitale unifiée et éternelle d'Israël » ». (Le Monde, 6 mars 1996). Les guillemets ne sont pas là pour justifier la position inébranlable de l'État d'Israël à propos de Jérusalem, qui est sa capitale, envers et contre tous. Le journaliste prend ses distances, montre qu'il se désolidarise du discours de l'autre, par l'emploi des guillemets. Ces signes typographiques ne font que souligner le caractère dérisoire d'une telle revendication. Si telle n'était pas l'intention, ils n'auraient pas dû figurer dans le texte.

Voici une autre exemple de cette dissociation non exprimée par le langage mais par des signes typographiques, ce qui engage moins la responsabilité du locuteur. « Israël, qui a conquis la partie orientale de la ville sainte... pour en faire sa « capitale unifiée éternelle. » (Le Monde, 7 septembre 1993).

Dénomination de certains mouvements.

Toujours dans le domaine de la dénomination, le rappel du nom d'un

mouvement, même s'il est exact, n'est pas dénué d'intentionnalité. Quand un jeune soldat est enlevé par des preneurs d'otages, désigner ce mouvement par un nom très long, intégralement, n'est pas innocent. C'est vouloir distraire l'attention du lecteur de l'essentiel, et l'amener à se demander si ce mouvement n'aurait pas quelque validité, quelque légitimité vu l'espèce de solennité qui lui est conférée. Le jeune soldat Waksman a été enlevé par : « *le groupe Ezzedine al-Kassam, de la branche militaire du mouvement intégriste Hamas.* » (*Le Nouvel Observateur*, 20-26 octobre 1994). Ou encore : « *Israël multiplie les menaces contre le Hezbollah et le Front populaire de libération de la Palestine-Commandement général (FPLG-CG. d'Ahmed Jibril)* » (*Libération*, 21 juillet 1993). Nous pouvons nous demander qui, parmi les lecteurs non spécialistes des mouvements intégristes ou de libération, peut identifier ces groupes, et qui cela peut intéresser. L'intention doit être autre : donner à ces mouvements de l'importance, du crédit, voire de la légitimité. C'est un type d'information publicitaire. Personne ne se soucie de fournir des détails concrets sur ces mouvements, détails parfois surprenants. (Ezzedine al-Kassam a été tué par les Anglais en 1935, en Palestine sous mandat britannique).

La dénomination est bien le lieu où transparaît le mieux la subjectivité et donc l'interprétation et la transmission partielle d'une réalité.

La politique des guillemets

Notre tâche d'interprétation du rôle des guillemets est difficile, car plus qu'ailleurs, il faut connaître le contexte où ils sont employés pour juger de leur impact et de la subjectivité ainsi exprimée. Nous nous efforçons d'être aussi clairs que possible. Les guillemets ont abondé dans la presse lors de l'opération militaire « Les raisins de la colère » menée par Israël, à la suite de tirs de roquettes sur le nord de son pays. Ces tirs provenaient du Liban : « *L'armée vendange les « raisins de la colère ».* » (*Le Monde*, 20 avril 1996). Le journaliste ironise sur le titre de cette opération. Il emploie un verbe appartenant au même champ sémantique, pour faire de l'accusateur un accusé. Israël a prétendu riposter seulement à une attaque, être en état de légitime défense, et le nombre de morts qui lui sont imputables est finalement énorme. Le fruit de cette intervention est accablant pour Israël, selon le journaliste. Ce qui est occulté, c'est le contexte de l'opération. Le verbe « vendange » souligne l'importance numérique des victimes, et l'aspect cruel et inhumain de cette armée. L'emploi des guillemets a permis de faire l'économie d'un

discours engagé. « *Frappes chirurgicales* » (*Le Monde*, 17 avril 1996). « *Cela s'appelle des « raids ».* » (*Le Monde*, 16 avril 1996). « *Bavure* ». (*Le Figaro*, 22 avril 1996).

Dans ces trois exemples, les guillemets sont les équivalents du verbe « prétendre ». Leur emploi est sous-tendu par la même intention de la part des journalistes. Ils se dissocient des prétentions de l'armée israélienne à dire la vérité et les disqualifient d'une manière ironique. Les guillemets permettent de lever le voile, de démasquer l'inauthentique pour révéler la vérité, l'objectif suivant l'optique du journaliste.

Pour ces journalistes, ce que l'armée appelle des « *frappes chirurgicales* » et qui ne devait atteindre que des cibles militaires, s'est avéré être la cause de la mort de civils.

Ce que le porte-parole de l'armée a dénommé « *bavure* » est à l'origine de la mort d'un nombre important de personnes. Les guillemets soulignent l'écart qui existe entre une déclaration officielle et la réalité. Ce procédé de dissociation et de disqualification présente l'avantage d'émettre une opinion contraire de la manière la plus concise, tout en employant les propres termes de celui à qui on s'oppose. « *Version « soft »* » (*Le Monde*, 17 avril 1996). La journaliste reproche aux reporters de la télévision de ne pas avoir suffisamment montré les images des morts libanais dans le but d'épargner « les âmes sensibles ». Le mot anglais « soft » lui évite de faire une longue critique du reportage télévisé qui a été, selon elle, sciemment édulcoré. « *Pour la Syrie, il ne faut pas assimiler à du terrorisme des « actes de résistance ».* » (*Le Monde*, 6 mars 1996).

Le procédé est ici l'inverse du précédent. Les guillemets soulignent ce qui est vrai, authentique pour la Syrie et certainement pour le journaliste car non seulement il ne désapprouve pas les déclarations de la Syrie, mais il les met en valeur en les citant entre guillemets. Dans le cas présent, les attaques contre des civils sont justifiées, légitimées, alors qu'elles ont été condamnées dans les circonstances où Israël était responsable. Les mots ont des valeurs différentes suivant les énonciateurs. Les guillemets sont des moyens typographiques qui permettent de transmettre une prise de position implicite. « *Le Hezbollah va « rendre des comptes ».* » (*Le Figaro*, 15 avril 1996).

Le journaliste reprend le nom d'une opération militaire au Liban en 1993 et qui avait été intitulé en hébreu « *Din vekhechbon* ». La radio israélienne de langue française traduit cette expression par « *Justice rendue* ». Le journaliste français préfère l'expression verbale « *Rendre*

des comptes » dont la signification est plus ambiguë et névoque pas cette notion de justice. Par ressemblance phonétique approximative elle évoque l'expression : « *Régler des comptes* ». En utilisant dans un contexte nouveau, un terme obsolète, et en le mettant entre guillemets, le journaliste insinue, à notre avis, que ce n'est pas toujours Israël qui a le privilège de décider et d'attaquer. Les situations sont interchangeables.

Les guillemets servent aussi à souligner, à mettre en relief une dénomination. « *Le sommet des « bâtisseurs de paix* ». » (*Libération* et *Le Figaro*, 14 mars 1996). En mars 1996, au moment où une vague d'attentats terroristes sévissait en Israël, les termes entre guillemets avaient une connotation neutre ou positive dans la presse. Il régnait alors une volonté euphorique de croire qu'une réunion de chefs de Grandes Puissances pouvait avoir un impact important sur la violence qui régnait. (Le nom primitif de cette réunion au sommet était « le sommet antiterroriste »). Plus tard, cette expression, entre guillemets, sera employée ironiquement.

Les guillemets peuvent mettre en valeur le côté important et positif d'une action, et permettent de la justifier. « *La volonté d'une « diplomatie très active* ». » (*Le Figaro*, 17 avril 1996). Le journaliste sérieux, s'efforce, par l'emploi de guillemets, de persuader ses lecteurs que la France a l'intention de jouer un rôle important au Moyen-Orient, car la grandeur de la France est en jeu. Les guillemets favorisent la propagande nationale.

Les guillemets établissent une distance entre ce qui est affirmé et ce que le journaliste pense. « *Kiriât Arba... « reconquis sur les Arabes » après l'occupation militaire de la Jordanie en 1967.* » (*Le Monde*, 8 décembre 1993). Le journaliste fait entendre une double voix, celle des Israéliens qui justifient la reprise de ces territoires et la sienne qui, par l'emploi des « guillemets », se distancie et critique implicitement cette action.

Les guillemets, signe métalinguistique, permettent de discréditer en ironisant, de mettre à distance, de souligner, d'authentifier, de prendre une position contraire et tiennent lieu de justification sans nécessité d'aucune prise de position explicite du sujet d'énonciation.

Le parallélisme.

La mise en parallèle de deux faits est une construction à but argumentatif. Elle permet, sans faire un long discours, de tirer des conclusions qui, sans cela, n'auraient pas toujours été évidentes. « *Israël: la diplomatie du pilonnage. Depuis hier, l'opération « Raisins de la colère » met autant la pression sur le gouvernement libanais que sur le Hezbollah. Des*

*douzaines de raids aériens et plus de 5 000 obus n'ont pas atteint l'objectif premier de Tsahal: faire cesser la pluie de katiouchas tirées par la guérilla chiite sur le nord de la Galilée... En juillet 1993, l'opération « Rendre des comptes » avait prouvé qu'on n'écrase pas une mouche avec un marteau: les raids israéliens avaient fait 130 tués, 600 blessés, et jeté 300 000 civils sur les routes sans entamer les ressources du Hezbollah. » *Le Figaro*, 15 avril 1996.*

Le journaliste n'émet pas directement d'opinion sur l'opportunité de l'intervention israélienne au Liban. La mise en parallèle de deux situations, qu'il présente comme similaires, lui permet de tirer implicitement des conclusions. Il prouve à ses lecteurs que l'État d'Israël, qui ne semble connaître que l'usage de la force, s'est, une fois de plus, fourvoyé, et qu'il échouera également dans sa nouvelle tentative.

L'Histoire n'est pas un perpétuel recommencement et elle n'est pas soumise au même déterminisme, même si des événements présentent des similitudes. Mais le journaliste veut, et c'est un autre but de ce parallélisme, donner d'Israël une image statique et négative et contester « *la diplomatie du pilonnage* ». « *Hervé de Charette était hier au Liban, sur les lieux du carnage de Cana, au moment où Israël affirmait que seule la médiation américaine pourrait amener un cessez-le-feu. La juxtaposition des deux événements illustre la rude concurrence diplomatique qui est en train de prendre corps entre la France et les États-Unis au Proche-Orient.* » (*Le Figaro*, 22 avril 1996).

Dans cet exemple, contemporain du précédent, le parallèle entre la France et les États-Unis est utilisé à des fins différentes. Quoi qu'en pense Israël, la France est une grande puissance dont le rôle au Moyen-Orient est aussi important que celui des États-Unis. C'est non seulement le parallélisme d'événements dans le temps et dans l'espace qui permet de le dire implicitement mais aussi la stratégie du « ça parle », de l'énonciateur absent de l'énoncé.

Dans l'exemple suivant, le parallélisme n'est qu'un prétexte à l'exposé de certaines prises de position, d'une thèse. « *Mordechaï Lapidé et son fils Shalom ont été tués par balles... L'attentat a été revendiqué par le Mouvement de la résistance islamiste Hamas... Père de quinze enfants, Mordechaï Lapidé avait quasiment le même âge que Talal Rushdie Bakri, cinquante-quatre ans, père de onze enfants, tué sans raison, samedi dernier, à Hébron, par deux colons juifs un peu nerveux, qui ont été arrêtés.* » (*Le Monde*, 8 décembre 1993). Un Arabe et un Israélien, au profil à peu près identique, ont été assassinés dans les mêmes circonstances. Nous

pouvions espérer, de la part du journaliste, une réaction identique face à deux situations semblables. Mais cette mise en parallèle est un alibi qui ne sert qu'à laisser libre cours à un parti pris.

L'Arabe a été tué « sans raison », c'est un Arabe « sans défense », tandis que l'attentat contre l'Israélien a été revendiqué par un mouvement dont le chef avait été tué deux semaines auparavant. Il y a une justification, c'est une revanche, donc c'est légitime. Un jugement de valeur a ainsi été exprimé par la démarche associative d'un parallélisme dont le but est discriminatoire.

L'argumentation par analogie est un procédé proche du parallélisme : « Depuis septembre 1995, Hamas et le Djihad islamique avaient suspendu leurs attaques armées. Mais le 26 octobre, Fathi Chkaki, dirigeant du Djihad, était exécuté à Malte. Le 5 janvier 1996, Yehya Ayache, dit l'« ingénieur », cerveau de nombreux attentats, était tué, au cœur de Gaza, par l'explosion de son téléphone portable. Pour tous les Palestiniens, ces assassinats étaient l'œuvre des services secrets israéliens. La vengeance ne devait pas tarder. » (*Le Monde Diplomatique*, avril 1996).

Pendant quelques mois, il n'y avait plus eu d'attentats contre des civils israéliens à la suite d'une sorte d'accord, pas défini clairement, entre les Israéliens et les Palestiniens.

D'après les Palestiniens, toute la responsabilité de la rupture du pacte tacite et de la trêve est imputable aux services secrets israéliens. Donc, suivant une loi stricte de justice, il est légitime qu'ils ripostent et qu'ils tuent, puisqu'ils se considèrent en guerre. Les actions qu'ils considèrent comme similaires, analogues, auraient une base rationnelle.

Le journaliste ne cite que l'opinion des Palestiniens et n'émet aucune réserve. Et pourtant, les données ne sont pas similaires. Dans un cas, c'est l'auteur, le « cerveau » de nombreux attentats qui a été « exécuté ». Dans l'autre, ce sont de nombreux civils qui sont des victimes et non ceux qu'on estime responsables.

Par l'emploi de l'analogie, le journaliste rend implicitement légitime l'action, la vengeance des Palestiniens. La voix anonyme qui constate laconiquement les conséquences tragiques, inclut celle du journaliste.

Les parallélismes ont été utilisés à une fin précise : l'expression d'un parti pris idéologique sous couvert d'appliquer la règle de justice.

L'insinuation.

L'insinuation est une stratégie linguistique qui consiste, en énonçant une phrase, à dire autre chose que ce que la phrase signifie, à dire le

contraire, ou à dire ce que la phrase signifie et quelque chose de plus

Le thème essentiel de l'article suivant est censé être, d'après le titre, l'attentat. « *Cinq civils Israéliens au moins ont été tués et près de quatre-vingt autres blessés – dont une quinzaine grièvement – par l'explosion, lundi 21 août, d'une bombe à l'intérieur d'un autobus, à un carrefour très fréquenté de Ramat Eshkol, un des sept nouveaux quartiers construits dans le secteur de Jérusalem annexé par Israël lors de la guerre de juin 1967.* » (*Le Monde*, 22 août 1995).

En première page du *Monde*, comme il est de coutume en de telles circonstances, le journaliste fait le compte rendu succinct et neutre, en apparence, d'un attentat qui a été commis à Jérusalem. Tous les détails précis sont mentionnés, même le nom du quartier.

À propos de ce quartier, et comme si c'était l'élément le plus important dans l'évocation de ce drame, le journaliste fait un long commentaire. Il n'émet aucune impression personnelle, mais il exploite l'attention que le lecteur consacre en général à ce genre d'événement, pour insinuer qu'il y a une cause à cet attentat. Israël, en utilisant la force, en construisant sur des terres que certains lui contestent, porte la responsabilité de ce drame. Les Israéliens, tués lors de cet attentat, sont des victimes de la politique de leur gouvernement. L'acte terroriste et ses conséquences sont justifiés grâce à l'insinuation qui a permis de remonter aux sources et de désigner le vrai coupable.

Nous pouvons remarquer, à propos d'un autre attentat, que le chef de l'O.L.P., comme précédemment le journaliste, trouve de bonnes raisons pour culpabiliser Israël : « *Les deux kamikazes palestiniens suspectés d'avoir perpétré le double attentat de dimanche 25 février à Jérusalem et à Ashkelon ne sont pas venus de l'une des neuf enclaves autonomes contrôlées par Yasser Arafat et l'O.L.P. Selon des sources proches des milieux israéliens de la sécurité nationale citées par la télévision publique, les deux hommes résidaient dans le camp de réfugiés de Fawwar, près d'Hébron, dernière grande zone urbaine palestinienne des territoires encore occupée par Israël... Le chef de l'O.L.P. aurait rejeté l'essentiel des exigences israéliennes, rappelant qu'il n'était pas responsable de la sécurité ni à Hébron ni à Jérusalem, et moins encore à Ashkelon.* » (*Le Monde*, 29 février 1996).

Les modalisateurs.

« *L'ONU conclut que le bombardement de Cana par Israël était probablement volontaire.* » (*Le Monde*, 9 mai 1996). Le journaliste approuve les conclusions de l'ONU qui affirme avec prudence la culpabilité

d'Israël. Le modalisateur « probablement » permet de paraître objectif, rationnel alors qu'il n'exprime qu'une évaluation subjective. Aucune preuve logique, matérielle, ne pouvait permettre de conclure que le bombardement était volontaire. L'adverbe « probablement » a permis de réfuter par avance d'éventuelles critiques, d'émettre des réserves, tout en accusant.

Rôle de certains adverbes.

« *La France a évidemment un rôle à jouer au Proche-Orient.* » (Le Figaro, 15 avril 1996). Dans ce contexte diplomatique où la France n'a peut-être pas un grand rôle à jouer, le journaliste du Figaro présente la situation sous un jour favorable et impose son point de vue au lecteur grâce à l'emploi de l'adverbe « évidemment ». C'est une forme de rhétorique autoritaire. L'impact de la France est important au Moyen-Orient, ce qui lui permet d'intervenir. Ce n'est pas le journaliste qui l'affirme péremptoirement, mais c'est présenté comme une évidence aux yeux des nations, comme un fait « allant de soi ».

« *Ensuite, ils isolent l'État hébreu de la communauté internationale, forcément émue par les images de panique et d'exode dans le sud du Liban, où l'armée israélienne ne fait pas de quartiers...* » (Le Figaro, 15 avril 1996). L'adverbe « forcément » empêche le lecteur d'avoir un sentiment contraire. Il doit y avoir un consensus autour de cette souffrance. Le journaliste estime que tout homme digne de ce nom doit être touché par ce drame. C'est une évidence à laquelle il est impossible de ne pas adhérer.

Quand le discours journalistique, empreint de subjectivité, est assumé et transmis ouvertement comme tel, (ce n'est pas souvent le cas dans les articles étudiés), il est reçu et interprété correctement par le lecteur, lui-même être subjectif. La seule forme d'objectivité possible dans le domaine linguistique, est cette « objectivité » discursive qui résulte de la rencontre et de l'accord de deux subjectivités. Par contre, la subjectivité outrancière imposée au lecteur, la prise de pouvoir et l'abus de pouvoir que permet la parole sont condamnables. C'est cette absence de respect pour l'interlocuteur, considéré comme un réceptacle vide attendant la parole de celui qui sait, que nous nous proposons d'analyser dans la dernière partie.

Écriture et partis pris idéologiques.

« *Il est faux de penser que l'usage du langage humain se caractérise par la volonté ou le fait d'apporter l'information*³¹. » Noam Chomsky

Définition de l'écriture idéologique.

« Idéologie » mot relativement récent, a subi de nombreux avatars. Il est parfois difficile d'élucider les différents sens de la notion d'idéologie et des phénomènes idéologiques qui s'y réfèrent. Tout au long de notre étude, nous avons souligné que des idées-forces, partisans, transparaissent dans le discours journalistique. Cette interprétation voilée, plus ou moins discernable, était rendue possible par la pratique de techniques linguistiques.

Pour mieux comprendre ces prises de position, ces idées partisans souvent implicites, mais systématiques, nous avons eu recours au livre d'Olivier Reboul: *Langage et idéologie*. Ses travaux sur l'écriture idéologique théorisent ce que nous avons analysé d'une manière ponctuelle, empirique et linguistique.

Voici les points qui nous semblent les plus importants. L'idéologie est une pensée partisane qui appartient à une communauté limitée. Elle veut faire passer pour universelles des idées qui n'appartiennent qu'à un groupe et qu'elle transmet souvent d'une manière anonyme. Elle est partielle dans ses affirmations et polémique à l'égard des autres.

L'idéologie n'est pas la pensée d'un individu; elle est le fait que cette pensée se situe dans un « déjà pensé » qui la détermine à son insu. Elle est la revanche du « on » sur le « je ». Elle met un frein à toute remise en question. L'idéologie masque les faits qui lui donnent tort ou les bonnes raisons de ses adversaires. Mais c'est surtout une pensée dissimulatrice

qui cherche à occulter sa vraie nature. C'est pourquoi elle s'ingénie à se parer d'attributs positifs (la raison, la science, le bon sens, l'évidence, la morale, les faits). En fait, la nature d'une idéologie est de dissimuler, autant que faire se peut, sa nature d'idéologie.

Nous avons constaté que, dans la période qui nous intéresse, (de 1991 à 1996), l'image d'Israël donnée par les journalistes, correspondait aux critères tels que les a définis Olivier Reboul. C'est une image stéréotypée dont les clichés sont souvent identiques. Il nous est clairement apparu que la plus grande partie de la presse écrite française pense « dans du déjà pensé ».

La problématique de la traduction.

Au cours de notre étude, nous avons été consciente de la difficulté (inhérente à toute traduction) de traduire des termes hébreux spécifiques. Ces notions traduites en Français ne pouvaient être qu'approximatives. Parfois elles étaient ambiguës ou tendancieuses (« colon » par exemple). Inversement l'emploi de termes étrangers adaptés à une situation différente était un procédé, qui permettait de transmettre insidieusement une idéologie comme le terme « kamikaze ».

Dans le texte que nous nous proposons d'étudier, la traducteur donne une traduction erronée de la fête juive de « Pourim » : carnaval. Or, ce mot signifie « les sorts » et la fête célèbre une victoire contre l'extermination des Juifs. Ce nom est intraduisible. Le traducteur français ne transmet que l'aspect extérieur et folklorique (les enfants se déguisent ce jour-là). La traduction occulte la dimension essentielle de cette fête. L'utilisation de la traduction est révélatrice de la volonté de transmettre aux lecteurs de langue française une certaine image réductrice d'Israël qui banalise l'État.

Courrier International est un hebdomadaire français dont le but est d'être le reflet d'articles publiés dans la presse mondiale et d'offrir ainsi un panorama du monde entier. Les extraits suivants d'un article paru dans *Courrier International* sont la traduction d'un article paru dans un journal israélien, *Haaretz*. Titre de l'article : « *Les laïcs peuvent mourir en paix* » « *Le rabbinat va perdre son monopole sur les obsèques* » « *C'est la nouvelle la plus réjouissante de la semaine de Pourim [carnaval juif], un vrai cadeau pour une grande partie du peuple d'Israël, à l'occasion de la plus laïque de nos fêtes religieuses : un cimetière laïc va être créé dans la ville de Beersheba. C'est un premier pas vers la sécularisation des obsèques en Israël. Est-il possible qu'on puisse bientôt mourir ou du moins être*

enterré dignement dans ce pays ? Il faut évaluer le prix de leur sacrifice (il s'agit de religieux) à l'aune des pertes financières qui les attendent. Ils renoncent ainsi d'emblée à deux des trois termes qui mobilisent leur intérêt : le sexe, la mort et l'argent. » (*Courrier International*, 6 au 12 avril 1995).

Le rédacteur de cet article est un Israélien longtemps correspondant du journal *Haaretz* à Paris. À priori, nous ne pouvons accuser *Courrier International* de prendre parti : ce n'est qu'une traduction. Seulement, comme dans toute sélection, le choix de cet article, parmi les centaines d'autres publiés la même semaine, est basé sur certains critères. Il est extrait du journal *Haaretz*, quotidien qui n'est pas particulièrement tendre avec les religieux. Ce choix n'est donc ni neutre ni innocent.

Nous sommes tout d'abord surpris par cette sélection. Dans la période politique troublée qui règne au Moyen-Orient, (région que certains dénomment poudrière), nous ne voyons pas l'intérêt majeur que peut présenter le problème très spécifique des obsèques religieuses ou civiles pour un lecteur étranger à ces valeurs. Mais ces obsèques sont évoquées dans un cadre plus large, le monde religieux qui est condamné radicalement. Un décodage plus minutieux du texte nous montre que *Courrier International* a introduit le texte par un commentaire personnel : « *ISRAËL. Depuis toujours les rabbins avaient la haute main sur la mort : impossible de se faire enterrer sans passer par leurs (onéreux) services. Il y a quelques semaines, le gouvernement israélien a décidé que les laïcs avaient le droit de disposer de leur corps.* »

Ensuite le journal se permet d'ajouter un encarté qui n'est qu'une partie d'une citation du texte : « *Si la haine emprisonne la société israélienne, c'est en grande partie la faute des partis religieux* ». Cet encarté masque la partie importante du texte où l'auteur emploie « je » et émet des appréciations. « *Le rejet du judaïsme et de ses sources, qui accompagnent chez de nombreux laïcs la haine des religieux, est au plan culturel, une véritable catastrophe.* »

Grâce à la mise en scène d'un texte traduit, le journal oriente subtilement le lecteur. La traduction, qui peut ne pas paraître primordiale dans un discours journalistique, révèle des prises de positions idéologiques.

Le discours partisan.

« Je » est rarement énoncé, mais le journaliste prend parti implicitement par l'intermédiaire de la structure argumentative du langage et par le choix du vocabulaire.

L'argument d'appel à la pitié.

Pour éviter les redites, nous avons choisi principalement un exemple récent, caractéristique de la sympathie quasi unanime de la presse française pour un des deux partis concernés.

Après une attaque continue du Hezbollah, à partir du Liban, l'armée israélienne a réagi pour protéger la zone attaquée, la Galilée. Lors d'un de ses tirs, elle a touché un poste de la FINUL, et 102 civils libanais qui s'y trouvaient, ont été tragiquement tués. « *Au moment où le bombardement israélien y fit la boucherie que l'on sait...* » (*Le Monde*, 8 mai 1996). « *L'agression israélienne contre des civils.* » « *Le massacre de Cana oblige Israël à envisager un cessez-le-feu.* » (*Le Monde*, 20 avril 1996). « *Liban: carnage à Cana.* » (*Le Figaro*, 19 avril 1996). « *Sitôt connu le massacre de Cana, face à son insupportable énormité, la question, évidemment, s'était imposée: s'agissait-il d'une bavure ou d'un acte délibéré?* » (*Le Monde*, 8 mai 1996). « *L'inexcusable massacre de civils libanais...* » (*Le Nouvel Observateur*, 8-15 mai 1996).

La mort injustifiée d'hommes, et particulièrement de civils, est toujours tragique et fait naître des sentiments de révolte, d'indignation. Dans les extraits de journaux, cités ci-dessus, l'État d'Israël qui a provoqué la mort de 102 civils, lors d'un bombardement à Cana, au Liban, est attaqué vivement et presque unanimement dans la presse française. Cette condamnation est légitime en soi, mais nous notons dans le choix des expressions utilisées (*massacre, boucherie, carnage*) comme une surenchère pour accuser Israël d'avoir accompli un acte délibéré, prémédité et sauvage. Nous décelons en outre, qu'à travers cette émotion justifiée, transparait une pensée partisane qui n'est pas exprimée explicitement.

Les journalistes masquent volontairement certains aspects de ce conflit pour émouvoir le lecteur dans une direction unilatérale. C'est ce non-dit, cette exclusion de faits gênants pour leur démonstration, que nous essayerons d'analyser.

Les lecteurs ont su par la presse que c'est le Hezbollah qui a engagé les hostilités en bombardant la Galilée, au nord d'Israël, avec des roquettes de katioucha. Celui-ci était peu soucieux de savoir si des civils pouvaient être victimes de ces tirs. À titre d'exemple, une école maternelle avait été touchée. Par miracle il n'y a pas eu de morts. La presse n'a pas réagi. Elle préfère le sensationnel. Surtout, elle justifie la cause qui lui semble bonne et ne juge pas opportun de rappeler que ce

sont les Israéliens qui ont été les premières victimes. La condamnation unilatérale est pratiquement sans appel. « *Car – et c'est l'essentiel- rien ne peut, dans ce drame, disculper l'État juif de sa responsabilité politique et morale... Valait-il vraiment la peine pour Israël d'en arriver là? car pendant ce temps, malgré tous les moyens militaires mis en œuvre, les roquettes Katioucha continuent de pleuvoir sur la Galilée.* » (Éditorial du *Monde*, 20 avril 1996).

Dans cette atmosphère dramatique créée par les médias, la journaliste du *Monde* dépasse le stade émotionnel et accuse sans détours Israël qui a failli, d'après elle, à son rôle d'État civilisé et responsable. Sa faute est injustifiable et impardonnable. Comme si cette condamnation à sens unique ne suffisait pas, elle rappelle froidement que les roquettes continuent de pleuvoir sur la Galilée malgré tous les efforts d'Israël, efforts qui se révèlent vains. Le terme « *pleuvoir* » sans un mot de condamnation, traduit bien ce parti pris. Et pourtant des civils vivent aussi dans cette région du nord d'Israël et peuvent être victimes des tirs. Mais ceux-ci revêtent peut-être moins d'importance dans son argumentation. L'essentiel est d'accuser Israël.

Une sorte de surenchère collective s'inscrit dans la presse, pour dénoncer cette culpabilité inhérente à Israël. Ainsi l'éditorialiste du *Nouvel Observateur* donne des conseils à Shimon Pérès: « *Je l'ai dit à Shimon Pérès lui-même, Israël aurait dû observer une journée de deuil pour se faire pardonner cette barbarie.* » (*Le Nouvel Observateur*, 23-29 mai 1996). Quand a-t-on vu un journaliste français réclamer des Palestiniens le même repentir, la même observance d'une journée de deuil, lorsque des civils israéliens sont les victimes d'attentats palestiniens, comme ceux de « *l'ingénieur* »? Israël serait-il l'éternel coupable qui a toujours quelque chose à se faire pardonner? C'est l'impression que donne la lecture de la presse française dans son ensemble, en certaines occasions.

Le Hezbollah n'a jamais caché son intention de détruire « *l'entité sioniste* ». Les tirs de katiouchas aveugles sont là pour le rappeler. Le journal *Libération* rapporte cette déclaration d'une habitante du Liban sud expliquant qu'elle a demandé à ses fils de rejoindre le Hezbollah et qu'elle sera fière s'ils meurent dans la lutte contre l'ennemi sioniste. Le journaliste ne réagit pas à une telle déclaration. Il nous semble que les réactions dépendent du parti que l'on défend, d'une manière implicite. « *Le Hezbollah a même annoncé avoir étendu la zone de ses bombardements, en revendiquant des tirs de Katioucha sur la ville de Safed...* » (*Le*

Monde, 16 avril 1996).

Quand le Hezbollah prend l'initiative de tirer sur des zones à population concentrée, et augmente sa puissance de tirs, le journaliste le signale sans commentaires, sans allusions, sans insinuations. Nous avons l'impression que seul le Hezbollah a de bonnes raisons d'agir. Après le drame de Cana, le gouvernement israélien a déploré la mort des civils et a demandé qu'une enquête soit faite. Or, après chaque attentat commis par le Hamas en Israël, et dont les victimes se comptent par dizaines, le Hezbollah se réjouit publiquement, clame que ce sont des actions héroïques et appelle le Hamas à intensifier son action. Et pourtant, dans ce cas, les journalistes, dans leur ensemble, ont juste noté ces réactions comme s'il ne s'agissait que d'un fait divers. Ils ne sont pas indignés par un tel comportement. Par leur silence, ils laissent croire que le Hezbollah a de justes raisons de se réjouir.

En occultant certaines données du conflit, en faisant de l'agresseur l'agresseur, les journalistes cités ont fait montre de parti pris. En suscitant la pitié en faveur des civils libanais victimes de l'agresseur cynique et odieux, Israël, ils ont en même temps masqué le rôle du Hezbollah dont le but avoué est de semer la terreur. L'occasion était belle de condamner Israël, il fallait la saisir.

Voici une des professions de foi de ce parti intégriste chiite que les journalistes reproduisent sans émettre la moindre remarque: « *Ils ont prêté serment sur le Coran et juré « par le sang de leurs enfants de faire exploser leurs corps pour ébranler le sol sous les pieds de leurs ennemis, Israël et l'Amérique ».* » (*Le Monde*, 16 avril 1996). Au contraire, dans certaines occasions, le caractère positif de ce mouvement est mis en relief: « *Le secrétaire d'État à l'action humanitaire a précisé que le Hezbollah peut avoir des actions caritatives...* » (*Le Figaro*, 8 mai 1996).

Dans le même contexte que précédemment, le journaliste du Figaro observe le même mutisme à propos de l'action du Hezbollah, comme si c'était un domaine intouchable, protégé. Par contre, il n'émet aucune réserve en ce qui concerne les paroles du secrétaire d'État qui semble justifier l'injustifiable. Le journaliste, en se contentant de reproduire une citation et en l'intégrant dans un contexte hostile à Israël, se rend solidaire de ces dires. Ne pas s'indigner contre l'expression « *actions caritatives du Hezbollah* », alors que ses miliciens n'aspirent qu'à exterminer des civils israéliens, (comme ils le proclament), et se protègent derrière des civils libanais pour lancer leurs roquettes, relève de la désinformation. Car même si, de temps en temps, il leur arrive de

commettre une « action caritative », ce n'est en rien le but qu'ils se sont fixés. Il est vrai que l'emploi du modalisateur « peut avoir », permet d'atténuer les dires.

Nous avons vraiment l'impression qu'ici, la presse, reflet d'une pensée unique, avait attendu, guetté cette occasion, pour exprimer un parti pris quasi constant en faveur des ennemis d'Israël. Une seule voix discordante dans ce concert de réprobations, de condamnations de l'État d'Israël, dans ce tollé général. Cette voix est celle d'un penseur, Alain Finkelkraut, qui s'exprime dans *L'Événement du Jeudi*, et qui est une des rares voix à aller à contre-courant, à ne pas compatir sans penser, à penser en dehors du cadre des idées reçues, conventionnelles.

Nous citons le titre de l'interview et quelques extraits. « *Je ne demande pas l'immunité pour Israël, mais de la réflexion. Je plaide simplement pour une critique rationnelle d'Israël. Il faut juger ce pays sur ses actes. Ce qui s'est passé à Cana est un désastre. Mais, dans ce désastre, certains médias ont mis une hâte suspecte à voir le vrai visage d'Israël, sa perversion intrinsèque, son essence criminelle... On a fait de ce massacre la finalité de l'intervention israélienne... On a dit que la vraie raison de l'opération « Raisins de la colère » était électorale. Mais c'est faire bon marché de l'obligation qu'à tout État digne de ce nom d'assurer la sécurité de ses citoyens, notamment ceux qui habitent aux frontières. C'est oublier l'état d'alerte général proclamé en France après l'attentat de la station Saint-Michel. C'est oublier, enfin, que Hamas et Hezbollah sont entrés les premiers en campagne.* » (*L'Événement du Jeudi*, 2-8 mai 1996).

L'indignation sélective

Que ce soit au niveau collectif ou au niveau individuel, comme nous le verrons dans l'exemple suivant, la compassion exprimée dans la presse en général, est sélective. Dans cet article du *Monde* dont nous avons déjà étudié un aspect, le journaliste établit un parallèle entre deux meurtres dont les circonstances sont à peu près identiques. Les dénominations du Palestinien: « *Arabe sans défense* », « *Palestinien innocent* », « *tué sans raison* », témoignent d'une compassion et d'une sympathie unilatérale, évidente de la part du rédacteur. Par contre, les Israéliens, Mordechai Lapidé et son fils, assassinés dans les mêmes conditions que Talal Rushdie Bakri, n'ont pas, eux le privilège de jouir de la même sollicitude. Dans ce cas, l'impassibilité est de règle. Mordechai n'est désigné que par son rôle d'homme prolifique « *père de quinze enfants* ».

Le parti pris évident, flagrant, et sans aucune justification apparente,

est exprimé parfois par un mot qui peut passer inaperçu : « *Le lendemain, les corps de trois garde frontières israéliens sont retrouvés criblés de balles : signé Hamas. Les malheureuses victimes ne sont pas juives, mais druzes.* » (*Le Point*, 18 septembre 1993).

Nous ne voyons pas, tout d'abord, la nécessité d'une telle discrimination, d'une telle dissociation entre des gardes israéliens à moins que le journaliste n'exprime ainsi ce qu'il ressent profondément sans pouvoir toujours se le permettre. Ce qui semble important pour le journaliste, ce n'est pas la nationalité mais la religion. Être Israélien est secondaire.

L'adjectif « malheureuses », porteur d'une valeur affective, ne se trouve pas employé quand des soldats israéliens sont tués. Son emploi, en apparence anodin, témoigne d'une prise de position idéologique et dévoile le parti pris du journaliste. Ces victimes sont doublement pitoyables. Elles sont mortes, et elles sont mortes à la place d'autres. Si c'était un garde juif qui était mort, le journaliste serait resté impassible, comme de coutume. Cette dissociation est un argument. Les Druzes ne devraient pas mourir pour protéger l'État d'Israël. Le Hamas s'est trompé de cible. Il devait tuer des Israéliens juifs. C'est ce que pense sans le dire explicitement, ce journaliste. L'adjectif « malheureuses » a suffi à traduire toute une idéologie.

Grâce, également, à l'emploi d'un seul adjectif, le journaliste disqualifie l'intervention de l'armée israélienne au Liban, en 1982. « *La sale guerre de 1982.* » (*Le Monde*, 20 avril 1996). Selon le dictionnaire Robert, cette expression « *guerre sale* », se dit en parlant d'une guerre qu'on veut flétrir. La mise en scène et l'utilisation de thèmes émouvants renforcent l'interprétation des événements, dans une direction donnée. *Le Nouvel Observateur*, du 5 septembre 1996, publie une photo où une femme erre seule parmi les décombres ce qui accroît le sentiment de détresse exprimé par le commentaire suivant : « *Jérusalem-Est : dans les ruines d'un centre social palestinien pour enfants handicapés rasé en deux heures par les militaires au prétexte qu'il n'avait pas de permis de construire.* » (*Le Nouvel Observateur*, 5-11 septembre 1996). Toutes les composantes nécessaires pour provoquer la sympathie, la compassion du lecteur, pour le contraindre à une réaction et pour l'obliger à prendre parti, se trouvent réunies : un foyer à but humanitaire, qui se consacrait non seulement à des enfants mais à des enfants handicapés a été détruit définitivement, « rasé » par une puissance qui semble sans âme. Une œuvre élaborée pour exercer le Bien, a été réduite à néant en deux heures. Le premier sentiment qu'on éprouve est l'incompréhension,

puis naissent l'indignation, la réprobation.

Ensuite, nous prenons conscience que ce qui est considéré comme marginal est, en fait, très important : c'est la stricte justice qui a été exercée. Elle peut paraître dure mais elle est obligatoire dans un pays qui a des lois qui ne doivent pas être enfreintes si on veut préserver le bien et l'intérêt commun. Sinon, c'est le régime de la jungle, même si les motivations sont généreuses. Dès le départ, il y avait fraude, infraction à la loi donc culpabilité des initiateurs de ce projet. Ils sont cependant excusés par le journaliste qui conteste implicitement cette destruction injustifiée, en employant le mot « prétexte ». L'argument invoqué (absence de permis de construire) n'est pas recevable.

La mise en scène n'a servi qu'à souligner l'aspect pathétique et à voiler la légitimité de l'acte juridique. Ainsi Israël est relégué dans le camp des « sans cœur ».

La désinformation

Un nom suffit aussi parfois à traduire l'attitude partisane et à émettre un jugement partial à propos de l'intervention israélienne au Liban. « *Le gouvernement a beau subir le contrecoup de gesticulations militaires à usage électoral, il fait monter la pression.* » (*Le Figaro*, 22 avril 1996). Israël répond par les armes à des attaques de katiouchas sur le nord de son pays. Ridiculiser cette riposte par le terme « *gesticulations* » est plus digne d'un journal satirique ou propagandiste que d'un quotidien d'informations. Réduire cette intervention à des fins électoralistes, c'est choisir dans un faisceau de causes possibles la seule qui convienne à la démonstration. Mais c'est aussi réduire volontairement la possibilité de jugement du lecteur.

La contre-information pour justifier des prises de position ou pour atténuer la barbarie de certains attentats est décelable dans la presse. Les interviews sont propices à la propagation de telles idées fausses. « *Ces attentats n'ont pu être perpétrés qu'avec la coopération d'extrémistes israéliens.* » Titre d'un article-interview du *Monde*, 5 mars 1996. Il s'agit d'attentats dans des autobus à Jérusalem et devant un grand centre commercial à Tel-Aviv.

La personne interrogée, tente de démontrer qu'il y a collusion entre les auteurs palestiniens d'attentats et certains mouvements juifs. Aucune preuve n'étaye les dires, mais une accusation lancée en l'air peut toujours laisser des traces, surtout si le récepteur est enclin à entendre un tel message. Ainsi cette contre-vérité crée le doute dans l'esprit du

lecteur. Il hésitera peut-être à condamner les auteurs réels de ces attentats sanglants.

Dans un domaine différent, les affirmations fausses peuvent induire en erreur le lecteur confiant en la véracité des dires du journaliste. « *Naissance d'un État. En Palestine (appelons un chat un chat) comme en Algérie...* » (*Le Nouvel Observateur*, 25 au 25 janvier 1996). Jean Daniel, d'une manière péremptoire, falsifie une réalité historique. Au moment où il écrit, la Palestine n'existe pas, malgré le titre « *Naissance d'un État* ». C'est simplement un de ses désirs qu'il projette sur la réalité.

Par la dénomination, il crée une réalité nouvelle qui n'a aucun point commun avec l'information et il fait pression sur le lecteur. Il exploite le pouvoir de la parole et une certaine confiance du lecteur, pour désinformer.

Diabolisation de l'État d'Israël.

Nous avons choisi à dessein le terme « diabolisation » pour caractériser l'image d'Israël reflétée par certains discours journalistiques. La diabolisation, action qui tend à présenter quelqu'un comme satanique, pervers, pernicieux, est une stratégie connue et pratiquée par les médias pour discréditer une cible.

À travers notre tentative d'analyser des documents, un ensemble de signes, un ensemble de traces, nous avons mis à jour une certaine cohérence interne en ce qui concerne l'image d'Israël reflétée par la presse française de 1991 jusqu'à 1996.

Malgré toutes ses allégations d'impartialité, la presse française présente une image presque systématiquement négative de l'État d'Israël. Elle y parvient soit en le critiquant directement, soit en se faisant l'avocat de ses adversaires, soit en établissant un parallélisme qui lui est toujours défavorable.

L'État d'Israël.

Pas un journaliste n'ose ouvertement remettre en question la légitimité de l'État d'Israël, mais personne ne condamne fermement la Charte palestinienne dont le paragraphe concernant la destruction de l'État d'Israël n'a pas encore été annulé, à ce jour. Cependant certaines allusions laissent entendre que l'existence de cet État est source de problèmes: « *Les Syriens ont accusé Pérès de mettre en danger le processus de paix pour « des raisons électorales ». Ce n'est pas tout à fait faux, à condition d'ajouter aussitôt qu'il y a un motif à ce motif. Mais c'est une autre*

histoire, et qui nous ramènerait trop loin, puisqu'elle nous ferait remonter – l'histoire n'est pas blanche et noire- jusqu'à la création de l'État d'Israël. » (*Le Figaro*, 17 avril 1996).

Nous avons cité tout ce paragraphe pour mettre en relief l'idée sous-jacente. Un conflit permanent existe au Proche-Orient. Le journaliste, en essayant de retrouver, à rebours, l'enchaînement des causes, arrive d'une manière simpliste et en apparence innocente, à l'origine: la création de l'État d'Israël, création qu'il présente comme née contre la volonté d'un des protagonistes. Une faute aurait peut-être été commise au commencement. Nous avons déjà vu une présentation analogue de l'histoire, quand le journaliste du *Point* nous présentait la Gaza paradisiaque « d'avant 1948 », c'est à dire d'avant la création de l'État d'Israël. En clair, si cet État n'avait pas été créé, les conflits actuels, les souffrances, la misère, n'existeraient pas. Ces journalistes présentent au lecteur une version modernisée du « péché originel ».

Il se peut que ce discours ne reflète pas vraiment l'opinion de la presse et qu'il se contente de reproduire l'argumentaire arabe. Ce qui est regrettable c'est que le lecteur ne puisse pas discerner clairement parfois qui est à l'origine du message: le journaliste ou des représentants du monde arabe.

La création de cet État est perçue suivant une optique différente par un journaliste du *Monde*: « *Israël est né d'un mouvement terroriste de libération, dont le fer de lance furent l'Irgoun et le groupe Stern, visant à expulser les Anglais de Palestine (attentat contre l'hôtel King David en 1946); mais il devient dans un même mouvement une structure terroriste et militaire d'État visant à expulser les populations arabes de Palestine pour unifier le territoire et élargir le périmètre alloué à l'État juif par le plan de partage voté par l'Assemblée générale de l'ONU, le 29 novembre 1947 (massacre de Deir Yassine, en avril 1948).* » (*Le Monde Diplomatique*, avril 1996).

Le journaliste consacre son article à l'analyse du terrorisme, étudié plus particulièrement sous l'angle du terrorisme israélien qu'il fait remonter très loin dans le temps. Il a une vision personnelle et partielle de l'histoire. Il choisit des détails qu'il utilise comme des arguments essentiels. De « *cette double structure terroriste israélienne et arabe* » il perçoit surtout l'attitude condamnable d'Israël qui s'empare d'un pays par la force et qui s'emploie à le vider de ses véritables habitants.

S'il est vrai que certains faits historiques peuvent être appréhendés de manière différente, nous sommes confrontés à l'analyse dichotomique de l'Histoire: Israël est « le méchant » et les populations arabes sont « le

bon ». Le journaliste oublie la déclaration Balfour, accorde peu d'importance au fait qu'Israël a une existence légale. Il oublie aussi de mentionner les massacres des Juifs, à Hébron, à Safed... en 1929, alors qu'il se souvient du massacre de Deir Yassine en 1948. Le verbe « allouer » exprime bien cette idée de don fait, selon lui gratuitement, à l'encontre des principaux intéressés.

Les deux exemples donnés se réfèrent à l'année 1996. Mais cette image négative, ce tableau noirci, sont statiques et représentatifs de toute l'époque que nous étudions (de 1991 à 1996). Nous citons un article, analysé précédemment qui date de 1991 et où Israël est présenté comme étant le creuset du « mal » par excellence : « *Le « Grand Israël », synthèse presque achevée de la théocratie, du colonialisme et de la discrimination ethnique est déjà une réalité concrète, édifiée étape par étape en toute hypocrisie.* » (*Le Monde Diplomatique*, octobre 1991).

Gaza et les territoires autonomes, le bouclage des territoires.

Quand, en Espagne, les Basques commettent des attentats, leur gouvernement réagit. Quand, en France, les Corses commettent des attentats, leur gouvernement réagit. C'est de règle, pour éviter les attentats et dissuader leurs auteurs de récidiver. Le gouvernement israélien, après chaque attentat prend des mesures coercitives dans le but d'épargner la perte de nombreuses vies humaines. Une des mesures prise systématiquement est le « bouclage » des territoires devenus autonomes, comme Gaza. Ni les habitants, ni les marchandises n'ont le droit de pénétrer en territoire israélien pendant un temps déterminé.

Au moment du sommet de Charm El Cheikh, quelques journalistes ont eu l'air de reconnaître en partie, le bien-fondé de cette mesure de protection, tout en plaignant les Palestiniens : « *Il y a un équilibre à trouver entre les exigences sécuritaires et la nécessité de la vie économique.* » (*Le Figaro*, 18 mars 1996). En général, les critiques acerbes n'ont pas manqué d'abonder : « *Chirac se pose en avocat des Palestiniens. Le président français juge « contre-productif » pour la paix le bouclage des territoires.* » (*Libération*, 14 mars 1996). « *Avec la fermeture des territoires... Gaza manquait déjà d'oxygène. Sans soleil, Gaza est maintenant privée de lumière. Et son espace de liberté surveillée a pris soudain l'allure d'un obscur ghetto.* » (*Le Nouvel Observateur*, 14-20 mars 1996). L'État d'Israël, qui agit en tout-puissant, en maître de la situation, impose son joug et asphyxie une population. Qui plus est, il fait endurer à une population ce qui a été jadis imposé aux Juifs. Telle est l'opinion du journaliste.

L'emploi du mot « ghetto » autrefois spécifique au monde juif, nous contraint à cette comparaison. Les ex-victimes se sont transformées en bourreaux. La dénomination « ghetto » ne nous semble pas adéquate. Nous notons et soulignons une différence essentielle : les Palestiniens ont choisi de vivre à Gaza et ont réclamé leur autonomie qu'ils ont obtenue en 1994. Officiellement, ils ne dépendent plus des Israéliens qui ne sont donc plus, légalement, responsables.

Cependant, cette condamnation d'Israël revient comme un leitmotiv dans la presse : encarté d'un article du Monde : « *700 000 se retrouvent privés de revenus.* » (*Le Monde*, 14 mars 1996). Israël est accusé d'infliger une punition collective et de priver les Palestiniens du droit au travail. Israël est justement condamnable. L'article cité de ce même journal commence ainsi : « *Victimes indirectes du bouclage... trois nouveau-nés, qui avaient besoin de soins médicaux urgents, sont morts ces derniers jours en Cisjordanie.* »

Il est plus facile d'éveiller la compassion quand il s'agit d'enfants sans défense. C'est, il est vrai, une situation dramatique. Mais nous regrettons que le journaliste ait exploité ce fait, ait joué sur la corde sensible, pour obtenir une plus grande adhésion à la condamnation implicite d'Israël. Ce même procédé qui tend à accroître l'adhésion du lecteur, en éveillant sa compassion, est certainement si efficace, qu'un journaliste s'en sert comme thème récurrent dans plusieurs articles. « *TIRER SUR UNE AMBULANCE. Surchargée de femmes et d'enfants, l'ambulance ralentit à peine pour traverser le barrage déserté de la Finul... Atteinte de plein fouet, l'ambulance s'est immobilisée en contrebas de la route. Deux cadavres, celui d'une femme et d'une fillette gisent...* » (*Le Monde*, 16 avril 1996). Nous ne pouvons citer tout ce long article qui ne se réfère qu'à cette tragédie. Le metteur en pages, pour que le choc soit plus fort, l'a encarté et l'a fait imprimer en lettres plus noires, comme pour une annonce collective de deuil.

Face à cette prolixité dans les détails, nous rappelons le laconisme des journalistes quand une soldate avait été tuée à coups de hache. Sa mort n'était pas jugée digne d'éveiller la compassion. Elle était, d'une certaine manière, licite.

Ce « bouclage » dénoncé, vilipendé, aurait-il, malgré tout, une raison d'être légitime ? « *Le bouclage proprement dit, qui interdit aux Palestiniens d'entrer en Israël, mais aussi de se déplacer entre Gaza et la Cisjordanie, dure depuis plus d'un mois, à l'exception de deux jours de relâchement fin février, qui avaient permis à deux kamikazes islamistes de*

commettre les premiers attentats suicides de la série. » (*Le Monde*, 14 mars 1996). Ce passage est composé d'une seule phrase assez complexe où s'imbriquent des éléments différents. Le nom « bouclage » est d'abord dûment défini. L'accent est mis sur sa durée et sur l'interdiction de libre circulation des Palestiniens. Le journaliste ajoute que le bouclage a été levé pendant deux jours. Nous n'en connaissons pas la raison. Ce laps de temps et cette absence de surveillance ont été mis à profit par les « Islamistes » pour commettre les premiers attentats. Il y a donc un lien de causalité évident entre la levée du bouclage et les attentats. Sans le vouloir, parce qu'une vérité occultée échappe parfois à la vigilance de son metteur en scène, le journaliste corrobore la thèse israélienne : une politique de fermeté, des mesures impopulaires, doivent être adoptées pour protéger la vie des citoyens israéliens.

Le journaliste, dans la logique de son article, va à l'encontre des prises de position de la presse française culpabilisant Israël. Le bouclage serait une mesure contraignante mais nécessaire. Ou alors, l'article signifierait que le lien de causalité que nous avons signalé existe, mais qu'il n'est pas condamnable, même malgré ses conséquences : « *commettre les premiers attentats suicides d'une série* ». Il y aurait, si nous admettions cette interprétation, une prise de position évidente en faveur d'une des deux parties.

Paradoxalement, alors que l'État d'Israël subit une vague d'attentats particulièrement sanglants (début de l'année 1996), c'est lui qui est accusé d'être terroriste : « *Israël n'a jamais cessé de cultiver le savoir-faire terroriste de ses débuts et d'en faire le noyau doctrinaire de sa conception de la lutte contre ses ennemis. Bouclage de territoires et destructions de maisons des familles des fedayins font partie de ses actions de routine.* » (*Le Monde Diplomatique*, avril 1996). Israël est marqué, entaché, depuis son origine, par le sceau du terrorisme. Ce système, qui lui a permis d'imposer sa loi à ses ennemis, s'est perfectionné au fil des ans jusqu'à devenir sa véritable nature. Les seules réponses qu'il soit capable de donner à ceux qui s'opposent à lui, sont des mesures répressives, la destruction injustifiée. Sa relation aux autres est celle du maître dominateur à l'esclave. La force armée est son langage, sa doctrine. D'autre part, sous-jacent, un autre raisonnement analogique de l'ordre de l'amalgame est discernable : si Israël est un État « terroriste » dans son essence, de quel droit condamne-t-il le terrorisme palestinien ? Un détail anachronique apparaît dans ce texte : le mot « *fedayin* » ne s'emploie plus en 1996. L'emploi de ce terme serait-il une manière d'indiquer que la lutte

est toujours la même ?

Sans vouloir faire d'amalgame, il nous est impossible de faire abstraction du fait que, avant et pendant la Seconde Guerre mondiale, les journaux *Gringoire* et *Le Petit Parisien* distillaient quotidiennement leur haine antijuive. Les domaines ne sont pas identiques (cette fois-ci c'est le monde israélien) mais, curieusement nous entendons les mêmes échos. Ce n'est plus la puissance financière, c'est la puissance des armes et de la force. L'essence d'Israël est mauvaise irrémédiablement.

Nous retrouvons, dans le paragraphe suivant, la hargne de certains journalistes, envers certains aspects de la vie en Israël, dans un domaine totalement différent.

La religion.

Est-ce par incompréhension, méconnaissance ou ignorance volontaire, nous ne le savons pas, mais la religion juive est toujours présentée dans un éclairage négatif, dans les articles étudiés. Nous avons déjà vu comment la kippa est présentée comme un signe distinctif qui dévalorise celui qui la porte. « *Une fois de plus, malgré le séisme qui a bouleversé Israël, elle (Léah Rabin) a transgressé la Loi. Une fois de plus, les « barbus » les plus obscurantistes la vouent aux gémonies, Léah s'en moque. La « dame de pierre » d'Israël n'a jamais eu que mépris pour l'intégrisme religieux, juif compris.* » (*Le Monde*, 16 novembre 1995). « *Les alliés en kippa du Likoud, ces « fanatiques religieux », et ces hommes en noir, « qui veulent nous dominer, nous imposer leur diktat et leur mode de vie », tous ces calotins de la Tora « qui vivent sur une autre planète » et avec lesquels « il est plus difficile de trouver un langage commun qu'avec les Arabes » ont été proprement exécutés.* » (*Le Monde*, 16 novembre 1995).

Ces extraits du même article traduisent une férocité, un dévouement haineux et injustifié contre des Juifs religieux orthodoxes et ultra-orthodoxes, toutes tendances confondues. Ils sont parés, sans retenue, de tous les attributs négatifs. C'est un amalgame de volonté de suprématie, d'obscurantisme, de fanatisme, d'archaïsme. Or, tous ces qualificatifs sont honnis dans les civilisations modernes. C'est, en fait, une représentation catégoriquement noire des religieux, comme pour les mettre au ban des nations civilisées. Mais cette citation est habilement ambiguë car le journaliste utilise le phénomène de la polyphonie. Nous ne savons pas à qui attribuer ces propos. C'est une sorte de voix off, anonyme, qui prive ainsi le lecteur de toute réaction contre le locuteur.

D'autres fois, le journaliste soutient les positions de ceux qui s'oppo-

sent aux *haredim*. « *Le terrible geste du juif religieux Ygal Amir a durci la déjà vigoureuse réaction que suscite la prétention des harédim – « ceux qui tremblent » (devant Dieu)- à régenter la vie de chacun. Jusqu'aux vendredis soirs provocateurs de Jérusalem, quand la Ville sainte ressemble à Sodome ou à Gomorrhe.* » (*Le Monde Diplomatique*, mai 1996). Il s'agit certainement d'un discours rapporté, ou plutôt de l'interprétation des dires et de l'attitude des « *haredim* ». Sodome et Gomorrhe, dans l'imaginaire collectif, est le symbole de la corruption absolue: corruption ici des « provocateurs », (aux yeux des *haredim*) qui ne respectent pas le vendredi soir. Ainsi le journaliste adapte certaines prises de position d'autrui pour argumenter sans avoir à assumer la responsabilité de ses dires.

Le journaliste français accorde moins d'importance à la religion quand il s'agit de celle pratiquée par la majorité des Français. Voici pourtant, en quels termes, le Président de la République, François Mitterrand, accueillait le Pape, lors de sa visite en France, en 1983: « *Je veux saluer en votre personne l'institution qui a si profondément, si intimement marqué l'histoire de mon pays et qui reste une source vive, où tant des nôtres continuent de puiser leur raison d'espérer.* » Propos cité dans *Le Monde* du 4 septembre 1996. La France qui fut dénommée « *la fille aînée de l'Église* » a, à l'évidence, et comme inhérent à sa constitution, un soubassement chrétien. Toutes les fêtes religieuses, officiellement fériées, sont des fêtes chrétiennes. Le jour officiel de repos est le dimanche. Personne ne crie au scandale.

Nous estimons donc, particulièrement mal venue la complaisance avec laquelle *Le Monde Diplomatique* noircit, diabolise l'attitude adoptée par les *haredim* dans leur conflit avec les « responsables » des « *vendredis soirs provocateurs* ». L'auteur de cet article du *Monde Diplomatique* continue ainsi sa diatribe contre le religieux, en général, ce qui lui permet de tout condamner en bloc: « *La révolte est à la mesure de l'emprise que les partis religieux ont acquise, à la faveur de leur position politique charnière. À quatre ans de l'an 2000, un juif et une musulmane ne peuvent se marier en Israël; les avions de la compagnie El Al ne volent pas le samedi; l'élevage et l'importation des porcs contreviennent à la loi... Et les écoles religieuses s'approvisionnent comme jamais aux fonds publics.* » La liberté, tous azimuts, des citoyens n'est admise dans aucun pays. Le journaliste vitupère contre l'interdiction d'élever et d'importer des porcs, parce que la notion de bête pure ou impure n'est ni objective ni rationnelle. C'est une aberration, d'imposer des concepts spirituels, voire métaphysiques,

« *à quatre ans de l'an 2000* ».

Il est difficile, à la vérité, d'admettre des notions qui ne sont pas logiques et qui n'appartiennent pas à sa propre culture. Ce n'est, pourtant pas, une raison pour les rejeter dédaigneusement, comme archaïques. Ce même journaliste admettrait-il que les « vaches folles », porteuses d'une grave maladie, soient importées en France, même si certaines personnes y trouvent intérêt? Les notions de bêtes pures et de bêtes saines sont différentes, mais les deux concepts existent et ont une raison spécifique³².

Bien qu'étant un État laïque, la France subventionne des écoles religieuses, subventions accompagnées parfois d'escroqueries, comme dans un établissement secondaire de Seine et Marne. La presse israélienne n'est pas intervenue pour dénoncer ces malversations car ce sont des problèmes intérieurs français. Par contre, le journaliste français se permet d'attaquer violemment l'enseignement religieux en Israël et son mode de subventionnement. Dans ce réquisitoire, le journaliste, au lieu d'informer, se livre à une diatribe moralisatrice. Informer sur Israël, ce n'est pas demander à Israël d'adopter les valeurs du *Monde Diplomatique*, d'être laïciste, et de renoncer à son identité.

Au moment des élections législatives de 1996, la religion a été également une cible: « *M. Pérès a entendu plusieurs de ses ministres s'élever contre la secte, qui a imprimé les affiches et les autocollants d'« inspiration raciste », qui ont fleuri, ces derniers jours à Jérusalem: « Votez Bibi, c'est bon pour les juifs! ».* » (*Le Monde*, 30 mai 1996). Le mot « secte » connoté à notre époque péjorativement, n'a pas été employé en Israël où ces religieux sont appelés par le nom de leur mouvement, « *Habad* ». C'est pour dévaloriser indirectement leur action que le journaliste utilise le terme « secte ». Par le choix de ce terme, par la citation mise entre guillemets dans le texte français, sans commentaires, il se solidarise avec la critique exprimée sur le racisme d'un tel slogan.

On peut se demander, dans le même ordre d'idées si le journal *Le Monde* est « raciste », toutes les fois où il dénomme l'État d'Israël comme « État des Juifs » ou « État juif ». À la même époque, un rabbin, qui avait pris parti pour un des deux candidats, est l'objet de la raillerie de la journaliste: « *le Rabbin Kadouri, 100 ans, longue barbe blanche, l'œil rigolard sous un châle blanc, doyen des kabbalistes, descendent ensemble du Moyen âge...* » (*Le Nouvel Observateur*, 20 au 20 mai 1996).

Nous sommes surpris par la désinvolture avec laquelle s'exprime la journaliste surtout quand il s'agit d'une personne très âgée. C'est, en

l'occurrence, le plus grand des rabbins kabbalistes d'Israël. La journaliste fait un portrait caricatural du rabbin Kadouri en juxtaposant un détail physique trivial, inadéquat « *l'œil rigolard* », à un savoir religieux et mystique. L'accent est mis sur l'aspect suranné du personnage. Forte de son savoir logique, rationnel, la journaliste peut se permettre de bafouer ce qu'elle ne comprend pas, ce qu'elle ignore ou simplement ce qui ne présente pas d'intérêt à ses yeux. Elle n'informe pas, elle projette sur le personnage à décrire des grilles idéologiques préétablies.

Les articles étudiés répondent aux critères de l'écriture idéologique que nous avons définis. Certains journalistes ont, sans nuances, pris le parti d'un des deux protagonistes comme si le monopole de la vérité et des bons sentiments n'appartenait qu'à un seul groupe. Le style est souvent violent et agressif, surtout quand il s'agit du monde religieux. Leur discours s'apparente davantage à une propagande imprégnée d'idées reçues, de représentations figées, qu'à une transmission d'informations même subjectives qui laisseraient émerger la singularité de l'information.

Il nous apparaît que certains textes reflètent une politique engagée de la France, politique que souligne le journal satirique *Le Canard Enchaîné*: « *Forte inquiétude à Paris sur la situation d'Arafat, que l'on dit prêt à trop concéder aux Israéliens, et qui risque donc de se voir encore plus fragilisé face à ses intégristes. Chirac, qui recevait mardi 10 septembre David Lévy, le ministre des Affaires étrangères, lui aura-t-il conseillé de ménager Arafat ?* » (*Le Canard Enchaîné*, 11 septembre 1996).

Nous rappelons un texte déjà cité, où la politique de la France était ouvertement avouée: « *Chirac se pose en avocat des Palestiniens.* » (*Libération*, 14 mars 1996).

CONCLUSION.

Notre interprétation du discours de la presse française, en général, dans sa représentation de l'État d'Israël (de 1991 à 1996), nous a conduite à des conclusions pessimistes.

Il est évident que nous ne sommes pas neutre, et que nous sommes directement impliquée. Néanmoins, nous sommes frappée par la violence quasi irrationnelle, la « pamphléatisation » et la diabolisation de certains aspects de la présentation d'Israël, comme la religion, particulièrement dans la presse hebdomadaire et mensuelle.

Malgré ces réserves et ces interrogations qui nous préoccupent depuis longtemps, nous tenons à dire que nous continuons à lire la presse française³³. La raison se trouve, peut-être, dans le fait que la lecture de

la presse nous éclaire sur nous-mêmes. Ce mouvement de va-et-vient entre le texte et nous, cette confrontation avec la parole de l'Autre, nous empêchent d'avoir une vision uniforme et univoque du monde qui ne serait que le reflet de nos aspirations.

Nous ne souhaitons donc, pas trouver dans la presse un miroir de nos pensées, ou une pseudo-objectivité rassurante, mais nous aimerions que le journaliste soit, le plus possible « impartial », suivant la définition qu'en donne Perelman: « (L'impartialité) est plutôt un équilibre des forces, une attention maximum aux intérêts en cause, mais également répartie entre les points de vue³⁴. »

Nous pourrions ajouter à la notion d'impartialité la notion complémentaire d'indépendance qui fait partie des critères importants d'une grande presse.

Le directeur de la rédaction de *L'Express* soulignait, dans une interview, que le journaliste doit tout mettre en œuvre pour accéder à cette indépendance: « *Si la collecte de l'information s'est faite avec rigueur, si, tout a été mis en œuvre pour essayer de cerner ce qui s'est réellement passé si tous les acteurs ont été vus, les éléments constitutifs de l'indépendance sont réunis. Le journaliste perd son indépendance quand il retient le prisme d'un seul des acteurs.* » (*L'Express*, 15 janvier 1996).

1. Benveniste, Émile, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Editions Gallimard, 1974.
2. voir bibliographie.
3. Austin, J.-L., *Quand dire, c'est faire*, Paris, Editions du Seuil, 1970, p. 153.
4. Dans le mariage juif, un homme doit, en donnant un objet (bague) à une femme, lui dire: « *Tu m'es consacrée suivant la loi de Moïse et d'Israël* » pour qu'elle devienne son épouse.
5. Kerbrat-Orecchioni, Catherine. *L'Énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Editions Armand Colin, 1980, p. 185.
6. Perelman, Chaïm et Olbrechts-Tyteca, Lucie, *Traité de l'Argumentation*, Bruxelles, Editions de l'Université, 1988, Introduction, p. 5.
7. Kerbrat-orecchioni, Catherine. *L'Énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Editions Armand Colin, 1980, p. 73.
8. Lakoff, G. et Johnson, M., *Les Métaphores dans la vie quotidienne*, Paris, Editions de Minuit, 1985, p. 199.
9. Perelman, Chaïm et Olbrechts-Tyteca, Lucie, *op. cit.*, p. 80.
10. *ibid.*, p. 202.
11. *ibid.*, p. 206.
12. *ibid.*, p. 202.
13. *ibid.*, p. 89.
14. Paillet, Marc. *le Journalisme*, Paris, Editions Denoël, 1974.
15. Perelman, Chaïm et Olbrechts-Tyteca, Lucie, *op. cit.*, p. 91.
16. *ibid.*, p. 201.

Corpus

17. Ducrot, Oswald. *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Editions Hermann « Savoir », 1972.
18. Descombes, Vincent. *Philosophie par gros temps*.
19. Perelman, Chaïm et Olbrechts-Tyteca, Lucie, *op. cit.*, p. 243.
20. Anscombre, Jean-Claude et Ducrot, Oswald. *L'argumentation dans la langue, Informativité et argumentativité*, Editions Pierre Mardaga, 1983, p. 169.
21. Maingueneau, Dominique. *Genèse du discours*, Editions Pierre Mardaga, 1984.
22. Perelman, Chaïm et Olbrechts-tyteca, Lucie, *op. cit.*, p. 247.
23. Kerbrat-Orecchioni, Catherine. *L'implicite*, Paris, Editions Armand Colin, 1986, p. 25.
24. Ducrot, Oswald et Todorov, Tzvetan. *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Editions du Seuil, 1972, p. 347.
25. Armengaud, Françoise. *La pragmatique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1993, p. 46.
26. Kerbrat-Orecchioni, Catherine. *op. cit.*, p. 124.
27. *Idem*.
28. *Idem*.
29. Revue *Langages*, « La dénomination », décembre 1984, n° 76, Paris, Larousse, p. 84.
30. « La critique Ni-Ni », *Mythologies*, Seuil, 1957, coll. « Points », p. 145.
31. Yaguello, Marina. *Alice au pays du langage, Pour comprendre la linguistique*, Paris, Editions du Seuil, 1981, p. 19.
32. Une bête malsaine est nuisible à la santé physique. Une bête impure (dans la religion juive) est nuisible à l'être dans son ensemble: la nourriture a une influence sur le comportement de l'homme. C'est un commandement de la loi juive de ne pas consommer de bêtes impures.
33. Le discours partisan. En janvier 1978, *Le Monde*, publie un court article dans sa rubrique « Au jour le jour »: « *Le poète et le comptable Il y a deux mois, le président Sadate était allé d'un coup d'aile proposer la paix à Jérusalem. Si l'on s'en souvient, l'événement avait fait pas mal de bruit à l'époque. Depuis, on a l'impression que les rapports entre le descendant des pharaons et le descendant de Moïse se résument à un dialogue entre un poète et un comptable: l'un parle nation, l'autre répond colonie; l'un parle de territoires occupés, l'autre répond placement de terrain; l'un parle de la paix, l'autre répond que les temps sont difficiles. Certes, M. Begin est en droit d'attendre la reconnaissance des frontières d'Israël, mais la question qui se pose aujourd'hui est de savoir si la reconnaissance des frontières égyptiennes entre dans ses projets* ». Bernard Chapuis. Nous avons manifesté, par écrit, poliment, notre désapprobation de trouver exprimé dans *Le Monde*, un parti pris aussi évident. Voici la réponse: « *J'ai lu avec attention votre lettre du 22 janvier concernant un « au Jour le Jour » récent. Comme les dessins que nous publions, ces « billets » traitent de l'actualité dans tous ses aspects sur un mode qui se veut humoristique quelle que soit la gravité du sujet. Il convient donc de ne pas les prendre au pied de la lettre et surtout de ne pas y voir des traces de racisme. Lorsque certains de nos auteurs évoquent de la même façon le problème corse, le problème breton, nos lecteurs de l'Ouest ou de l'île de Beauté ne se formalisent pas outre mesure.* » Aussi bien le texte que la réponse sont le reflet d'un discours partisan, car l'humour dépréciatif est unilatéral. *Le Monde* a évité, par une pirouette, de répondre à la question qui était posée: Pourquoi deux poids et deux mesures? Une dénomination laudative et des attributs positifs pour l'un des protagonistes, le vieux slogan édulcoré de l'usurier pour l'autre.
34. Perelman, Chaïm et Olbrechts-Tyteca, Lucie, *op. cit.*

- A.F.P., 2 décembre 1994; 7 septembre 1995; 29 février 1996.
 Le Canard Enchaîné, 11 septembre 1996.
Courrier International, 6 au 12 avril 1995.
L'Événement du Jeudi, 23 septembre 1993; 26 septembre 1993; 29 février-6 mars 1996; 25 avril-1er mai 1996; 2-8 mai 1996; 3-9 octobre 1996.
L'Express, 15 janvier 1996.
Le Figaro, 15 septembre 1993; 16 septembre 1993; 26 novembre 1993; 13 décembre 1993; 31 décembre 1993; 6 novembre 1995; 26 février 1996; 4 mars 1996; 14 mars 1996; 18 mars 1996; 14 avril 1996; 15 avril 1996; 17 avril 1996; 19 avril 1996; 22 avril 1996; 8 mai 1996.
Haaretz, 3 mai 1996.
Jérusalem Post, 28 février 1996.
Jérusalem Post Édition française, 28 février 1996.
Libération, 31 octobre 1991; 21 juillet 1993; 6 décembre 1993; 18-19 décembre 1993; 26 octobre 1994; 28 octobre 1994; 29 mai 1995; 9 août 1995; 26 octobre 1995; 14 mars 1996.
Maariv, 3 mai 1996.
Le Monde, 20 mai 1948; 25 juin 1992; 7 septembre 1993; 12 septembre 1993; 15 septembre 1993; 16 septembre 1993; 21 septembre 1993; 26 novembre 1993; 2 décembre 1993; 8 décembre 1993; 9 décembre 1993; 10 décembre 1993; 12 au 12 décembre 1993; 28 décembre 1993; 21 octobre 1994; 18-19 décembre 1994; 17 mai 1995; 24 mai 1995; 25 juin 1995; 22 août 1995; 27 septembre 1995; 16 novembre 1995; 26 et 27 novembre 1995; 20 janvier 1996; 13 février 1996; 29 février 1996; 5 mars 1996; 6 mars 1996; 13 mars 1996; 14 mars 1996; 16 avril 1996; 17 avril 1996; 20 avril 1996; 26 avril 1996; 8 mai 1996; 9 mai 1996; 30 mai 1996; 4 juin 1996; 30 juin 1996; 9 juillet 1996; 4-5 août 1996; 4 septembre 1996.
Le Monde Diplomatique, octobre 1991; avril 1996; mai 1996.
Le Nouvel Observateur, 16 juin 1993; 9 septembre 1993; 16 septembre 1993; 20-26 octobre 1994; 25 au 25 janvier 1996; 14-20 mars 1996; 8-15 mai 1996; 20 au 20 mai 1996; 23-29 mai 1996; 5-11 septembre 1996.
Le Point, 18 septembre 1993; 2 mars 1996.

Bibliographie

Abastado, Claude. *Message des médias*, Paris, Cedic, 1980.

Anscombre, J.-C. et Ducrot, O. *L'argumentation dans la langue*, Liège-Bruxelles, Édition Mardaga, 1983.

Armengaud, Françoise. *La Pragmatique*, Paris, Presses Universitaires de France; 1993.

Austin, J.-L. *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil, 1970.

Benveniste, Émile. *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Editions Gallimard, 1974.

Breal, Michel. *Essai de sémantique*, 1924.

Carrol, Lewis. *Logique sans peine*, Paris, Editions Hermann, 1992.

Chiss, Jean-Louis et Puech, Christian. *Fondation de la Linguistique*, Bruxelles, De Boeck-Wesmael, 1987.

Declercq, Gilles. *L'art d'argumenter. Structures rhétoriques et littéraires*, Bruxelles, Editions Universitaires, 1992.

Derrida, Jacques. *L'écriture et la différence*, Paris, Editions du Seuil, 1979.

Dosse, François. *Histoire du Structuralisme, I. Le Champ du signe, 1945-1966*, Paris, Editions La Découverte, Le livre de Poche, 1992.

Ducrot, Oswald. *Dire et ne pas dire Principes de sémantique linguistique*, Paris, Editions Hermann « Savoir », 1972.

Ducrot, Oswald et Todorov, Tzvetan. *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Editions du Seuil, 1972.

Finkielkraut, Alain. *L'avenir d'une négation*, Paris, Editions du Seuil, 1982.

Fisher, Sophie et Franckel, Jean-Jacques (eds.). *Linguistique, énonciation Aspects et détermination*, Paris, Édition de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1983.

Kerbrat-Orecchioni, Catherine. *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Editions Armand Colin, 1980.

Kerbrat-Orecchioni, Catherine. *L'Argumentation. « Argumentation et mauvaise foi »*, Lyon, PUL, 1981.

Kerbrat-Orecchioni, Catherine. *L'implicite*, Paris, Editions Armand Colin, 1986.

Koren, Roselyne. « Perelman et l'objectivité discursive », *Chaim Perelman et la pensée contemporaine*, Bruxelles, Bruylant, 1993, pp. 469-487.

Koren, Roseline. *Concerning an Argumentive Monster: the Perverted Analogy in French Journalistic Discourse*, 1995.

Revue *Langages*, « La dénomination », décembre 1984, Paris, Larousse.

Lempereur, Alain. Colloque de Cerisy. *L'Argumentation*, Liège, Editions Pierre Mardaga, 1984.

Maingueneau, Dominique. *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Editions Hachette, 1981.

Maingueneau, Dominique. *Genèse du discours*, Liège, Editions Pierre Mardaga, 1984.

Meyer, Michel, *Logique, langage et argumentation*, Paris, Editions Hachette, 1982.

Meyer, Michel. *De la Métaphysique à la Rhétorique*, Bruxelles, Editions de l'Université, 1986.

Perelman, Chaim et Olbrechts-Tyteca, Lucie. *Traité de l'Argumentation*, Bruxelles, Editions de l'Université, 1988.

Reboul, Olivier. *La Rhétorique*, Paris, Editions Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? » n° 2133, 1986.

Reboul, Olivier. *Introduction à la rhétorique*, Paris, Editions Presses Universitaires de France, 1994.

Ricoeur, Paul. *Histoire et vérité*, Paris, Editions du Seuil, 1964.

Ricoeur, Paul. *La métaphore vive*, Paris, Editions du Seuil, 1975.

Sarfati, Georges-Elia. *Dire, Agir, Définir: dictionnaires et langage ordinaire*, Editions L'Harmattan, 1995.

Searle, John R. *Les actes de langage*, Paris, Editions Hermann, 1972.

Yaguello, Marina. *Alice au pays du langage Pour comprendre la linguistique*, Paris, Editions du Seuil, 1981.

« La critique Ni-Ni », *Mythologies*, Seuil, 1957, coll. « Points ».

Table des matières

Préface	5
La construction de la réalité	5
Catherine Leuchter	5
L'appropriation d'un fait:	6
l'exemple de l'affaire des Brigades Rouges	6
La permanence du discours sur Israël	8
Trois pôles	10
Introduction	12
Les effets d'objectivité	15
Le discours des faits.	16
Le fait à « l'état pur. »	16
Le fait controversé.	19
La banalisation du fait	21
Occultation du sujet d'énonciation.	23
Mise en scène de l'information ou l'information-spectacle:	24
Banalisation de l'événement.	24
Occultation du « je » par l'emploi d'un sujet collectif.	25
Grammaire et argumentation.	26
La phrase nominale.	26
La juxtaposition	28
Le pronom indéfini: « on »	30
Les indications chiffrées.	33
La citation	35
Argument d'autorité.	36
Dire sans dire	36
Mise en scène de la citation.	38
Citation anonyme ou la voix de l'homme de la rue	39
Désolidarisation d'avec la citation	39
Les présupposés.	40
Les motivations implicites.	41
La nominalisation	42
Le rôle du verbe savoir.	43
La subjectivité discursive	45
La dénomination.	45
Approches linguistiques et argumentatives.	45
Les protagonistes.	45

Personnages importants ou de premier plan dans le conflit	49
Autres personnalités.	52
L'État d'Israël et Jérusalem.	57
Dénomination de certains mouvements.	61
La politique des guillemets	62
Le parallélisme.	64
L'insinuation.	66
Les modalisateurs.	67
Rôle de certains adverbes.	68
Écriture et partis pris idéologiques.	69
Définition de l'écriture idéologique.	69
La problématique de la traduction.	70
Le discours partisan.	71
L'argument d'appel à la pitié.	72
L'indignation sélective	75
La désinformation	77
Diabolisation de l'État d'Israël.	78
L'État d'Israël.	78
Gaza et les territoires autonomes, le bouclage des territoires.	80
La religion.	83
CONCLUSION.	86
Corpus	89
Bibliographie	90

Observatoire *du monde juif*

Publications

Bulletin n°1

« Les Juifs de France, victimes de l'Intifada ? »,
novembre 2001, 5 €

Bulletin n°2

« Les agences de presse et la couverture de la deuxième Intifada :
déontologie journalistique et choix idéologiques face à Israël »,
mars 2002, 5 €

Bulletin n°3

« Le néo-gauchisme face à Israël : la dissociation de l'«antiracisme » et
de la lutte contre l'antisémitisme »,
juin 2002, 5 €

Bulletin n°4/5

« L'islamisme et les Juifs : un test pour la République », décembre
2002, 10 €

Dossiers et documents

Le conflit israélo-palestinien :
les médias français sont-ils objectifs ?
juin 2002, 12 €
ISBN : 2-915035-00-8

Les mutations de la fonction rabbinique
Joëlle Allouche Benayoun et Laurence Podselver
juin 2003, 12 €
ISBN : 2-915035-01-6

Uniquement sur commande auprès de l'Observatoire du monde juif,
78 avenue des champs Elysées, 75008 Paris
Chèques à l'ordre de l'Observatoire du monde juif.